

SITUATION EN LIBYE  
**Alger**  
coordonne  
avec Le Caire

P 4

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 22 - samedi 23 mai 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6755 - 23<sup>e</sup> année

DGSI



## Chengriha installe le général-major Zahi Mounir

P 24

**PARTENARIAT DANS LES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

## L'Algérie vise un avenir stratégique avec l'Europe

P 5

**3<sup>E</sup> PLACE MONDIALE À LA  
COMPÉTITION "CODEAVOUR 7.0"**

## Un étudiant algérien distingué à Jakarta

P 4

**LA « CARAVANE MARITIME  
DE LA RÉSISTANCE » TOMBE  
AUX MAINS DES SIONISTES**



## Les militants battus, humiliés et filmés

P 6

## RONGÉ PAR LA JALOUSIE À CAUSE DE LA RICHESSE ET DE LA DIMENSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE NATIONAL

# Le Makhzen lâche ses voyous sur l'Algérie

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

**LA LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL**

## L'Algérie exige la reconnaissance d'un crime d'État

P 3



**L'ÉDITO**

L'affaire a suscité beaucoup d'indignation. Elle a fait l'objet de plusieurs vidéos qui ont circulé sur les réseaux sociaux. L'ambassade d'Algérie à Paris, le ministère de la Culture algérien, le Moudaf (Mouvement dynamique des algériens en France) et bien d'autres voix ont condamné l'agression. Celle qui a ciblé, mercredi dernier, le stand algérien à la semaine africaine organisée par l'UNESCO. Les agresseurs sont identifiés et filmés. Sur les vidéos, on voit clairement une femme avec une chéchia (d'homme) frappée de l'étoile de couleur verte (l'emblème marocain) faire irruption au stand. Elle était très agitée allant d'un groupe à un autre, provoquant les invités. Un des complices portait un couffin où la femme à la chéchia plongeait à plusieurs reprises ses mains. D'autres énergumènes s'agitaient de la même façon un peu plus loin. On entendait des cris. Des altercations. L'atmosphère était brutalement très tendue. Des journalistes internationaux présents sur les lieux, rapportent que des « individus de nationalité marocaine avaient perturbé une exposition artisana-

### UNESCO : les dessous d'une agression

le, revendiquant la paternité du Maroc sur certains produits traditionnels exposés » au stand algérien. Et cela sur le site de l'organisation onusienne qui détermine l'appartenance des objets culturels de chaque pays. Si ce n'est pas de la rage folle qui fait perdre la raison à ces auteurs, cela y ressemble. Le président Abdelmadjid Tebboune a eu récemment lors d'une de ses rencontres avec la presse nationale, ce mot : « il vaut mieux faire envie que pitié ». De cette envie qui finit par se transformer en jalousie puis en hystérie, jusqu'à faire des dégâts. L'Algérie avance en faisant des pas de géant. Notre voisin, le royaume du Maroc, ne pouvant suivre le rythme, est prêt à tout pour nous freiner. C'est à ce niveau-là qu'il faut pla-

cer l'agression de mercredi dernier. D'ailleurs ce n'est pas la première fois. Lors de la foire de Paris, le 1<sup>er</sup> mai dernier, « 3 marocains ont tenté de provoquer les exposants algériens » avec le même prétexte que celui des agresseurs du stand algérien à l'UNESCO. Il est impossible que des personnes de culture puissent, dans le temple de la culture, utiliser des méthodes de voyous. Nous n'avons pas cherché trop loin pour découvrir qui est derrière cette folie. Cela fait partie de la « normalisation ». C'était, rapporte le quotidien français L'Opinion, « le 10 décembre au Patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) qui se réunissait à New Delhi en Inde... Dans son dossier de candidature, le Maroc mettait en avant le savoir-faire des artisans et couturiers émanant des cultures arabe, amazigh et juive ». Les commanditaires sont cités. Ces tireurs de ficelles tentent, via des Marocains, de s'approprier des œuvres du patrimoine immatériel du Maghreb. Ces sujets du roi sont utilisés en Khammas (métayers) par des sionistes qui planifient de s'implanter dans la région du Maghreb. Cela a déjà commencé au royaume !

Zouhir Mebarki

DÉRANGÉ PAR LA RICHESSE ET LA DIMENSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE NATIONAL

# Le Makhzen lache ses voyous sur l'Algérie

*Décidément on aura tout vu avec les enfants de « Bousbir », qui s'enfoncent chaque jour un peu plus dans le ridicule tant leurs vociférations contre l'Algérie ne trompent plus personne.*

Le vieil adage dit bien « les chiens aboient et la caravane passe » et ces rejets de malheur, ces rejets du maréchal Lyauté ont franchi encore une fois, le seuil de l'indigence morale en s'attaquant au pavillon de l'Algérie stand algérien installé dans l'enceinte de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans le cadre de la semaine africaine. Et chaque jour que Dieu fait, ces sujets, visiblement l'esprit englué dans des volutes opiacées se donnent en spectacle en voulant s'attaquer au « Roc » qu'est l'Algérie. Et leur dernier méfait, l'attaque de voyous, perpétrée par des « baltadjia » à la solde du Makhzen, contre le pavillon de l'Algérie a suscité l'indignation à travers le monde.

Dans un communiqué, l'Ambassade d'Algérie en France a condamné avec la plus grande fermeté et la plus grande vigueur, « l'agression vile perpétrée, le mercredi 20 mai 2026, contre le stand algérien installé dans l'enceinte de l'UNESCO dans le cadre de l'édition 2026 de la semaine africaine », indique un communiqué. L'ambassade a tenu à exprimer son soutien "indéfectible" aux exposants algériens "engagés pour la protection et la promotion du patrimoine national, riche et séculaire, dans l'esprit des valeurs de partage, de dialogue et de tolérance portées par l'UNESCO", ajoute le texte précisant que, « aussi et face à la multiplication d'attaques, de harcèlement et d'actes de violence contre des exposants algériens lors d'événements organisés en France, l'Ambassade d'Algérie ne manquera pas d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour protéger ses ressortissants et faire en sorte que les auteurs et les commanditaires de ces agissements injustifiés et inacceptables ne restent pas impunis ». Et le plus aberrant dans cette affaire



PH. AG.

est que le Makhzen a voulu se présenter en victime pour tenter de se dédouaner et surtout de justifier l'injustifiable. Il a voulu se mettre dans la peau de la victime alors que toutes les délégations présentes à l'exposition ont été témoins de la lâche agression perpétrée contre des algériens venus présenter le patrimoine séculaire de leur pays, dont les racines plongent loin, très loin dans l'histoire de l'humanité. Et c'est apparemment ce trait de l'Algérie, qui dérange ceux qui ont vu leur drapeau dessiné par l'occupant, leur hymne national toujours propriété de l'ancien protecteur, ceux qui sont nés de la dernière pluie avant qu'ils ne plongent dans une sécheresse qui les ronge toujours.

## LA DIASPORA DÉNONCE L'INADMISSIBLE

Pour sa part, le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF), par la voix de son secrétaire général, Nasser Khabat, a exprimé son soutien total et naturel à la déclaration officielle de l'Ambassade d'Algérie en France condamnant avec fermeté l'agression inacceptable perpétrée contre le stand algérien dans l'enceinte de l'UNESCO. « Nous saluons la position claire et responsable des autorités algériennes face à ces actes inadmissibles visant des exposants engagés dans la promotion du patrimoine, de la culture et de l'image de l'Algérie ».

Le mouvement rappelle que la communauté algérienne établie à l'étranger doit pouvoir participer librement aux événements culturels, associatifs et institutionnels sans subir intimidation, harcèlement ou violence. « Nous affirmons avec force que nous n'accepterons aucune dérive, aucune stigmatisation et aucune attaque visant les Algériens ou les représentants de notre patrimoine national. Face à la multiplication des provocations et des comportements hostiles, le MOUDAF restera pleinement mobilisé aux côtés de nos compatriotes afin de défendre leur dignité, leur sécurité et le respect dû à l'Algérie et à ses ressortissants. Dans l'esprit des valeurs du 1er Novembre 1954 et de l'unité nationale, nous appelons au calme, à la responsabilité et à la vigilance collective contre toute

tentative de division ou de haine », note le communiqué du MOUDAF.

## UN ROYAUME BÂTI SUR L'ESCLAVAGE

Une famille royale qui continue d'exploiter ses sujets pour se maintenir sur le trône peut commettre toutes les vilenies. L'histoire des marocaines envoyées cueillir les fraises en Espagne est la parfaite illustration des méfaits du makhzen. Ces malheureuses, illettrées et sans aucune qualification professionnelle sont envoyées, après leur inscription à l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), en Espagne pour travailler dans les champs de production de fraise. Elles sont exploitées sexuellement et doivent s'acquitter chaque mois d'un montant de leur maigre revenu, qu'elles versent dans le compte de l'ANAPC. Un système politique qui commet cette exploitation de ses sujets, dénoncée par les organisations de défense des droits de l'Homme, peut facilement recourir aux services de baltadjia pour s'attaquer au pavillon d'une exposition organisée dans les locaux d'une organisation internationale spécialisée dans la promotion de la culture et du patrimoine. Des voyous dans un lieu de culture, c'est du jamais, mais quand on connaît le Maroc de M6, on se dit que rien ne peut nous étonner d'un royaume qui a vendu son âme au diable.

**Slimane B.**

NOUVELLE PROVOCATION DU MAKHZEN

## ... La caravane passe

L'agression visant le pavillon algérien lors de la Semaine africaine 2026 à l'UNESCO illustre, selon de nombreux observateurs, l'obsession grandissante du Makhzen envers tout ce qui symbolise l'identité culturelle et civilisationnelle algérienne. L'attaque menée mercredi 20 mai contre des exposants algériens au siège de l'UNESCO à Paris a provoqué une onde de choc en Algérie et au sein de la diaspora nationale en France. Dans un espace censé promouvoir le dialogue entre les peuples et la richesse culturelle africaine, des individus marocains se sont livrés à des actes de harcèlement et d'intimidation contre des artisans venus présenter un patrimoine millénaire reconnu à l'échelle internationale. Une scène choquante qui révèle une nouvelle fois la dérive agressive d'un discours nourri depuis des années par le Makhzen autour de la question identitaire et patrimoniale. L'ambassade d'Algérie en France a immédiatement condamné avec « la plus grande fermeté » cette agression qualifiée de « vile » et d'« inacceptable ». Elle a promis des poursuites contre les auteurs et les commanditaires de ces actes, dénonçant la multiplication des violences ciblant les Algériens lors d'événements culturels organisés en France. Cette fermeté était devenue indispensable face à des provocations répétées qui ne relèvent plus du hasard, mais d'une stratégie de tension visant systématiquement le patrimoine algérien et sa dimension internationale.

### UNE ATTAQUE ODIIEUSE

Le ministère algérien de la Culture et des Arts a lui aussi dénoncé une attaque « odieuse », contraire aux valeurs de dialogue et de tolérance défendues par l'UNESCO. Le département ministériel a rappelé que l'Algérie poursuivra sa mission de défense et de valorisation de son patri-

moine matériel et immatériel malgré les campagnes hostiles menées contre elle. Car derrière cette agression se cache une réalité de plus en plus visible : l'incapacité du Makhzen à supporter les succès diplomatiques et culturels de l'Algérie sur la scène internationale.

### L'OBSESSION DE L'APPROPRIATION

Depuis plusieurs années, le Maroc multiplie les tentatives d'appropriation d'éléments fondamentaux du patrimoine algérien. Caftan algérien, chedda de Tlemcen, gastronomie, musique ou traditions populaires : tout devient sujet à récupération dans une logique de propagande culturelle orchestrée pour fabriquer artificiellement une profondeur historique.

Cette politique de confusion atteint aujourd'hui un niveau alarmant, au point de transformer des événements culturels en espaces de confrontation alimentés par un nationalisme agressif. L'exposition organisée à l'UNESCO présentait pourtant des tenues emblématiques de l'histoire algérienne, notamment le caftan, le lehaf de l'Est algérien et la robe kabyle. Des pièces authentiques portées par des générations d'Algériens et reconnues dans les dossiers internationaux défendus par Alger. Quelques jours auparavant, l'Algérie avait enregistré une victoire culturelle majeure avec l'adoption officielle de la modification du dossier du Grand Costume de l'Est algérien. Une reconnaissance qui semble avoir profondément irrité les relais du Makhzen, incapables d'accepter que la vérité historique finisse toujours par s'imposer.

Pour de nombreux militants de la défense du patrimoine, cette violence traduit surtout une frustration profonde. « La présence de l'original dérange les imitateurs », résumant plusieurs défenseurs du

patrimoine algérien sur les réseaux sociaux. Derrière les slogans et les provocations, c'est bien une bataille autour de l'authenticité historique qui se joue aujourd'hui. Et sur ce terrain, l'Algérie dispose d'archives, de traditions et d'une mémoire populaire impossibles à effacer.

### UNE DÉRIVE QUI ENFONCE RABAT

Cette nouvelle provocation intervient après plusieurs épisodes similaires, notamment lors de la Foire de Paris 2025 puis 2026, où des exposants algériens avaient déjà subi insultes, provocations et tentatives d'agression de la part d'individus marocains. Et le fait que le Maroc se taise sur cet incident, témoigne de la stratégie de pression permanente qu'il exerce sur l'Algérie. Cette attitude contribue à ternir davantage l'image d'un régime déjà critiqué pour ses campagnes de propagande et ses méthodes agressives sur plusieurs dossiers régionaux. En cherchant à contester jusqu'à l'identité culturelle algérienne, le Makhzen démontre davantage sa posture hostile à l'égard du voisin.

L'instrumentalisation du patrimoine à des fins politiques révèle une fébrilité croissante face au rayonnement culturel algérien en Afrique et dans les institutions internationales. Pendant ce temps, les exposants algériens ont poursuivi leur mission avec calme et dignité. Malgré les provocations, le pavillon algérien a continué d'accueillir les visiteurs jusqu'à la clôture de la Semaine africaine. Les artisans ont choisi de répondre par la culture, la créativité et la fidélité à leur histoire. Une réponse qui contraste fortement avec l'agressivité et le vacarme entretenus par les relais du Makhzen.

### UNE INDIGNATION LARGE

Les réactions de solidarité se sont multipliées après la diffusion des vidéos de

l'agression. Des membres de la communauté algérienne en France, des intellectuels et plusieurs associations ont dénoncé un climat de provocation devenu insupportable. Marc Mauco, président du collectif Cercle-dz, a estimé que transformer un espace culturel en terrain d'hostilité posait « une véritable question collective ». Pour de nombreux observateurs, ces attaques dépassent désormais le simple cadre diplomatique. Elles touchent directement à la mémoire, à l'identité et à l'histoire d'un peuple attaché à son héritage civilisationnel. L'Algérie considère ainsi que défendre son patrimoine ne relève pas seulement d'un enjeu culturel, mais également d'un combat pour la reconnaissance historique et le respect de sa souveraineté culturelle.

### DÉFENDRE LA MÉMOIRE ET L'IDENTITÉ

L'affaire de l'UNESCO rappelle que la bataille autour du patrimoine est devenue un véritable enjeu géopolitique. Face aux campagnes de falsification et d'appropriation, l'Algérie renforce désormais ses mécanismes de protection culturelle à travers les institutions internationales, les archives numériques et les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle utilisée pour préserver et authentifier les éléments du patrimoine national. La mobilisation populaire observée après cette agression montre également que la question patrimoniale touche profondément la conscience collective algérienne. Pour beaucoup, défendre le caftan, la chedda ou les traditions ancestrales revient à défendre la mémoire nationale contre les tentatives d'effacement et de réécriture de l'histoire.

À force de vouloir s'approprier l'histoire des autres, le Makhzen finit surtout par révéler son incapacité à assumer la sienne.

**Mohamed Amine Toumiat**

LA LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL

# L'Algérie exige la reconnaissance d'un crime d'État

La loi criminalisant la colonisation française en Algérie, signée par le président Abdelmadjid Tebboune le 12 mai 2026, a été publiée au Journal officiel.

L'article 1 de la loi est clair : il s'agit de « criminaliser la colonisation française de l'Algérie, depuis l'agression du 14 juin 1830 jusqu'au 5 juillet 1962, ainsi que ses effets directs et indirects ayant perduré au-delà de cette période ». L'article 2 qualifie la colonisation française de l'Algérie comme un crime d'État. Les imprudents et les « nostalgiques » sont avertis, ils risquent jusqu'à 10 ans de réclusion criminelle en plus d'amendes et de peines de privations de droits, s'ils font la promotion du colonialisme. L'article 4 cite plus de trente actes et pratiques considérés crimes de colonisation, dont « les expérimentations chimiques et les explosions nucléaires » et aussi « le pillage du Trésor de l'État algérien » et le « pillage systématique des richesses ». Ce sont des crimes imprescriptibles », précise l'article 5. L'article 6 qualifie de « crime de trahison, toute forme de coopération des harkis et de toute personne assimilée, avec les autorités coloniales, dirigée contre les différentes formes de lutte et de combat engagés pour le recou-



PH: DR

vrement de la souveraineté nationale et de l'indépendance ». L'article 7 désigne l'État français qui « assume la responsabilité juridique de son passé colonial en Algérie et les conséquences tragiques qui en découlent ». La loi définit les mécanismes d'exécution mis en œuvre par l'État algérien. Les exigences de l'Algérie à l'égard de la France concernant les explosions nucléaires font spécialement l'objet de l'article 9 de la loi.

La loi dispose que l'État garantit la dignité de tous les algériens ayant contribué, directement ou indirectement, à la lutte contre la colonisation française. Le président Tebboune avait déclaré, dans ses deux discours adressés à la Nation devant les deux chambres du Parlement, en 2024 et 2025, que la revendication de

l'Algérie demandant à la France de reconnaître ses crimes coloniaux s'inscrit dans une position souveraine de principe, qui ne repose ni sur l'exigence de réparations ni sur celle des excuses, mais sur la conviction profonde que la justice historique se fonde sur la reconnaissance de la vérité et la responsabilité morale.

## LE TRAVAIL DE LA COMMISSION PARITAIRE

Une commission paritaire avait été constituée entre les deux chambres du Parlement pour examiner les dispositions qui étaient l'objet de désaccord dans ce texte de loi.

Elle s'est focalisée, dans son rapport, sur la précision des terminologies, la levée de toute ambiguïté éventuelle et l'harmonisation entre les différents

articles, en conformité avec la démarche visant à consacrer la position souveraine de l'État algérien dans le dossier de la mémoire, ce texte traduisant le passage de la revendication de reconnaissance officielle des crimes coloniaux du registre de l'engagement moral ou symbolique vers un cadre juridique et institutionnel clair".

La commission a également veillé à « encadrer les responsabilités historiques et juridiques de manière à refléter la gravité des violations commises pendant la période coloniale et à établir une approche juridique solide fondée sur la reconnaissance de la vérité, l'équité et la préservation des droits, conformément à la position officielle constante de l'État concernant le traitement du dossier de la mémoire ».

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a salué les efforts de la commission paritaire et sa contribution à « renforcer la formulation de ce texte législatif afin d'en faire un arsenal juridique solide et un rempart pour la mémoire nationale, à l'abri de toute interprétation ». La loi a été adoptée en mars par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et en avril par le Conseil de la nation.

Pour Abdelmalek Tacherift, cette loi est la « réponse suprême du peuple algérien, à travers ses représentants, au colonisateur d'hier et à ses fanatiques, dont les prédécesseurs ont commis contre notre terre et notre peuple des crimes qui horrifient la mémoire humaine et resteront une malédiction historique hantant les occupants ».

M. R.

PAIX ET VIVRE-ENSEMBLE

## Le CPS de l'UA félicite l'Algérie pour son leadership à l'ONU

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a salué, jeudi, le leadership de l'Algérie dans l'adoption de la résolution des Nations unies proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix. Dans un communiqué publié à cette occasion, le CPS a salué « le leadership de l'Algérie dans l'adoption de la résolution des Nations unies proclamant la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, en s'appuyant sur son expérience nationale dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ». Le CPS a, dans ce cadre, appelé « les pays africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) à organiser des événements annuels au sein de l'ONU pour mettre en avant l'expérience de l'Afrique en matière de consolidation de la

paix et de vivre-ensemble ». Après avoir réaffirmé son attachement à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et à l'Agenda 2063 pour une Afrique sûre et porteuse de valeurs communes, le CPS s'est dit préoccupé par la multiplication des défis sécuritaires sur le continent, notamment le terrorisme, l'extrémisme violent, les conflits communautaires, les discours de haine et la désinformation.

Le CPS a, à ce titre, plaidé pour « le renforcement de la coordination entre les mécanismes de paix, de sécurité et de gouvernance de l'UA », appelant à « s'attaquer aux causes profondes des conflits, telles que la marginalisation politique, économique et sociale, dans le respect des principes de souveraineté, de bon voisinage, de règlement

pacifique des conflits et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Il a, par ailleurs, encouragé les États membres à « célébrer cette journée internationale tous les ans, à travers des activités nationales et des programmes de sensibilisation » et à « intégrer la culture de la paix dans l'enseignement, particulièrement auprès des jeunes ».

Pour rappel, le 8 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité, à l'initiative de l'Algérie, la résolution 72/130, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix, dans le but d'intensifier les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la fraternité.

Ania N.

L. Zeggane

AMBASSADEUR SAHRAOUI EN ALGÉRIE

## Le Front Polisario « seul représentant légitime » du peuple sahraoui

L'ambassadeur sahraoui auprès de l'Algérie, Khatri Adouh, a réaffirmé, mercredi, que l'occupant marocain ne détient aucune souveraineté sur le Sahara occidental et ne saurait, par conséquent, imposer aux Sahraouis la proposition dite d'« autonomie », soulignant que le Front Polisario constitue l'unique et légitime représentant du peuple sahraoui, engagé dans la lutte pour l'autodétermination, la liberté et l'indépendance.

Intervenant lors d'une conférence intitulée « Décolonisation du Sahara occidental : le Front Polisario, 53 ans de résistance pour l'autodétermination », organisée à l'École nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), à l'occasion du 53e anniversaire de la création du Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro le 10 mai 1973, ainsi que du déclenchement de la lutte armée contre le colonisateur espagnol le

20 mai 1973, le diplomate sahraoui a rappelé le contexte historique du mouvement de libération. Il a souligné que le Front Polisario est le seul représentant légitime du peuple sahraoui et que celui-ci détient exclusivement le droit à la souveraineté sur le Sahara occidental. Le peuple sahraoui, a-t-il ajouté, demeure profondément attaché à son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la pleine souveraineté, affirmant : « Nous luttons

contre la domination coloniale et expansionniste de l'occupant marocain ».

Les participants à la conférence ont, pour leur part, débattu de la question du Sahara occidental, de la résistance armée et de la perspective de l'autodétermination, estimant que les mouvements de libération ne sauraient être effacés. Ils ont rappelé le parcours du Front Polisario, qualifié d'exceptionnel, depuis la lutte armée jusqu'à l'édification d'insti-

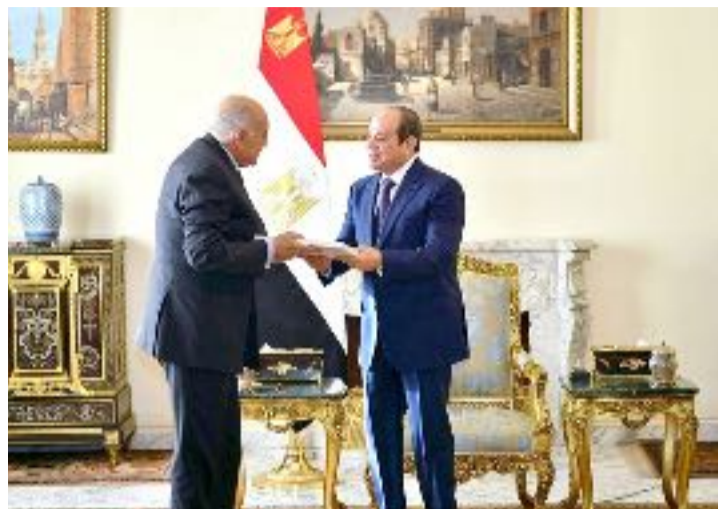
tutions politiques, consolidant sa position comme représentant du peuple sahraoui sur la scène internationale et continentale. Enfin, ils ont réaffirmé la position de l'Algérie en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'organisation d'un référendum libre et régulier, rejetant toute tentative de contournement du droit international ou d'imposition du fait accompli.

M. Seghilani

SITUATION EN LIBYE

# Alger coordonne avec Le Caire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé à son homologue égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, sa volonté de hisser davantage les relations entre les deux pays vers des horizons lointains.



En visite officielle en Égypte, où il est arrivé mercredi soir, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu, jeudi au Caire, par le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi. Selon le communiqué du ministère, Ahmed Attaf a remis au président Abdel Fattah Al-Sissi une lettre du président Tebboune et lui a également transmis "ses salutations fraternelles", tout en lui faisant part de "sa volonté de poursuivre leurs efforts communs pour hisser les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères vers des perspectives plus larges". La même source précise que la rencontre a permis de passer en revue "la dynamique positive que connaissent les relations algéro-égyptiennes dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la 9e session de la Grande Commission mixte,

tenue au Caire en novembre dernier, notamment les résultats remarquables enregistrés sur la voie du renforcement du partenariat économique, conformément aux objectifs ambitieux fixés par les dirigeants des deux pays". La rencontre a porté aussi sur "les perspectives de poursuite de la coordination et de la concertation entre les deux parties concernant les principales questions d'actualité aux niveaux arabe et africain, en particulier dans leur voisinage immédiat de l'État de Libye frère, à la lumière des réunions régulières du Mécanisme tripartite Algérie-Egypte-Tunisie", a conclu le communiqué. Le même jour, jeudi, Ahmed Attaf, a pris part, au Caire, à la réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, aux côtés du ministre égyptien des Affaires étrangères, de la Coopération inter-

nationale et des Égyptiens à l'étranger, Badr Abdelatty, et du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti. Cette réunion a permis aux trois ministres de se concerter sur les derniers développements en Libye et d'examiner les perspectives de contribution à la relance du processus de règlement politique dans ce pays frère, a indiqué un communiqué du ministère. Les ministres ont également suivi un briefing présenté par la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Hanna Tetteh, avec qui ils ont discuté des moyens de soutenir les efforts onusiens visant à parvenir à une solution durable et définitive à la crise libyenne, a ajouté le communiqué. La réunion ministérielle a été sanc-

tionnée par l'adoption d'un communiqué conjoint réaffirmant qu'une solution politique globale, sous l'égide des Nations unies, demeure l'unique voie pour mettre fin à la division et préserver l'unité, la sécurité et la souveraineté de la Libye, loin de toute forme d'ingérence étrangère, a conclu la même source. Le communiqué conjoint a, ainsi, confirmé le but de ce processus qui vise à mettre fin à une crise qui n'a que trop duré et à rétablir la sécurité et la stabilité en Libye, en préservant sa souveraineté, son indépendance, ses ressources et son unité.

Il s'agit d'apporter un soutien aux Libyens, de les aider à surmonter leur crise, à resserrer leurs rangs et à unifier leur parole afin de parvenir au règlement politique escompté. La réunion du Mécanisme tripartite au Caire a également confirmé une position commune déjà exprimée lors des précédentes réunions, à savoir le rejet par les trois pays de toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures libyennes. Pour rappel, en février dernier, lors de sa rencontre périodique avec les représentants des médias nationaux, le président Tebboune a répondu à une question sur la Libye, en ces termes : "tout ce qui touche ce pays touche aussi l'Algérie", insistant sur la nécessité de "permettre aux Libyens de décider de l'avenir de leur pays et de choisir leurs représentants".

M'hamed Rebah

IL DÉCROCHE LA 3E PLACE MONDIALE À LA COMPÉTITION "CODEAVOUR 7.0"

## Un étudiant algérien distingué à Jakarta

La « team Tesla 2 », encadré par l'étudiant universitaire brillant de l'Université Mohamed Chérif Messaadia, Benaoura El-Sadek, s'est distingué lors des finales mondiales du concours de programmation et d'intelligence artificielle Codeavour 7.0, organisées à Jakarta, en décrochant une remarquable troisième place mondiale. L'équipe est composée des jeunes talents Adam Bouaziz, Yacoub Mazroud et Ryan Tanaoul, qui ont su se démarquer par la qualité de leurs projets et leur maîtrise des technologies de pointe en intelligence artificielle et en programmation. À leur arrivée, la délégation algérienne a été reçue par Abdelouahab Ousmane, ambassadeur d'Algérie en Indonésie, qui a salué le niveau scientifique et technique élevé démontré par les participants tout au long de cette compétition internationale. Ce succès confirme, une nouvelle fois, le potentiel important des compétences algériennes dans les domaines des technologies et de l'intelligence artificielle, ainsi que leur capacité à représenter dignement le pays sur la scène internationale.

M. S.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

## Le RND dément le rejet du dossier de candidature de son SG à Mila

Le Rassemblement national démocratique a publié, jeudi, un communiqué pour démentir les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux concernant le rejet du dossier de candidature de son secrétaire général. Le parti a démenti de manière catégorique toutes les informations faisant état d'un refus, par l'Autorité nationale indépendante des élections, ANIE, du dossier de candidature de Moundir Bouden pour les prochaines élections législatives dans la circonscription de la wilaya de Mila. Le RND a affirmé que ces informations diffusées sont sans fondement et s'inscrivent dans des tentatives de désinformation et de perturbation.

Ania N.

ACTION HUMANITAIRE ET VOLONTARIAT

## Le CRA prépare la relève

Le Croissant-Rouge algérien a annoncé le lancement du programme « Les Pionniers du Croissant-Rouge algérien », visant à encourager la culture du volontariat et à renforcer les valeurs humaines chez les jeunes générations, a indiqué un communiqué du CRA. Ce programme, qui s'inscrit dans une démarche visant à inculquer l'esprit de responsabilité, de discipline, de travail collectif et à renforcer l'esprit d'appartenance nationale, consiste en la mise à disposition d'un espace éducatif et de formation intégré et cohérent au profit des enfants à partir de six ans. La même source a précisé que, « cet espace proposera une variété d'activités éducatives, de sensibilisation et récréatives ». Ces activités comprennent notamment l'initiation aux principes des premiers secours,

ainsi que l'organisation d'ateliers pédagogiques et de formation portant sur plusieurs thématiques, telles que la nutrition équilibrée, les habitudes d'hygiène quotidienne, la protection de l'environnement et la sécurité routière, en plus d'activités manuelles et créatives comme le dessin. Ces actions devraient contribuer au développement des compétences des enfants et à l'amélioration de leurs capacités intellectuelles et comportementales.

« LE PETIT SECOURISTE »

Sous le slogan « Le petit secouriste », des sessions de formation spécialisées en premiers secours, conformes aux normes internationales, seront également organisées pour les enfants âgés de 10 à 15 ans. Elles visent à promouvoir la culture du secours et

l'esprit d'initiative afin de prendre en charge autrui dans différentes situations. Le communiqué a précisé que « cette initiative a déjà été lancée dans plusieurs comités de wilaya du Croissant-Rouge algérien, notamment à Tébessa, Mostaganem, Tlemcen et Ghardaïa, avant d'être progressivement généralisée à travers le territoire national, afin d'élargir le champ des bénéficiaires et de renforcer sa dimension nationale. Le Croissant-Rouge algérien a réaffirmé, à travers ces initiatives et ses actions de terrain continues, son engagement constant à contribuer à la formation d'une génération consciente, solidaire et résiliente, fondée sur les valeurs de solidarité nationale, de cohésion sociale et de citoyenneté active, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

PROMOTION DU TOURISME EN ALGÉRIE

## Le rôle de la communauté nationale à l'étranger mis en avant

En marge de leur participation au Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), clôturé jeudi dernier à la SAFEX d'Alger, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu un groupe de membres de la communauté nationale établis dans différentes régions du monde et activant dans les domaines du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère des

Affaires étrangères. Cette rencontre a constitué « une occasion d'échanges fructueux et constructifs autour des moyens de renforcer la contribution de notre communauté établie à l'étranger dans le cadre de la mobilisation des efforts nationaux visant à promouvoir les secteurs du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie et de l'artisanat » a précisé le communiqué. Dans ce contexte, le Secrétaire d'État a souligné que « cette participation, initiée grâce à une louable initiative du

ministère algérien du Tourisme et de l'Artisanat, s'inscrit dans l'orientation adoptée par notre secteur, laquelle vise à permettre aux compétences nationales à l'étranger de contribuer, dans le cadre d'une approche sectorielle participative, aux différentes activités et manifestations nationales organisées sur le territoire national », a ajouté la même source. Sofiane Chaib a salué « le niveau de participation démontré par nos concitoyens lors de cette manifestation internationale », mettant en avant

« la qualité de leur représentation ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la promotion du produit touristique national et dans la valorisation de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel et naturel dont regorge l'Algérie », lit-on dans le communiqué. De leur côté, les participants ont exprimé leur grande satisfaction quant à cette initiative, affirmant leur profonde reconnaissance pour leur implication dans ce type d'événements qui leur ont offert l'opportunité d'interagir,

d'échanger des expertises et les meilleures pratiques, tout en renforçant les liens de communication avec les différents acteurs du secteur. Ils ont également réaffirmé leur entière disponibilité à poursuivre leur contribution à la promotion de l'image de l'Algérie, à la mise en valeur de ses atouts touristiques et culturels, ainsi qu'au renforcement de son attractivité et à la valorisation de sa richesse civilisationnelle à l'échelle internationale.

L. Z.

PARTENARIAT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

# L'Algérie vise un avenir stratégique avec l'Europe

L'Algérie, producteur majeur d'hydrocarbures, accélère sa transition énergétique à travers une série de projets structurants dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, avec l'ambition de consolider sa position de fournisseur énergétique stratégique pour l'Europe, a souligné un rapport de l'Agence allemande du commerce et de l'investissement (GTAI).

Selon le rapport, « malgré l'importance de ses réserves d'hydrocarbures (...), l'Algérie affiche une ferme volonté de ne pas rester à l'écart du développement mondial des énergies propres », ajoutant que « cette orientation se traduit notamment par la mise en service progressive de grands parcs solaires et par le lancement d'importants programmes d'investissement dans les énergies renouvelables ».

Le document, rapporté par l'APS, a rappelé que « le pays ambitionne d'atteindre une capacité installée de 15 gigawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035 », soulignant que « certains projets commencent



déjà à être raccordés au réseau électrique national ». En avril 2026, deux centrales solaires d'une capacité de 200 mégawatts chacune sont ainsi entrées en service dans les wilayas d'El Meghaïer et de Biskra. Une capacité totale de 1 400 mégawatts devrait être injectée dans le réseau avant la fin de l'année en cours. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des appels d'offres lancés en 2023 pour une capacité globale de 3.000 mégawatts d'énergie solaire. Trois autres projets totalisant 520 mégawatts ont également été attribués l'année dernière, tandis que l'état d'avancement des travaux des 22 centrales solaires en cours est estimé à environ 40%. La stratégie énergétique algérienne vise principalement à réduire la forte dépendance du pays au gaz naturel dans la production électrique, fait remarquer la GTAI soulignant que « le développement des énergies

renouvelables apparaît comme un « levier » destiné à préserver les capacités d'exportation gazières du pays, tout en répondant à la croissance de la demande nationale en énergie ». En parallèle, l'industrie solaire locale poursuit sa structuration avec l'émergence d'acteurs nationaux spécialisés dans la fabrication de modules photovoltaïques, l'ingénierie et le développement de projets. L'Algérie dispose, par ailleurs, d'un important potentiel éolien « encore largement inexploité », a noté le rapport. « À ce jour, un seul parc éolien d'une capacité de 10,2 mégawatts est opérationnel à Adrar. En coopération avec la Banque mondiale, les autorités étudient toutefois la faisabilité de projets éoliens totalisant 1.000 mégawatts répartis sur dix sites », a souligné le document. Afin de faciliter l'intégration des futures capacités renouvelables, le développement des infrastructures électriques

constitue également « un axe majeur » de cette transition, affirme l'agence. Dans ce cadre, un vaste projet de lignes à haute tension de 400 kilovolts sur environ 880 kilomètres doit permettre de relier le sud du pays au réseau national. L'Algérie entend également jouer un rôle central dans l'économie émergente de l'hydrogène vert, a souligné le rapport. « Le pays se positionne désormais comme un acteur clé de cette filière stratégique, avec l'ambition affichée de couvrir, à terme, jusqu'à 10% des besoins européens en hydrogène », a-t-il indiqué.

## DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT ET BLEU

La stratégie nationale de l'hydrogène prévoit le développement de l'hydrogène vert et bleu ainsi que la montée en puissance des exportations. Les objectifs fixés tablent sur une production pouvant atteindre 40 térawatt-heures d'ici 2040, dont une large partie destinée aux marchés extérieurs. « Grâce à sa proximité géographique avec l'Europe, à son vaste réseau gazier existant, à son fort ensoleillement et à la disponibilité de larges espaces sahariens, l'Algérie dispose de nombreux atouts pour devenir un partenaire énergétique majeur de l'Allemagne et de l'Europe dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène », a estimé l'agence allemande. « L'Allemagne soutient également plusieurs initiatives concrètes en Algérie, notamment à travers le financement par la banque de développement KfW d'un projet pilote d'ammoniac vert à Arzew, dans la région d'Oran », a avancé la GTAI.

L. Zeggane

EXPORTATIONS

## Bientôt un guichet unique spécial marchés africains

Le lancement prochain du guichet unique des exportateurs permettra de simplifier, de numériser et d'accélérer les procédures liées aux opérations d'exportation, dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer l'accès des produits algériens aux marchés africains, a indiqué le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Lors de l'ouverture d'une Journée d'information organisée à Alger par le ministère sur le thème : « L'accès aux marchés africains dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF) », le ministre a précisé que « le secteur œuvre à accompagner les exportateurs algériens et à lever les obstacles auxquels ils se heurtent, notamment à travers la mise en place de mécanismes numériques et de facilitations administratives visant à améliorer le climat de l'exportation et à renforcer la compétitivité des produits nationaux sur le continent africain ».

Dans ce contexte, il a rappelé la création de l'Organisme algérien des exportations, institué par le décret exécutif n° 25-234 du 3 septembre 2025, dans le but de renforcer l'efficacité de la politique de promotion des exportations et d'accompagner les opérateurs économiques dans la prospection et l'accès aux marchés africains. M. Rezig a également souligné l'importance de tirer parti des avantages offerts par la Zone de libre-échange continentale africaine, qu'il a qualifiée de l'un des plus grands espaces économiques prometteurs au monde, avec un marché de plus de 1,3 milliard de consommateurs et d'importantes opportunités pour l'élargissement des échanges commerciaux, l'encouragement des investissements intra-africains et la création de chaînes de valeur africaines intégrées.

Il a ajouté que « la mise en œuvre de cette zone s'inscrit dans l'orientation de l'État algérien visant à renforcer sa présence sur le marché africain et à consolider la position du pays en tant qu'acteur économique majeur sur le continent », précisant que « 25 États membres ont supprimé, depuis le 1er janvier 2025, les droits de douane sur 90 % des lignes tarifaires, avec l'entame du démantèlement progressif des droits restants en vue de leur suppression totale à l'horizon 2030 ». Dans ce cadre, le ministre a insisté sur « la nécessité de renforcer le niveau de sensibilisation des opérateurs économiques aux différents mécanismes et procédures liés à l'exportation vers les marchés africains, notamment les règles d'origine, les avantages douaniers, les aspects logistiques et financiers ainsi que les exigences d'accès aux marchés ».

L. Z.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2025-2026 À OUARGLA

## Une récolte céréalière de 475 645 quintaux

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a supervisé, jeudi depuis la wilaya de Ouargla, le lancement de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, avec une prévision de récolte abondante. Accompagné du wali de Ouargla, Abdelghani Filali, le ministre a donné le coup d'envoi de cette campagne depuis l'exploitation "Global Agrodif" relevant du groupe Madar, localisé dans la région de Gassi-Touil (daïra de Hassi-Messaoud) et qui couvre une superficie de 4.400 hectares (ha) répartis en trois concessions agricoles. Selon les informations fournies sur site, la production céréalière de la wilaya d'Ouargla devrait atteindre cette saison les 475 645 quintaux, répartis entre le blé dur (435 000 quintaux), le blé tendre (20 790 quintaux), l'orge (5 565 quintaux), l'avoine (3 850 quintaux) et le triticale (10 440 quintaux). Cette production est réalisée sur une superficie exploitée de 9.854 ha, avec une extension de 1 525 ha, soit 16%, par rapport à la saison agricole précédente, a-t-on précisé. Les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement de la campagne de moisson ont été mobilisés, avec 24 moissonneuses, sept (7) botteleuses, sept (7) tracteurs, 50 camions et quatre (4) engins de transport de la récolte. Dans une déclaration à la presse, Oualid a fait savoir que, durant cette saison agricole, ont été réalisés plus de 400 km de pistes agricoles et plus de 900 km de réseau d'électrification agricole, soulignant que le secteur veille à l'accompagnement des exploitations agricoles et des

investisseurs, à travers notamment des programmes de soutien, d'électrification et d'assouplissement des procédures administratives. Il a écouté, par ailleurs, un exposé sur les programmes d'extension des réseaux d'électrification agricole au niveau des périmètres consacrés aux cultures stratégiques à travers la wilaya, et ce, lors de sa visite d'une exploitation privée où des explications lui ont été fournies sur les projets réalisés pour l'amélioration de la couverture énergétique et le soutien à l'activité agricole. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a ensuite procédé, toujours dans

la région de Gassi-Touil, à l'inauguration de deux (2) centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité cumulée de 100.000 quintaux. La visite ministérielle se poursuit avec l'inspection des travaux d'un centre de stockage intermédiaire de céréales (7 hangars) et d'un silo à céréales dans la commune de Hassi Benabdallah, ainsi qu'un projet de culture de la betterave sucrière destiné à la transformation, au niveau de l'exploitation du groupe Madar dans la commune de N'goussa.

Ania N.

ILS PORTENT SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

## Naftal prévoit la réalisation de projets au Niger

Le P-DG de Naftal, Djamel Cherdoud, et le directeur général de la Société nigérienne du pétrole, Ali Seïbou Hassan, ont coprésidé, jeudi, un groupe de travail consacré au renforcement de la coopération et du partenariat dans la distribution et la commercialisation des produits pétroliers. La réunion, tenue en présence de cadres dirigeants des deux entreprises et d'une représentante du groupe Sonatrach, s'est tenue dans le cadre de la visite de travail d'une délégation ministérielle nigérienne en Algérie. Les deux parties ont examiné la possibilité, pour Naftal, de réaliser 3 centres d'emballage de bouteilles de gaz butane au Niger. L'objectif est de renforcer les capacités de stockage et de distribution, d'améliorer l'approvisionnement du marché nigérien en butane et de soutenir l'infrastructure énergétique et le développement économique local.

La rencontre a aussi porté sur l'éventualité d'un approvisionnement du marché nigérien par Naftal en essence sans plomb et en carburateur Jet A1. Il s'agit de répondre aux besoins du transport

aérien et terrestre au Niger et d'assurer un approvisionnement régulier en ces produits stratégiques. Sur le volet formation et transfert de savoir-faire, Naftal s'est dite prête à accompagner les cadres et agents de la société nigérienne via des programmes de formation spécialisés couvrant les aspects techniques liés au stockage, à la distribution et à la commercialisation des produits pétroliers. Les discussions ont également abordé d'autres axes de coopération, notamment le gaz de pétrole liquéfié carburant, GPL/c, et le bitume, traduisant la volonté des deux parties de bâtir un partenariat stratégique global et durable au service des intérêts des deux pays. Au terme de la réunion, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre la coordination et la concertation pour concrétiser ces projets, afin de renforcer la coopération économique et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat dans le secteur des hydrocarbures et des services pétroliers entre l'Algérie et le Niger.

A. N.

LA « CARAVANE MARITIME DE LA RÉSISTANCE » TOMBE AUX MAINS DES SIONISTES

# Les militants battus, humiliés et filmés

Plusieurs militants internationaux ayant participé à la "Caravane maritime de la résistance" affirment avoir subi des violences et des mauvais traitements après l'interception de leurs navires par les forces sionistes en mer, alors qu'ils tentaient de se rendre vers la bande de Ghaza.

Le premier groupe de participants rapatriés est arrivé jeudi à l'aéroport d'Istanbul, après leur expulsion des territoires palestiniens occupés. Selon leurs témoignages, les navires auraient été interceptés en eaux internationales par la marine israélienne, dans le cadre d'une opération visant à empêcher leur progression vers Ghaza, soumis depuis plusieurs années à un strict blocus. Parmi les militants de retour figure le Belge Julien Cabral, apparu avec des traces visibles de blessures, notamment un hématome autour de l'œil et des lésions à la tête et à l'épaule. Il explique avoir embarqué sur un petit bateau parti de Turquie avec d'autres militants de diverses nationalités.

## LE NAVIRE INTERCEPTÉ À PLUS DE 500 KM DES CÔTES

Selon son témoignage, les forces navales sionistes auraient intercepté le navire à plus de 500 kilomètres des côtes palestiniennes. Il affirme que les communications auraient été coupées avant l'assaut, suivi — selon lui — de tirs de balles en caoutchouc, alors que les militants auraient levé les mains sans opposer de résistance. Les passagers auraient ensuite été ligotés et transférés de manière "violente" vers un navire



PH: AP

de détention, où ils auraient été placés dans des conteneurs. Plusieurs militants disent avoir été privés de soins médicaux malgré la présence de blessures et de fractures parmi les détenus. Ils évoquent également un manque d'eau, de nourriture et de produits d'hygiène, ainsi que des insultes et des pressions physiques lors des transferts vers les centres de détention en territoires occupés.

## DES IMAGES QUI CHOQUENT L'OPINION MONDIALE

Ces expulsions interviennent peu après la diffusion d'une vidéo par le ministre sioniste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, montrant les militants en détention. Cette publication a suscité de vives réactions et des critiques diplomatiques dans plusieurs pays. Le militant belge affirme de son côté qu'il retournera en Belgique après des examens médicaux, tout en déclarant vouloir participer à de futures initiatives visant à "briser le blocus de Ghaza". Un autre militant, le Turc

Bilal Kitay, a pour sa part déclaré que les forces israéliennes auraient agi avec une intensité supérieure à une précédente opération en avril, affirmant que "tous les participants ont été battus" lors de l'interception.

Selon les organisateurs, la marine israélienne a également saisi une autre caravane maritime en provenance de Turquie en début de semaine, dans le cadre d'opérations visant des navires se dirigeant vers Ghaza. Ces événements ont relancé le débat international autour des actions menées en mer par Israël pour empêcher l'arrivée de convois humanitaires vers l'enclave palestinienne, régulièrement qualifiées de "caravanes de solidarité" par leurs organisateurs.

## UNE OPÉRATION DE "PIRATERIE MARITIME"

La présidence palestinienne a fermement condamné ce qu'elle a qualifié de "crime" commis par le ministre dit de la Sécurité nationale au sein de l'entité sioniste, ainsi que l'interception et la saisie par

les forces d'occupation des navires de la "caravane maritime de la Résistance mondiale" dans les eaux internationales. Elle a également dénoncé les agressions et les mauvais traitements infligés aux militants arabes et internationaux participant à cette initiative humanitaire visant à briser le blocus imposé à la bande de Ghaza. Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), la présidence a estimé que l'interception des navires en haute mer constitue un acte illégal relevant de la piraterie maritime, ainsi qu'une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Elle considère également cet acte comme une atteinte grave à la liberté de navigation et aux actions humanitaires et de solidarité internationales. La présidence a exprimé sa "profonde indignation" face aux images montrant le ministre israélien extrémiste à l'intérieur du port occupé d'Ashdod, entouré de ses gardes, dans une visite qualifiée de provocatrice et de mise en scène, alors que les

militants étaient menottés et allongés au sol après leur arrestation. Elle a également dénoncé les humiliations, mauvais traitements et insultes subis par plusieurs d'entre eux, en violation manifeste des valeurs humaines et des normes internationales. Elle a par ailleurs condamné les déclarations jugées incitatives du ministre sioniste, qui s'est vanté de la détention des militants et a appelé à prolonger leur incarcération, estimant que ces propos reflètent, selon elle, une "mentalité raciste et extrémiste" qui guide les politiques de l'entité sioniste et traduit sa volonté de poursuivre ses violations contre le peuple palestinien et ses soutiens internationaux. La présidence palestinienne a salué le courage des participants à la "caravane maritime de la Résistance mondiale", les décrivant comme "la conscience vivante de l'humanité libre", et a rendu hommage à leurs positions humanitaires et morales. Elle a affirmé que ces actes de répression ne décourageront pas les défenseurs de la cause palestinienne à travers le monde.

Enfin, elle a appelé la communauté internationale, les Nations unies et l'ensemble des États à assumer leurs responsabilités juridiques et humanitaires envers le peuple palestinien, à œuvrer pour la levée du blocus de Ghaza, et à mettre fin aux attaques continues contre le peuple, ses terres et ses lieux saints. Elle a également exhorté à faire pression sur l'entité sioniste afin qu'elle cesse ses violations du droit international et garantisse la protection des militants internationaux, leur permettant de poursuivre leur rôle de soutien à la résilience du peuple palestinien, jusqu'à la fin de l'occupation et la concrétisation de l'indépendance de l'État de Palestine avec El-Qods comme capitale.

M. Seghilani

LIBAN

# L'armée sioniste cible les secouristes et les médicaux

Les régions du Sud-Liban ont été, hier, le théâtre d'une escalade militaire particulièrement violente, marquée par une intensification des frappes sionistes visant directement les centres et les équipes de secours médicaux. Plusieurs secouristes ont été martyrisés ou blessés dans différentes localités, dans un contexte de poursuite des hostilités et de tensions régionales croissantes.

Selon les informations rapportées depuis le terrain, les forces sionistes ont concentré leurs frappes sur des ambulances et des centres de secours dans plusieurs villages du Sud. À Deir Qanoun el-Nahr, trois frappes aériennes ont visé un convoi de la Association Al-Rissala pour les secours sanitaires, faisant deux martyrs et deux blessés parmi les secouristes. À Bourj Rahhal, une attaque aérienne a ciblé une moto ainsi que des équipes de secours, causant la mort d'un ambulancier et faisant quatre blessés. Dans le village de Hanawiya, une frappe nocturne a visé un point de déploiement du corp sanitaire, faisant quatre morts et deux blessés, selon l'Agence nationale d'information. Ces attaques ont suscité une vive condamnation des autorités sanitaires libanaises, qui dénoncent une violation grave du droit international humanitaire.

## UNE VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL

Le ministère libanais de la Santé a affirmé que les forces israéliennes poursuivent leurs violations en « ignorant les décisions

internationales et les résolutions de l'Organisation mondiale de la santé ». Dans un communiqué, le ministère a rappelé que ces frappes interviennent seulement deux jours après l'adoption d'une résolution internationale visant à protéger les personnels de santé au Liban. Il accuse Israël de cibler délibérément des secouristes « dépourvus de toute capacité militaire et engagés uniquement dans des missions humanitaires ». Selon les chiffres officiels, le nombre de secouristes et membres de la défense civile tués depuis le début de l'escalade s'élève désormais à 122 martyrs jusqu'au 21 mai, auxquels s'ajoutent six nouvelles victimes à Hanawiya et Deir Qanoun el-Nahr.

## POURSUITE DES FRAPPES DANS LE SUD

Parallèlement aux attaques contre les équipes médicales, les bombardements israéliens se sont poursuivis sur plusieurs zones du Sud-Liban, notamment la ville de Nabatiyé, ainsi que les localités de Majdal, Kfar Tebnit et les abords de Mifadoun. Cette intensification des frappes s'inscrit dans un contexte de violence continue dans la région frontalière, où les civils et les infrastructures sont régulièrement touchés.

## LA RÉSISTANCE ASSURE LA RIPOSTE

En parallèle, la résistance libanaise continue de mener des opérations contre des positions israéliennes dans le nord de la Palestine occupée et dans le Sud-Liban,

en réponse — selon ses déclarations — aux violations répétées de l'accord de cessez-le-feu depuis le 17 avril. Ces opérations visent, selon les communiqués publiés, des sites militaires israéliens et s'inscrivent dans une logique de riposte aux attaques en cours.

Le commandant de l'armée libanaise, le général Rodolphe Haykal, a affirmé que l'institution militaire restera « un rempart solide face aux tentatives de déstabilisation et de menace contre la paix civile ». Dans son ordre du jour à l'occasion de la fête de la Résistance et de la Libération, il a souligné que le Liban traverse des défis majeurs liés à la poursuite des agressions israéliennes, évoquant « des destructions massives et des milliers de martyrs et de blessés ». Il a également insisté sur le rôle de l'armée dans l'accompagnement des populations touchées et la préservation de la stabilité interne.

## « UN PIÈGE STRATÉGIQUE DANS LE SUD-LIBAN »

Dans les médias sionistes, certains analystes militaires estiment que la stratégie actuelle dans le Sud-Liban reproduit des erreurs du passé. Selon un commentateur de Maariv, la création d'une zone de sécurité ne permettrait pas d'assurer la protection du nord d'Israël, la résistance libanaise continuant de mener des opérations d'usure. L'analyse évoque des tactiques inspirées de la guerre de guérilla, basées sur la surveillance, la collecte de renseignements et des attaques ciblées, visant à épuiser les

forces israéliennes plutôt qu'à engager un affrontement frontal. Le texte souligne également que les technologies militaires déployées sur le terrain n'ont pas permis, selon lui, de neutraliser totalement la menace des drones et des engins explosifs utilisés dans la région.

## SANCTIONS AMÉRICAINES ET TENSIONS POLITIQUES INTERNES

Sur le plan politique, la résistance libanaise et ses alliés ont dénoncé les sanctions américaines visant plusieurs responsables politiques et militaires libanais. Ces sanctions ont été qualifiées de tentative de pression politique et de « mesure de dissuasion » visant à affaiblir les institutions nationales.

Les concernés estiment qu'il s'agit d'une ingérence destinée à influencer le paysage politique libanais dans un contexte de guerre et de tensions régionales. Le mouvement Amal a également rejeté ces mesures, les qualifiant d'« injustifiées et inacceptables », affirmant qu'elles ciblent directement son rôle politique et institutionnel. L'ensemble de ces développements confirme une détérioration continue de la situation sécuritaire dans le Sud-Liban, où les affrontements, les frappes aériennes et les attaques ciblées contre les infrastructures civiles et médicales se multiplient. Entre escalade militaire, tensions politiques et crise humanitaire, la région demeure au cœur d'un conflit aux répercussions régionales croissantes.

M. S.

A L'OCCASION DE 25 ANS DU NEPAD LANCÉ EN 2001

# L'Afrique du Sud appelle à une intégration africaine plus soutenue

Le vice-président sud-africain Paul Mashatile a appelé jeudi à une intégration africaine plus poussée, à une industrialisation plus rapide et à une plus grande appropriation africaine du développement, alors que le continent célébrait les 25 ans du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).



Le vice-président sud-africain Paul Mashatile

S'exprimant lors du petit-déjeuner d'affaires de haut niveau NEPAD@25 au Cap, Mashatile a déclaré que l'Afrique devait renforcer le commerce intra-africain, les chaînes de valeur régionales et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). L'événement a réuni des représentants des gouvernements, des entreprises et des institutions de

développement, dont l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, l'un des architectes fondateurs du NEPAD. Lancé en 2001, le NEPAD était le principal cadre de développement de l'Union africaine (UA), visant à promouvoir la croissance économique, l'intégration régionale et la réduction de la pauvreté sur le continent. En 2018, l'UA a

intégré l'agence du NEPAD à son architecture de développement sous le nom d'Agence de développement de l'UA-NEPAD (AUDA-NEPAD). « Aujourd'hui, l'AUDA-NEPAD fonctionne comme le principal bras opérationnel de l'Agenda 2063 de l'Union africaine », a déclaré Mashatile, ajoutant que l'agence promet « l'appropriation africai-

ne » et le principe selon lequel « l'avenir de l'Afrique doit être façonné par son propre peuple ». Il a souligné que l'Afrique était toujours confrontée à d'importantes lacunes en matière d'infrastructures, de capacités industrielles, d'accès à l'énergie et de connectivité numérique, avertissant que le continent « ne peut pas continuer à exporter des matières premières tout en important des produits finis à un prix plus élevé ».

« L'avenir de l'Afrique repose sur la valorisation, la fabrication, la transformation, l'intégration logistique, la coopération énergétique et l'industrialisation numérique », a déclaré Mashatile.

Il a également plaidé pour des réformes du système financier mondial, notamment une représentation plus équitable des économies en développement au sein du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ainsi que des mécanismes de financement qui reflètent mieux les besoins des pays du Sud.

R. I.

POUR PRÉVENIR LA PROPAGATION DE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

## L'Ouganda suspend les vols en provenance de la RDC

L'Ouganda a annoncé jeudi la suspension temporaire des vols à destination et en provenance de la République démocratique du Congo (RDC) voisine suite à une épidémie de la maladie à virus Ebola Bundibugyo qui a tué des dizaines de personnes. Diana Atwine, secrétaire permanente du ministère de la Santé, a déclaré dans un communiqué publié à Kampala que le Groupe de travail national (NTF), présidé par la vice-présidente ougandaise Jessica Alupo, avait décidé de suspendre tous les vols entre l'Ouganda et la RDC, la mesure entrant en vigueur dans les 48 heures. Cette décision fait suite à la détection, la semaine dernière, de deux cas importés d'Ebola à Kampala, la capitale ougandaise. Un Congolais de 59 ans est décédé des suites du virus à l'hôpital musulman de Kibuli, à Kampala, tandis qu'un autre patient demeure en isolement à l'hôpital national de référence de Mulago. Au total, 127 personnes ayant

été en contact avec le patient ont été identifiées et placées en quarantaine institutionnelle.

« Le NTF a décidé de suspendre temporairement tous les vols à destination et en provenance de la RDC vers l'Ouganda. Cette mesure entrera en vigueur dans les 48 heures », a déclaré Atwine. Elle a ajouté que le gouvernement avait également suspendu temporairement les services de ferry publics de passagers sur le fleuve Semuliki, les opérations de bus transfrontalières et tous les transports publics de passagers entre l'Ouganda et la RDC pour les quatre prochaines semaines, tout en autorisant la circulation continue des marchandises et des denrées alimentaires. Selon le ministère, les marchés hebdomadaires des sous-comtés frontaliers des districts à haut risque ont également été suspendus pour quatre semaines. La NTF a activé une série de mesures de préparation et de réponse, notamment la suspension des célébra-

tions culturelles et des événements commémoratifs qui attirent de grandes foules le long de la frontière entre l'Ouganda et la RDC.

« Le ministère souligne en outre que la maîtrise définitive de l'épidémie dépend de l'interruption des transmissions en RDC et réaffirme l'engagement de l'Ouganda à soutenir les efforts régionaux », a déclaré Atwine. Au cours des dernières 24 heures, les autorités sanitaires de la RDC et l'Organisation mondiale de la santé ont signalé une aggravation de l'épidémie dans ce pays d'Afrique centrale, avec environ 600 cas suspects et 139 décès probables enregistrés depuis que l'épidémie a été officiellement déclarée le 15 mai. Initialement concentrée dans la province d'Ituri, l'épidémie s'est depuis propagée au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, tandis que deux cas importés confirmés ont également été signalés en Ouganda voisin.

R. I.

EN RAISON DES PRESSIONS INFLATIONNISTES

## La banque centrale du Rwanda relève son taux directeur

Le Comité de politique monétaire de la Banque nationale du Rwanda a annoncé jeudi une hausse du taux directeur de 100 points de base à 8,25 % afin de ramener l'inflation à l'objectif à moyen terme.

S'adressant aux journalistes à Kigali, la capitale du Rwanda, la gouverneure de la Banque centrale, Soraya Hakuziyaremye, a déclaré que cette hausse était une réponse à l'inflation croissante et à l'aggravation des risques pesant sur les perspectives économiques.

Hakuziyaremye a déclaré que la décision du comité démontrait l'engagement de la banque en faveur de la stabilité des prix, ce qui est crucial pour la stabilité macroéconomique au sens large et pour le pouvoir d'achat des ménages. En février, le taux directeur de la banque centrale a été relevé de 50 points de base pour atteindre 7,25 %, dans le cadre des efforts déployés pour contenir l'inflation. Dans un communiqué, la banque a déclaré que la hausse des taux, « associée à des mesures supplémentaires prises par le gouvernement pour atténuer les pressions inflationnistes, contribuera également à ramener l'inflation à l'objectif de 5 % à moyen terme ».

Au premier trimestre 2026, l'inflation globale au Rwanda est passée de 7,4 % au quatrième trimestre de l'année précédente à 9,1 %, sous l'effet de la hausse des prix de base, des produits frais et de l'énergie, selon la banque centrale. Des données plus récentes de la banque centrale ont montré que l'inflation est passée de 9,2 % en mars à 13 % en avril, dépassant ainsi la limite supérieure de la fourchette cible d'inflation de 2 à 8 %.

Le communiqué indique que la banque centrale a revu à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2026, l'inflation moyenne étant désormais projetée à 13,9 %, contre 9,4 % prévus en février. Elle a indiqué que ce changement reflète des facteurs à la fois externes et internes, notamment l'impact du conflit au Moyen-Orient sur les produits énergétiques tels que le carburant et le gaz, et la hausse des coûts de transport due aux modifications d'itinéraires suite à la fermeture du détroit d'Ormuz.

R. I.

EBOLA EN RDC

## MSF achemine une importante cargaison de matériel médical vers l'Ituri

Une importante cargaison de matériel médical et logistique de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) destinée à la province de l'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, épice de la récente épidémie d'Ebola qui continue de faire des victimes, est arrivée hier, rapportent des médias. Selon MSF, huit tonnes d'équipements ont été acheminés à Bunia, chef-lieu de l'Ituri, afin de renforcer les capacités de prise en charge des malades et d'appuyer les équipes déployées sur le terrain.

La cargaison comprend notamment des médicaments, des équipements de protection individuelle ainsi que du matériel destiné à l'installation et à l'extension des infrastructures sanitaires adaptées à la lutte contre Ebola. « L'enjeu est d'arriver le plus rapidement possible sur site avec du personnel et du matériel, tout en assurant une coordination avec les différents acteurs présents dans la zone », a expliqué Clément Chauvel, coordonnateur logistique de MSF Belgique à Kinshasa. L'organisation humanitaire a également indiqué que plusieurs tentes spécialisées, conçues pour le suivi sécurisé des patients, figurent parmi les équipements acheminés vers la région. Par ailleurs, six véhicules aménagés en ambulances devraient être envoyés durant le week-end afin de soutenir les opérations sanitaires dans les zones affectées. Plusieurs organisations internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF, participent également à la riposte contre l'épidémie.

R. I.

POUR PROTÉGER LE LAC VICTORIA

## Le PM tanzanien appelle à une coopération régionale renforcée

Le Premier ministre tanzanien Mwigulu Nchemba a appelé jeudi les États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) à renforcer leur coopération en matière de protection et de conservation du lac Victoria, affirmant qu'il s'agit d'une ressource partagée vitale qui soutient les moyens de subsistance et les économies de millions de personnes dans la région. S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de la première Journée du lac Victoria organisée à Mwanza City, Nchemba a déclaré que le lac n'appartient à aucun seul pays mais constitue une ressource unificatrice pour le

bloc régional. « Le lac Victoria est une ressource qui nous unit en tant que communauté, et nous devons travailler ensemble pour protéger son environnement, sa sécurité et son potentiel économique », a-t-il déclaré.

Partagé entre la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda, le lac Victoria est le plus grand lac d'Afrique et le deuxième plus grand lac d'eau douce au monde par sa superficie.

Il fait vivre des millions de personnes grâce à la pêche, au transport, à l'agriculture et au commerce, mais il est confronté à des menaces croissantes liées à la pollution, aux changements clima-

tiques, aux espèces végétales envahissantes et à la dégradation de l'environnement.

L'événement, organisé sous le thème « Notre eau, notre avenir : unissons-nous pour la durabilité du bassin du lac Victoria », a réuni des représentants de Tanzanie, du Kenya et d'Ouganda. Nchemba a déclaré que les célébrations annuelles devraient contribuer à promouvoir une gestion durable des ressources en eau, à renforcer la solidarité régionale et à accroître la responsabilité collective dans la protection de l'écosystème du lac. Il a déclaré que la Tanzanie continuerait de coopérer

avec les États membres de la CAE pour améliorer les systèmes de sécurité du transport fluvial, lutter contre la dégradation de l'environnement et développer l'utilisation des technologies dans la surveillance des pêcheries, la gestion de la qualité de l'eau et la lutte contre le changement climatique.

La CAE est une organisation intergouvernementale régionale qui compte huit États membres : le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie.

R. I.

**CONSTANTINE.** AUTOROUTE EST-OUEST

# Mise en service de la bretelle reliant le pôle urbain "Retba"

Le projet de la bretelle routière reliant le pôle urbain "Retba", situé dans la commune de Didouche Mourad (20 km au nord de Constantine), à l'autoroute Est-Ouest via l'échangeur n 9, est officiellement entré en service, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, cette infrastructure, réalisée par l'Algérienne des Autoroutes (ADA), s'inscrit dans le cadre des programmes de développement visant à renforcer la connectivité des zones éloignées et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Les services de la wilaya ont souligné que cette réalisation contribuera à consolider les infrastructures de transport grâce à l'aménagement d'un accès



direct et sécurisé vers l'autoroute Est-Ouest, permettant ainsi d'alléger sensiblement la pression quotidienne observée sur les principaux axes routiers et d'optimiser la fluidité de circulation au profit des usagers. Le projet devrait également favoriser l'intégration du pôle urbain "Retba" ainsi que des zones septentrionales de la wilaya, d'autant plus que ce secteur regrou-

pe plus de 30.000 habitants et près de 10.000 logements, ce qui lui confère une portée stratégique et un intérêt majeur en matière de développement territorial, a-t-on indiqué. Cette nouvelle desserte contribuera, par ailleurs, à réduire la congestion enregistrée sur la route nationale n 3 et à faciliter l'accès aux zones industrielles ainsi qu'aux différents équipements

et infrastructures de service, selon la même source. D'après la fiche technique du projet, la voie réalisée s'étend sur une longueur globale de 800 mètres linéaires, à raison de 400 mètres dans chaque sens de circulation. L'opération a également porté sur la réalisation d'ouvrages hydrauliques, l'installation d'équipements dédiés à la sécurité routière ainsi que des travaux d'aménagement, de remblaiement et de revêtement conformément aux normes techniques en vigueur. Dans ce contexte, les services de la wilaya ont salué les efforts consentis par l'ensemble des intervenants ayant contribué à la concrétisation de ce projet dans les délais impartis et selon les standards requis, précisant que l'Etat a mobilisé une enveloppe financière de 320 millions de dinars afin de rapprocher des milliers de citoyens de l'autoroute Est-Ouest et d'améliorer durablement leur mobilité quotidienne.

**TLEMCCEN.** SANTÉ

## Journée d'étude sur "La responsabilité médicale et juridique de la sage femme"

Le Palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemccen a accueilli, jeudi, une journée d'étude intitulée : "La responsabilité médicale et juridique de la sage-femme : enjeux et limites", dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des sages-femmes. La directrice de l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant et chirurgie pédiatrique de Tlemccen, Naamaoui Djamilia, a souligné, dans son allocution lors de cette rencontre organisée par la direction de la Santé en coordination avec l'établissement hospitalier concerné, que les sages-femmes constituent "un pilier essentiel du système de santé et une garantie de sécurité pour la mère et l'enfant". Elle a indiqué que l'exercice de cette profession est encadré par un cadre juridique définissant les prérogatives de la sage-femme, ainsi que les limites de ses responsabilités, malgré la protection légale dont elle bénéficie au sein des établissements de santé. L'intervenante

a indiqué que les sages-femmes reçoivent une formation juridique en complément de leur formation médicale, ce qui les oblige à appliquer les connaissances juridiques acquises dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Elle a également mis en avant que certaines erreurs médicales enregistrées sont souvent dues à la forte pression que connaît l'établissement mère-enfant de Tlemccen, en raison de l'accueil de cas graves et complexes de femmes enceintes transférées depuis d'autres wilayas. Cette situation nécessite une intervention urgente du personnel médical, notamment des sages-femmes, afin d'éviter des complications ou des décès. De son côté, le spécialiste en gynécologie-obstétrique à l'hôpital d'Oran, le professeur Chafi Belkacem, a insisté sur la nécessité pour les sages-femmes de maîtriser l'ensemble des lois régissant la profession, afin d'exercer leurs missions dans un cadre juridique sain et

d'éviter tout dépassement ou erreur susceptible d'entraîner des handicaps ou des décès chez les nouveau-nés à la suite de négligences ou de manquements. Par ailleurs, Amina Lati, du service de médecine légale, a évoqué l'importance des documents médicaux dans le travail des sages-femmes, notamment le document appelé "plan de travail de l'accouchement", considéré comme une référence essentielle permettant de retracer toutes les étapes de la prise en charge de la patiente et contribuant à la protection juridique de la sage-femme en cas d'incident durant l'exercice de ses fonctions. Elle a ajouté que la maîtrise des aspects juridiques constitue un complément indispensable aux compétences médicales acquises durant la formation, garantissant ainsi l'exercice de la profession conformément aux cadres juridiques et réglementaires en vigueur. Cette journée d'étude a été marquée par plusieurs interventions portant sur des thèmes liés au "respect du secret professionnel par la sage-femme", à "la responsabilité civile et pénale de la sage-femme en cas d'erreurs médicales", ainsi qu'à "la protection juridique des établissements de santé", avec la participation d'enseignants universitaires et de représentants de la Cour de justice de Tlemccen.

**AÏN-TÉMOUCHENT.** DÉVELOPPEMENT

## La wilaya bénéficiaire de 98 projets au titre de l'année en cours

La wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié de 98 opérations de développement inscrites dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2026, a indiqué, jeudi, le directeur de la programmation et du suivi budgétaire de la wilaya, Ali Koubaa. Lors des travaux du conseil exécutif de wilaya, le même responsable a précisé que "le programme sectoriel de l'année en cours comprend 98 opérations de développement dotées d'une enveloppe financière globale de 10,32 milliards de dinars, destinée à la réalisation de projets de développement dans différents secteurs, visant la concrétisation de plusieurs équipements

publics, infrastructures de proximité et projets d'aménagement urbain". La wilaya a également été renforcée, durant l'année en cours, par une autre enveloppe financière de 2,39 milliards de dinars destinée à la réévaluation de plusieurs projets de développement en cours de réalisation, dans le cadre de différents programmes sectoriels, a ajouté la même source. Par ailleurs, la wilaya a enregistré, à la fin de l'année 2025 et durant l'année en cours, la réception de 64 projets sectoriels de développement inscrits dans le portefeuille des projets des années précédentes, selon les explications de M. Koubaa. Le wali

d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, qui présidait les travaux du conseil exécutif de wilaya, a insisté sur "la nécessité de veiller au lancement effectif des différents projets sectoriels inscrits au profit de la wilaya et à leur réception dans les délais contractuels fixés par le cahier des charges". Le même responsable a également rappelé "l'importance des projets de développement dont a bénéficié la wilaya, permettant d'améliorer le cadre de vie dans plusieurs communes à travers des projets d'amélioration urbaine, de réhabilitation des routes, ainsi que la réalisation de nouveaux équipements de proximité".

**MASCARA.** OLYMPIADES LOCALES DES MÉTIERS 2026

## Lancement des compétitions

Les compétitions de wilaya des Olympiades des métiers 2026 ont été lancées, jeudi à Mascara, avec la participation de 122 stagiaires, garçons et filles, a-t-on appris auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), organisatrice de l'événement. Ces stagiaires, actuellement en formation dans 18 établissements de formation, concourent dans 22 spécialités professionnelles, telles que le chauffage central, l'électricité du bâtiment et l'aménagement paysager, a-t-on fait savoir de même source. Cette compétition professionnelle, qui se déroule sur une semaine, est supervisée par un

jury composé de 60 enseignants, permettant à plus de 20 stagiaires de se qualifier pour la compétition régionale des Olympiades des métiers. Ces éliminatoires, organisées sous le patronage du ministère de tutelle, visent à offrir aux jeunes stagiaires brillants l'opportunité de démontrer leurs compétences dans leurs spécialités professionnelles et de se préparer à participer aux Olympiades mondiales des métiers. Elles permettent également de découvrir des talents, de motiver et d'encourager les concurrents à s'orienter vers l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises, a-t-on ajouté.

**MOSTAGANEM.** PÔLE

INDUSTRIEL DE BORDJIA-GOUARA

## Entrée en exploitation de six projets

Six projets d'investissement industriels sont entrés, récemment, en exploitation au niveau du pôle industriel de Bordjia-Gouara, à l'Ouest de la wilaya de Mostaganem, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya. La même source a précisé que la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement ayant bénéficié de concessions avant la promulgation de la loi 23-17, relative aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, a tenu une réunion consacrée à l'examen de la situation des projets d'investissement au sein de ce pôle industriel. Dans ce cadre, la zone industrielle "Bordjia 1" compte un total de 22 projets d'investissement, dont cinq (5) sont entrés en exploitation, 14 sont en cours de réalisation, tandis que trois (3) projets ont été déclarés non conformes, souligne-t-on. Quant à la zone industrielle "Bordjia 2", elle recense actuellement quatre projets d'investissement, dont trois en cours de réalisation et un projet non conforme. Le pôle comprend également la zone d'activités de "Gouara", qui abrite 11 projets d'investissement, dont un projet déjà mis en service, deux achevés, quatre (4) autres en cours de réalisation, ainsi que quatre (4) projets non conformes, selon la même source. Après l'étude des dossiers de 37 projets d'investissement, la commission de wilaya a décidé d'adresser des mises en demeure à 18 investisseurs, tout en accompagnant 15 autres investisseurs. Par ailleurs, le droit de concession a été retiré à quatre (4) projets pour non-respect des engagements fixés. Les services de la wilaya ont souligné que l'administration poursuit l'accompagnement des "investisseurs sérieux" capables de concrétiser leurs projets sur le terrain, parallèlement à la poursuite de l'opération d'assainissement du foncier économique et de récupération des assiettes foncières non exploitées par des investisseurs non actifs. La wilaya de Mostaganem mise sur ces zones industrielles, qui comprennent 423 assiettes foncières à Bordjia 1, 427 à Bordjia 2, ainsi que 33 à la zone de Gouara, pour créer un pôle industriel régional susceptible de générer des milliers d'emplois et de contribuer au renforcement de la dynamique économique aux niveaux local et national.

EL-BAYADH. EN PRÉVISION DE L'ÂID EL-ADHA

# Une vingtaine de points de vente de bétail

Une vingtaine de points de vente de proximité pour la vente du mouton de l'Aïd El-Adha, ont été désignés à travers les wilayas d'El-Bayadh et de la nouvelle wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Services agricoles.

Les responsables de l'inspection vétérinaire de wilaya ont indiqué à l'APS que ces points de vente réglementés, mis en place par les autorités locales des wilayas d'El-Bayadh et d'El-Abiodh Sidi Cheikh pour la commercialisation des moutons du sacrifice, s'inscrivent dans le cadre des mesures prises pour préparer l'Aïd El-Adha. Ces espaces sont répartis à travers les communes d'El-Bayadh, El-Abiodh Sidi Cheikh, El-Bnouad, Arbaouat, Bougtob, Rogassa, El-Ghassoul, Boualem, Sidi-Amar, Stitten et Brezina. Ils viendront s'ajouter à huit importants marchés hebdomadaires de bétail, notamment ceux d'El-Bayadh, Bougtob et Cheguig, classés parmi les plus grands marchés de bétail du pays, ainsi qu'aux marchés des communes de Toumoulina, El Mehara, Boualem, Rogassa, Brezina et El-Abiodh Sidi Cheikh. Selon la même source, ces espaces attirent un grand nombre d'éleveurs, de commerçants et d'acheteurs provenant de différentes wilayas du pays, particulièrement durant la période précé-



Ph:DR

dant l'Aïd El-Adha. Les vétérinaires relevant de l'Inspection vétérinaire de wilaya, à travers les différentes circonscriptions agricoles, assurent le contrôle de la qualité et de l'état sanitaire du bétail mis en vente. Ils fournissent également des orientations et des conseils aux éleveurs afin d'éviter les maladies affectant les cheptels ovins, notamment les zoonoses telles que le "kyste hydatique". Leurs missions comprennent aussi le contrôle des mouvements de transport du cheptel, ainsi que la délivrance des autorisations de transfert des têtes de bétail hors wilaya. Les points locaux de vente et de

commercialisation du bétail ont également été renforcés par trois points supplémentaires dédiés à la vente des moutons importés, répartis entre les communes d'El-Bayadh, El-Abiodh Sidi Cheikh et Bougtob, où toutes les mesures nécessaires ont été prises afin d'assurer le bon déroulement de cette opération. Dans le cadre des préparatifs en cours pour accueillir cette fête religieuse, trois abattoirs ont également été mobilisés à travers la wilaya, dont le complexe régional des viandes rouges de Bougtob, ainsi que les deux abattoirs communaux d'El-Bayadh et d'El-Abiodh Sidi Cheikh.

GUELMA. AQUACULTURE

## Ensemencement de 34.000 alevins de mullet dans 3 grands bassins

Pas moins de 34.000 alevins de mullet ont été lâchés depuis début mai courant dans trois grands bassins d'irrigation agricole dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de pêche et d'aquaculture. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ensemencement d'un de ces bassins dans la commune de Guelma pendant une journée de vulgarisation au profit des aquaculteurs sur les normes de sécurité, M. Faouzi Hebiba a précisé que l'opération d'ensemencement de ce bassin par 13.000 alevins est la troisième durant ce mois. L'ensemencement de ce bassin de

50.000 m3 sera poursuivi dans les prochains jours pour porter à près de 20.000 le nombre des alevins lâchés, selon la même source. A la mi-mai, une opération similaire a porté sur l'ensemencement de 6.000 alevins de mullet dans un grand bassin d'irrigation d'une ferme agricole de la commune de Sellaoua Announa et avait été précédé début mai par l'ensemencement de 15.000 alevins dans un bassin d'irrigation d'une ferme privée dans la commune d'El Fedjoudj. L'opération d'ensemencement se poursuivra pour toucher au total neuf grands bassins d'irrigation impliqués dans le programme d'aqua-

culture dans les bassins agricoles, selon la même source. Selon les informations relevées sur site, la journée de vulgarisation a été organisée conjointement par les directions de la pêche et de l'aquaculture et de la protection civile dans le cadre de la campagne nationale de prévention des risques de la saison estivale intitulée "la baignade dans les lieux interdits, une mort certaine". La journée de vulgarisation a également été marquée par la participation de la direction des services agricoles (DSA), de la chambre de la pêche et de la chambre de l'agriculture en présence d'agriculteurs, d'opérateurs et

de représentants de l'union nationale des paysans algériens (UNPA). Les éléments de la protection civile ont donné à l'occasion des conseils sur les risques de la baignade dans les bassins agricoles et les modalités d'intervention en cas de noyade, alors que le représentant de la CRMA a exposé les offres d'assurance de ces ouvrages hydriques. Les représentants des dispositifs d'aide et de financement ont présenté à l'occasion les avantages incitatives proposés pour l'accompagnement des investisseurs en aquaculture.

SÉTIF. JUSTICE

## Journée d'étude sur « la sécurité juridique et son impact sur le développement économique »

La Cour de justice de Sétif a organisé jeudi une journée d'étude sur "la sécurité juridique et son impact sur le développement économique".

Dans son allocution à la séance d'ouverture de cette rencontre organisée en partenariat avec l'ordre des avocats de la région de Sétif et l'Union nationale des entrepreneurs publics et le Conseil du renouveau économique algérien, le président de cette Cour, Youcef Yakoubi, a souligné l'importance du rôle de la justice dans la stratégie nationale de l'économie productive et ouverte, dans l'accompagnement des opérateurs économiques par l'instauration d'un climat propice pour

la concrétisation de leurs projets. L'intervenant a ajouté que la justice algérienne prend en compte les nouvelles évolutions de l'espace économique national de sorte à assurer une justice anticipée et préventive qui contribue à la concrétisation du développement économique.

De son côté, le procureur général près la même Cour, Fayçal Zerdazi, a rappelé que "la Constitution de 2020 est venue asseoir une nouvelle phase de réformes en consacrant la liberté d'investissement, du commerce et d'entreprendre avec l'engagement de l'Etat à améliorer le climat des affaires, lutter contre la bureaucratie et promouvoir la bonne gouvernance et la

transparence, la sécurité juridique étant une condition fondamentale pour le développement l'attrait de l'investissement".

Les participants ont abordé les cinq axes du "rôle de l'administration dans le développement économique", "les garanties juridiques et judiciaires de l'investissement", "la protection de l'opérateur économique comme préalable au succès des réformes économiques entre décriminalisation de l'acte de gestion et mécanismes de règlement pénal volontaire", "amélioration du climat des affaires" et "réformes structurelles".

BÉJAÏA. INFRASTRUCTURES

## De nouveaux projets pour améliorer les services postaux

Le secteur de la poste dans la wilaya de Bejaïa a bénéficié, au titre de l'année 2026, de plusieurs projets de développement visant à améliorer et rapprocher les services postaux des citoyens à travers plusieurs communes, a-t-on appris de l'unité de wilaya d'Algérie Poste. Selon le directeur de l'unité d'Algérie Poste, Ali Ramoul, un nouveau bureau de poste est en cours de réalisation au pôle urbain "Mohamed Mokrani" de la commune d'Oued Ghir, avec un taux d'avancement des travaux avoisant les 50 %, pour une livraison prévue avant la fin de l'année. Un autre bureau de poste sera mis en service durant l'année en cours dans la localité de Biziou, relevant de la commune d'Amalou, tandis qu'un bureau mobile sera acquis en juin prochain afin de renforcer la qualité des prestations. Le programme comprend également la réhabilitation de plusieurs bureaux de poste dans la commune de Tamridjet, à El-karia (commune de Souk El-Tenine), Akabiw (commune de Timezrit) et au village Adjiouane de la commune de Draâ El Gaid. Par ailleurs, un espace dédié aux distributeurs automatiques de billets (DAB) sera ouvert cette année dans la ville de Kherrata, après celui inauguré récemment à Akbou. Trois nouveaux distributeurs automatiques seront également installés la semaine prochaine au niveau des bureaux de poste "Toubal" et "Hassiba Ben Bouali" du chef-lieu de wilaya ainsi qu'à Sidi Ayad.

TIZI-OUZOU. SANTÉ

## Ouverture de la première journée d'hépatogastro-entérologie

La première journée d'hépatogastro-entérologie s'est ouverte jeudi à Tizi-Ouzou avec la participation de nombreux experts, spécialistes et médecins généralistes. Abrisée par le CHU Nedir Mohamed, cette rencontre scientifique vise à unifier les pratiques médicales et à sensibiliser le corps médical, particulièrement les médecins généralistes, sur l'importance du diagnostic précoce pour améliorer la qualité des soins et de vie des patients. Elle a été l'occasion de débattre des avancées thérapeutiques et des défis liés aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin et au cancer colorectal, et de souligner l'importance du diagnostic précoce. Ainsi, le Pr. Nakmouche Mhamed, chef de service gastro-entérologie à l'hôpital de Bab El Oued, a déploré le retard du diagnostic pouvant aller jusqu'à 24 mois entre l'apparition des premiers symptômes et la prise en charge, ce qui favorise, a-t-il précisé, l'apparition de complications irréversibles rendant les traitements médicaux obsolètes et nécessitant une chirurgie d'urgence lourde. De son côté, le Pr. Dalila Tagzout, chef de service hépatogastro-entérologie au CHU de Tizi-Ouzou, a salué l'avènement de nouvelles thérapies biologiques, dites biothérapies, et des techniques chirurgicales innovantes qui permettent aujourd'hui de cibler efficacement les lésions intestinales. A noter que cette journée a été organisée par le service hépatogastro-entérologie du CHU de Tizi-Ouzou et a regroupé des spécialistes et des médecins généralistes.

AVIS DU PNUE

## La problématique du plastique

L'économie mondiale du plastique n'est pas seulement une question de déchets. C'est aussi une question climatique.

L'utilisation croissante des plastiques, qui entraîne inévitablement davantage de pollution plastique, nuit gravement à la biodiversité de la planète et contribue également au changement climatique. Les plastiques sont fabriqués en immense majorité à partir de produits pétrochimiques dérivés du pétrole et du gaz naturel. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les plastiques génèrent des émissions nocives de gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction et le raffinage jusqu'à la production, le transport et l'élimination. Le PNUE avertit que ces gaz, qui alimentent le changement climatique, continueront probablement d'augmenter si la production de plastiques poursuit sa croissance sans contrôle. Les plastiques sont omniprésents dans notre quotidien en raison de leur faible coût, de leur durabilité, de leur légèreté et de leur grande polyvalence. La majeure partie de la production mondiale est destinée aux emballages, notamment alimentaires : bouteilles, sacs de courses, films plastiques et contenants à usage unique. Ce sont aussi les produits les plus faciles à remplacer par des alternatives plus durables. Le secteur du



bâtiment figure parmi les plus gros consommateurs de plastiques, utilisés dans les tuyaux, les matériaux isolants, les revêtements de sol ou encore les cadres de fenêtres. Dans ce domaine, les possibilités de substitution restent toutefois limitées. Les biens de consommation et les textiles dépendent également fortement des plastiques : vêtements en polyester, jouets, meubles ou produits ménagers en contiennent en grande quantité. Leur remplaçabilité varie selon les usages et les coûts des alternatives disponibles. Les transports — notamment les pièces automobiles — ainsi que l'électronique reposent eux aussi largement sur les plastiques, dont le remplacement rapide demeure complexe en raison de leurs propriétés techniques. Enfin, dans le secteur médical, de nombreux produits comme les seringues, les équipements de protection individuelle ou les emballages stériles restent difficilement substituables par des matériaux non plastiques, ce qui limite fortement les alternatives à court terme. Selon le PNUE, « nous devons repenser la manière dont nous produisons, utilisons et éliminons les plastiques ». Quels plastiques peuvent réellement être remplacés ? Le principal critère pour évaluer la possibilité de remplacer les plastiques est celui de la nécessité plutôt que de la simple commodité. Environ un tiers des plastiques utilisés dans le monde pourrait être remplacé relativement facilement. De nombreux pays ont déjà adopté des lois interdisant les sacs plastiques ou les ustensiles jetables, favorisant le recours à des sacs réutilisables ainsi qu'à des couverts en métal, en bois ou en bambou. Ces alternatives deviennent sou-

vent plus compétitives lorsque les prix du pétrole augmentent. Un autre tiers des usages est considéré comme partiellement remplaçable, notamment dans les textiles, les matériaux de construction et le mobilier. Cependant, ces substitutions ne sont pas toujours sans conséquences : dans certains cas, elles peuvent entraîner d'autres impacts environnementaux, comme une hausse des émissions de gaz à effet de serre, une consommation accrue d'eau ou encore la déforestation. À l'inverse, certains plastiques à usage technique essentiel — notamment dans le secteur médical, les équipements de protection ou les composants électriques et électroniques — restent aujourd'hui très difficiles, voire presque impossibles, à remplacer. Comme le rappelle le PNUE, « la solution n'est pas d'interdire tous les plastiques, mais d'éliminer les plastiques inutiles, évitables et problématiques ». Il convient également de rappeler que tous les plastiques n'ont pas le même impact environnemental ni le même degré de nocivité. Dans certains cas, leur utilisation peut même contribuer à réduire les émissions.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les matériaux isolants à base de plastique améliorent l'efficacité énergétique des bâtiments et limitent les pertes de chaleur. Les composants plastiques légers utilisés dans les véhicules permettent de réduire leur poids, et leur consommation de carburant ainsi que leurs émissions de gaz à effet de serre.

CLIMAT ET SANTÉ

### Crise immédiate et croissante

Ces 10 dernières années, la hausse des températures mondiales s'est considérablement accélérée, et la région paneuropéenne est la région du globe qui se réchauffe le plus rapidement avec des températures qui augmentent 2 fois plus vite que la moyenne mondiale. Les hausses rapides des températures accroissent la probabilité d'atteindre des « points de bascule » du système climatique, entraînant des changements soudains et majeurs dans des composantes essentielles du système terrestre. La marge de manœuvre pour éviter des dommages irréversibles se réduit. C'est dans ce contexte que la Commission paneuropéenne sur le climat et la santé a publié son appel à l'action. La Commission, présidée par l'ex-Première ministre islandaise Katrín Jakobsdóttir et convoquée par le docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, rassemble 13 anciens chefs de gouvernement, représentants d'organismes internationaux, ministres et dirigeants de la société civile issus des 53 pays de la Région européenne de l'OMS. Son message aux gouvernements est sans détour : le changement climatique n'est pas une menace future qu'il suffira de gérer. Il s'agit d'une crise immédiate et croissante qui touche simultanément les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie et de la sécurité nationale. Or, la réponse actuellement apportée à cette crise n'est pas à la hauteur de son ampleur. L'action sanitaire contre le changement climatique constitue un investissement judicieux

### CHANGEMENT CLIMATIQUE Coopération Sud-Sud

La Chine a procédé récemment à la remise d'un lot de matériels d'assistance pour la lutte contre le changement climatique au ministère gabonais des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, Chargé du Conflit Homme-faune, lors d'une cérémonie tenue à Libreville, capitale du Gabon. Le ministre gabonais des Eaux et Forêts Maurice Ntossui Allogo a indiqué que le développement des énergies propres constitue une composante importante de la stratégie nationale du Gabon, soulignant que la fourniture par la Chine de matériels d'assistance pour la lutte contre le changement climatique dans le cadre de la coopération Sud-Sud reflète pleinement la vision commune des deux pays en faveur du développement durable. Cette assistance contribuera à réduire la dépendance du Gabon aux énergies fossiles et à renforcer sa capacité à faire face au changement climatique. L'ambassadeur de Chine au Gabon, Zhou Ping, a déclaré que les matériels fournis par la Chine contribueront à atténuer les pénuries d'électricité dans les zones reculées du Gabon et à apporter une contribution positive au développement économique local ainsi qu'au bien-être de la population. La Chine se dit disposée à continuer de renforcer la coopération avec le Gabon dans le domaine des énergies propres afin de soutenir la transition verte et à faible émission de carbone du pays ainsi que son développement durable. Les matériels donnés comprennent principalement des équipements photovoltaïques. En avril 2023, la Chine et le Gabon ont signé une déclaration conjointe sur l'établissement d'un partenariat stratégique global de coopération, dans le cadre duquel la Chine s'est engagée à fournir au Gabon un lot de matériels d'assistance pour la lutte contre le changement climatique au titre de la coopération Sud-Sud.

JOURNÉE MONDIALE DES ABEILLES

### Protéger les pollinisateurs et leurs habitats

Chaque année, la Journée mondiale des abeilles offre l'occasion de faire mieux connaître la contribution essentielle des abeilles et des autres pollinisateurs à la santé des êtres humains et de la planète, ainsi que les nombreux problèmes qui touchent aujourd'hui ces insectes. Cette journée est célébrée depuis 2018, grâce aux efforts du Gouvernement slovène qui, avec l'appui d'Apimondia, a amené l'Assemblée générale des Nations Unies à déclarer le 20 mai Journée mondiale des abeilles. Cette date a été choisie car elle correspond à la date de naissance d'Anton Janša, pionnier de l'apiculture moderne. Anton Janša venait d'une famille d'apiculteurs vivant en Slovénie, où l'apiculture est depuis longtemps une activité agricole primordiale. De nos jours, les populations de pollinisateurs et de nombreux autres insectes sont de moins en moins abondantes. Cette journée donne l'occasion à tous — gouvernements, organisations ou société civile ou citoyens engagés — de promouvoir des actions qui protégeront les pollinisateurs et leurs habitats, accroîtront leur abondance et leur diversité et encourageront le développement durable de l'apiculture. Le thème de cette année, « Ensemble avec les abeilles, pour les populations et la planète — Un partenariat vital pour chacun de nous », vise à mettre en avant le partenariat étroit qui unit depuis longtemps les êtres humains et les abeilles. Depuis des millénaires, les abeilles et les humains entretiennent un lien profond et en constante évolution, façonné par la manière dont les communautés des quatre coins de la planète s'appuient sur les abeilles — celles-ci devenant souvent un élément à part entière de leur identité culturelle — pour se nourrir et subvenir à leurs besoins. De la chasse au miel jusqu'à l'apiculture sous ses multiples formes, cette relation s'est constamment adaptée à la variété des environnements, des technologies et des besoins socioculturels. Ce nouveau thème donne l'occasion de célébrer l'association que les humains et les abeilles forment depuis des milliers d'années pour assurer la survie et la protection des populations et de l'environnement. La journée permet également de mettre en lumière l'évolution de l'apiculture à travers toute une diversité de cultures et de paysages au fil des millénaires, mais aussi de faire la promotion d'approches innovantes qui améliorent la production et la santé des abeilles et contribuent aux moyens de subsistance de celles et ceux qui pratiquent l'apiculture, notamment les femmes et les jeunes. Elle met aussi l'accent sur le rôle que les savoirs traditionnels et les technologies modernes peuvent jouer dans le développement d'une apiculture durable et sur la manière dont les partenariats et les approches inclusives peuvent contribuer à garantir un avenir durable pour les pollinisateurs comme pour les êtres humains, tout en favorisant la transformation des systèmes agroalimentaires. Le thème de cette journée fait écho à l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux et à l'Année internationale des agricultrices, toutes deux célébrées en 2026.

### Repéré pour vous

Ce sont les énergies fossiles à l'origine de la crise climatique et sanitaire qui rendent les systèmes énergétiques vulnérables aux perturbations de l'approvisionnement et aux flambées des prix, des coûts qui pèsent le plus lourdement sur ceux qui sont le moins à même de les supporter.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

ENVOYÉ EN TRIBUNE LORS DES DEUX PRÉCÉDENTS MATCHS :

## Aït-Nouri dans la tourmente à Manchester City

À quelques semaines seulement de la Coupe du monde, le défenseur international algérien Rayan Aït-Nouri traverse une période particulièrement délicate avec Manchester City. Le joueur, qui espérait s'imposer durablement dans l'effectif de Pep Guardiola après son arrivée en provenance de Wolverhampton Wanderers, se retrouve aujourd'hui au cœur d'une situation inquiétante, alimentant les interrogations autour de son statut réel au sein des "Citizens".

Le technicien espagnol Pep Guardiola a en effet décidé d'écartier le latéral algérien pour la deuxième rencontre consécutive. Après avoir été absent lors de la finale de la Coupe d'Angleterre face à Chelsea FC, Aït-Nouri n'a également pas été retenu pour la confrontation contre AFC Bournemouth, un choix qui suscite de nombreuses interrogations dans les médias britanniques et auprès des supporters algériens.

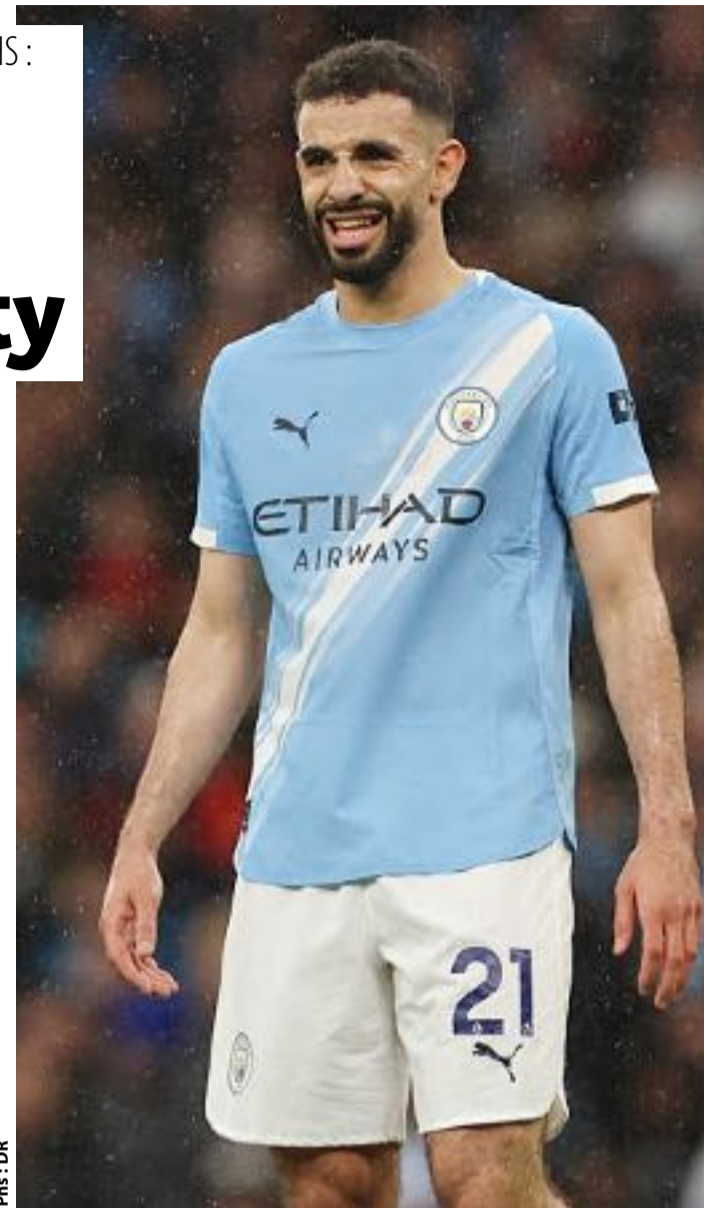
Ce qui rend cette mise à l'écart encore plus surprenante, c'est que le joueur ne souffre d'aucune blessure ni de problème physique. Aucun souci médical n'a été signalé par le club, laissant penser que cette décision relève exclusivement d'options techniques et tactiques de Guardiola. Une situation difficile à accepter pour le défenseur algérien, surtout dans une période aussi cruciale de la saison où Manchester City vient de perdre toute chance de s'offrir le sacre en Premier League, en faveur d'Arsenal, après son nul concédé lors de la dernière sortie en

championnat. Laquelle rencontre que l'ancien joueur d'Angers SCO a suivie à partir des tribunes.

Arrivé avec de grandes ambitions et lié au club manucien par un contrat courant jusqu'à l'été 2030, Aït-Nouri nourrissait l'espoir de franchir un cap important dans sa carrière sous les ordres de Guardiola. Cependant, malgré des statistiques jugées honorables, l'international algérien peine encore à convaincre totalement son entraîneur dans les grands rendez-vous.

Depuis le début de la saison, le joueur a pris part à 27 rencontres toutes compétitions confondues, dont 20 en tant que titulaire, tout en délivrant quatre passes décisives. Des chiffres relativement satisfaisants pour un footballeur évoluant dans un effectif aussi concurrentiel, mais qui ne semblent pas suffisants pour garantir une place stable dans les plans du technicien catalan.

Cette situation intervient surtout à un moment particulièrement sensible pour le joueur et pour la sélection



PHS : DF

algérienne. À l'approche du Mondial, chaque minute de jeu devient essentielle afin de maintenir le rythme de la compétition et d'aborder le rendez-vous planétaire dans les meilleures conditions physiques et psychologiques. Le manque de temps de jeu pourrait ainsi avoir des répercussions directes sur la préparation d'Aït-Nouri avec les Fennecs, alors que le sélectionneur compte énormément sur son apport dans le couloir gauche.

Les regards seront désormais tournés vers la dernière rencontre de championnat face à Aston Villa FC. Cette affiche pourrait permettre de savoir si le défenseur algérien retrouvera sa place dans le groupe ou si sa saison avec Manchester City se terminera définitivement loin des terrains et des plans de Guardiola. Une issue qui, à quelques semaines de la Coupe du monde, ne manquerait pas d'inquiéter les supporters algériens.

**Hakim S.**

AUCUN PROBLÈME ENTRE LA FAF ET NICE

## Boudaoui rejoindra les Verts après les barrages

Contrairement aux rumeurs ayant circulé ces dernières heures, aucune tension n'existe entre la Fédération algérienne de football et l'OGC Nice concernant la date de mise à disposition de l'international algérien Hicham Boudaoui pour le prochain stage de la sélection nationale.

Selon nos informations, la situation est parfaitement claire et totalement conforme au règlement de la FIFA. Certes, le regroupement des Verts débutera officiellement le 25 mai, mais le milieu de terrain algérien rejoindra la sélection avec quelques jours de retard, un scénario prévu et accepté par toutes les parties concernées.

Le club niçois dispose en effet du droit de conserver son joueur jusqu'à la fin des deux matchs de barrage pour le maintien face à l'AS Saint-Étienne, prévus en aller-retour. Ces rencontres sont capitales pour l'avenir du club azuréen, qui lutte pour assurer définitivement sa présence en Ligue 1 la saison prochaine.

Considéré comme l'un des éléments les plus importants de l'effectif niçois cette saison, Boudaoui occupe une place essentielle dans l'équilibre du milieu de terrain de son équipe. Ses performances régulières et son volume de jeu ont fait de lui un titulaire incontournable, ce qui explique naturellement l'attachement du club à conserver ses services pour les deux matchs les plus importants de la saison.



Certaines incompréhensions sont nées autour du calendrier FIFA, plusieurs observateurs pensant que la fenêtre internationale débutait obligatoirement le 25 mai. Or, la date officielle de la prochaine période FIFA est fixée au 1er juin. Le 25 mai représente simplement une possibilité accordée aux clubs souhaitant libérer leurs internationaux plus tôt dans le cadre de la préparation à la Coupe du monde, mais il ne s'agit nullement d'une obligation réglementaire.

Dans ce contexte, la présence de Boudaoui avec Nice jusqu'au 30 mai demeure

parfaitement légale et conforme aux règlements internationaux. La Fédération algérienne ne s'oppose d'ailleurs absolument pas à cette situation et entretient de bonnes relations avec les dirigeants du club français.

Le joueur rejoindra ainsi directement le stage des Verts dès la fin de ses engagements avec Nice, sans le moindre conflit ni différend administratif. Une situation gérée dans le calme et la concertation, loin des spéculations relayées ces derniers jours.

**H. S.**

CAN U17

## Défaite, qualification... et un sérieux avertissement pour les jeunots algériens

L'équipe d'Algérie de football des moins de 17 ans s'est inclinée mercredi soir face à son homologue du Sénégal sur le score de 2 buts à 1, lors de la troisième et dernière journée du groupe D, du Championnat d'Afrique de la catégorie qui se poursuit au Maroc. Une défaite qui n'a toutefois pas empêché les jeunes Verts de décrocher leur qualification pour le deuxième tour de la compétition, ainsi qu'une place officielle pour la prochaine Coupe du monde U17.

Un scénario aussi heureux qu'inhabituel, puisque la sélection algérienne a bénéficié d'un concours de circonstances extrêmement favorable. Avec quatre points au compteur, les Verts ont terminé à égalité parfaite avec la sélection du Ghana. Les deux équipes présentaient exactement les mêmes statistiques : même nombre de points, même différence de buts (+1) et même total de buts inscrits (5).

Leur confrontation directe s'était également terminée sur un score de parité (2-2), empêchant toute séparation sportive entre les deux sélections. Et contrairement à d'autres compétitions internationales, le règlement de la Confédération africaine de football pour ce tournoi ne prévoit pas le recours au fair-play comme critère de départage dans ce cas précis. La qualification s'est donc jouée... au tirage au sort.

Le sort a finalement souri à l'Algérie, qui hérite de la deuxième place du groupe derrière le Sénégal, leader avec six points, tandis que l'Afrique du Sud termine avec trois unités.

Au-delà de cette qualification, le plus impor-



tant

reste évidemment l'accession officielle au Mondial U17, une compétition que l'Algérie ne retrouvera que pour la deuxième fois de son histoire après sa première participation en 2009. Lors de cette édition, les jeunes Verts avaient quitté le tournoi dès le premier tour après trois défaites consécutives.

Mais si la qualification constitue une immense satisfaction sur le plan comptable, le contenu affiché sur le terrain continue de susciter de nombreuses interrogations. Face au Sénégal, les Algériens avaient pourtant entamé la rencontre avec de bonnes intentions et une certaine agressivité positive. Cependant, au fil des minutes, le rendement collectif a semblé inférieur à celui aperçu lors de la seconde période contre le Ghana, ainsi que durant la précédente rencontre face à l'Afrique du Sud. Plusieurs observateurs estiment d'ailleurs que cette génération possède un potentiel supérieur à ce qu'elle montre actuellement. Individuellement comme collectivement, cette équipe semble capable de proposer davantage dans tous les compartiments du jeu. Pourtant, les mêmes erreurs reviennent régulièrement, certaines lacunes tactiques persistent et plusieurs choix techniques continuent d'alimenter les débats. Des critiques émergent notamment autour du manque d'évolution dans certains idées de jeu, mais aussi d'une certaine rigidité dans les décisions prises malgré des insuffisances visibles au fil des matchs. Un constat qui nourrit un mélange d'espoir et de frustration autour de cette sélection. Car si l'objectif principal — la qualification au Mondial — est désormais atteint, le véritable défi commence maintenant. Pour espérer rivaliser avec les meilleures nations mondiales,

les jeunes Verts devront impérativement hausser leur niveau de jeu, corriger leurs erreurs récurrentes et exploiter pleinement le potentiel dont semble disposer ce groupe prometteur.

Lors du prochain tour, c'est-à-dire les quarts de finale, la bande au sélectionneur Amine Ghimouz croisera le fer avec la sélection de la Tanzanie, demain dimanche, dans un rendez-vous ouvert à toutes les probabilités.

### L'ALGÉRIE FIXÉE SUR SES ADVERSAIRES AU PREMIER TOUR LORS DU MONDIAL

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans connaît désormais ses adversaires pour la phase de groupes de la Coupe du monde U17 2026, prévue au Qatar du 19 novembre au 13 décembre prochains.

Le tirage au sort effectué jeudi a placé les jeunes Verts dans le groupe J, aux côtés des États-Unis, du Chili et du Monténégro.

Un groupe qui s'annonce relevé mais équilibré pour la sélection algérienne, appelée à réaliser de grandes performances afin de franchir le premier tour de la compétition mondiale. Les États-Unis représenteront sans doute l'adversaire le plus expérimenté du groupe, tandis que le Chili et le Monténégro apparaissent également comme des équipes capables de créer des difficultés.

Cette participation constitue un moment important pour le football algérien, puisque les U17 retrouveront la scène mondiale pour la deuxième fois de leur histoire après l'édition 2009. Les jeunes Fennecs tenteront cette fois-ci de faire meilleure figure et de décrocher une qualification historique pour les phases à élimination directe.

H. S.

## Un avenir prometteur

L'équipe nationale algérienne U17 continue d'écrire une page encourageante de son histoire continentale. Qualifiés pour les quarts de finale de la CAN 2026 et désormais assurés de disputer la prochaine Coupe du monde de la catégorie, les jeunes Fennecs incarnent l'espoir d'un football algérien tourné vers l'avenir. Entre ambition sportive et projet de formation, le sélectionneur Amine Ghimouz veut croire en une nouvelle génération capable de hisser plus haut les couleurs nationales.

La sélection algérienne U17 poursuit son aventure africaine avec confiance et détermination. Après avoir validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2026, la jeune équipe nationale s'apprete à affronter la Tanzanie dans un duel qui s'annonce particulièrement disputé. Une qualification qui récompense les efforts d'un groupe encore en construction, mais déjà capable de rivaliser avec plusieurs nations du continent. Au-delà du parcours continental, les jeunes Fennecs ont surtout atteint un objectif majeur : décrocher une qualification historique pour la Coupe du monde U17 de 2026. L'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des États-

Unis, du Monténégro et du Chili. Un tirage jugé équilibré par le sélectionneur Amine Ghimouz, qui estime que son équipe possède les moyens de lutter pour une place au second tour. Le technicien algérien n'a pas caché sa satisfaction après cette qualification mondiale. Pour lui, cette présence sur la scène internationale représente un acquis important pour le football national. Il a notamment insisté sur la nécessité de multiplier ce type de participation afin de permettre aux jeunes talents algériens de progresser au contact du très haut niveau mondial.

**UNE PRÉPARATION DIFFICILE MAIS UN GROUPE PROMETTEUR**  
Amine Ghimouz a toutefois rappelé que le parcours de son équipe n'a pas été simple. Le sélectionneur a évoqué une préparation compliquée et un manque de temps avant le début de la compétition. Malgré ces difficultés, le groupe a réussi à afficher un visage compétitif grâce à l'engagement des joueurs et à leur capacité d'adaptation. Selon lui, l'équipe progresse match après match. Le staff technique estime même que cette génération possède encore une importante marge d'évolution, notamment dans l'ani-

mation offensive et la gestion des temps faibles. Le sélectionneur considère que les jeunes internationaux algériens disposent d'un potentiel capable de leur permettre d'élever davantage leur niveau dans les années à venir. Le prochain défi face à la Tanzanie constituera d'ailleurs un véritable test pour les Verts. L'adversaire a terminé en tête de son groupe et se distingue par un impact physique impressionnant. Ghimouz s'attend à une rencontre intense, marquée par de nombreux duels athlétiques. Il a souligné les qualités morphologiques et la puissance des joueurs tanzaniens, tout en affirmant que l'Algérie possède des arguments techniques capables de faire la différence. Le sélectionneur mise particulièrement sur la maîtrise du ballon et la qualité technique de ses joueurs pour contourner la puissance adverse. L'objectif reste clair : poursuivre l'aventure continentale et continuer à engager de l'expérience avant le rendez-vous mondial prévu en fin d'année.

### UN SIGNAL POSITIF POUR LE FOOTBALL ALGÉRIEN

Cette qualification intervient dans un contexte où la formation des jeunes redevient une priorité pour

les responsables du football algérien. La présence des U17 à la Coupe du monde est perçue comme un signal encourageant pour l'avenir. Elle démontre également que le travail de détection et de formation commence progressivement à porter ses fruits. Amine Ghimouz espère désormais que cette dynamique permettra au football algérien d'être plus régulièrement présent dans les grandes compétitions internationales de jeunes. Selon lui, seule une confrontation permanente avec le haut niveau mondial permettra aux talents locaux de franchir un palier important. Pour cette génération montante, le rendez-vous mondial représente déjà une immense vitrine. Mais avant de penser au Mondial, les jeunes Fennecs veulent poursuivre leur rêve africain face à la Tanzanie et confirmer que cette équipe possède les ressources mentales et techniques pour aller encore plus loin. À travers cette aventure continentale et mondiale, les jeunes Fennecs portent peut-être les premiers signes d'un renouveau durable du football algérien.

**Mohamed Amine Toumiat**

CAN-2027 (QUALIFICATIONS)

## L'Algérie débute à domicile face à la Zambie

L'équipe nationale de football, entamera les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à domicile face à la Zambie, à l'occasion de la première journée prévue en septembre prochain, selon le calendrier dévoilé par la Fédération algérienne (FAF), jeudi sur ses réseaux sociaux. Logés dans le groupe I, les Verts enchaîneront en se rendant au Burundi pour défer les "Hirondelles", lors de la deuxième journée. Les deux premiers matchs de la campagne qualificative se joueront entre le 21 septembre et le 6 octobre 2026. Les joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petkovic disputeront deux autres matchs entre les 9 et 17 novembre 2026 : à domicile devant les "Eperriers" du Togo, avant de s'envoler à Lomé pour affronter le même adversaire, lors de la quatrième journée. L'épilogue de ces qualifications se jouera entre le 22 et 30 mars 2027, avec d'abord un déplacement à Lusaka pour affronter la Zambie, avant de conclure à la maison face au Burundi. Les deux premiers de la poule valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, co-organisé par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie du 19 juin au 17 juillet. Ce sera la première fois que trois pays accueillent conjointement la compétition, marquant également le grand retour de la phase finale de la CAN en Afrique de l'Est après 51 ans d'absence. Les 48 équipes engagés dans cette compétition dont les pays hôtes le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont été réparties en 12 groupes de quatre, les deux premiers de chaque poule valideront leur billet pour la phase finale. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie participeront également aux qualifications, bien qu'ils soient déjà qualifiés en tant que pays hôtes. Une équipe supplémentaire issue de chacun de leurs groupes les accompagnera donc en phase finale.

Voici par ailleurs le calendrier des Verts aux qualifications de la CAN-2027 :

- **1re journée (21 septembre-6 octobre 2026)** : Algérie - Zambie

- **2e journée (21 septembre-6 octobre 2026)** : Burundi - Algérie

- **3e journée (9-17 novembre 2026)** : Algérie - Togo

- **4e journée (9-17 novembre 2026)** : Togo - Algérie

- **5e journée (22-30 mars 2027)** : Zambie - Algérie

- **6e et dernière journée (22-30 mars 2027)** : Algérie - Burundi.

ES SÉTIF

## Mellouli nouveau directeur sportif

L'ancien joueur de l'ES Sétif, Farid Mellouli, a été nommé directeur sportif du club des Hauts-plateaux, "avec l'ensemble des prérogatives nécessaires pour diriger le projet sportif". "Le groupe Sonekgaz (propriétaire du club, NDLR), annonce la nomination de Farid Mellouli au poste de directeur sportif et engage les mesures sportives et organisationnelles indispensables, y compris les changements requis par ce projet", indique l'ESS dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Agé de 41 ans, Mellouli, ancien capitaine de l'Aigle Noir et vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique 2014 avec l'Entente, aura pour mission de "corriger les insuffisances lors de la période écoulée et à lancer un plan sportif structuré". Le groupe Sonekgaz a également affirmé "son engagement à fournir les moyens nécessaires pour accompagner et assurer la réussite de ce projet". La présentation officielle de Farid Mellouli a été effectuée ce jeudi après-midi, lors d'une conférence de presse. L'ESS a dû attendre les dernières journées du championnat pour assurer son maintien, après une saison difficile marquée par des résultats en deçà des attentes de ses supporters.

ÉLU MEILLEUR JOUEUR DE LA SAISON

## Kebbal récompensé après un exercice remarquable avec le Paris FC

L'international algérien Ilan Kebbal a été officiellement désigné meilleur joueur de la saison de Paris FC, une distinction prestigieuse qui vient couronner une année particulièrement réussie pour le milieu offensif algérien.

Auteur de prestations solides et régulières tout au long de l'exercice, Kebbal s'est imposé comme l'un des hommes forts du club parisien, au point de devenir une pièce maîtresse du dispositif de son entraîneur.

La cérémonie de remise du trophée s'est déroulée dans une ambiance conviviale au sein du club, en présence du directeur sportif Marco Né, qui a tenu à saluer l'apport considérable du joueur algérien cette saison. Ce sacre individuel reflète l'importance prise par Kebbal dans le collectif parisien, lui qui a su allier régularité, créativité et efficacité dans l'entrejeu.

Tout au long de la saison, l'ancien rémois a affiché une remarquable



constance dans ses performances. Véritable chef d'orchestre du milieu de terrain, il s'est distingué par sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à accélérer le rythme des offensives de son équipe. Son influence ne s'est pas limitée à l'animation offensive, puisqu'il a également joué un rôle essentiel dans l'équilibre tactique du Paris FC grâce à son activité et son intelligence de jeu.

Match après match, Kebbal a gagné la confiance du staff technique mais aussi celle des supporters, séduits par son engagement et son impact dans les moments décisifs. Plusieurs rencontres importantes ont d'ailleurs porté son empreinte, ce soit par ses passes décisives, ses inspirations techniques ou sa faculté à débloquent des situations compliquées. Dans un championnat réputé exigeant sur le plan physique et tactique, le joueur algérien a démontré une réelle maturité dans sa manière de gérer les temps forts et les temps faibles de son équipe.

Cette récompense confirme également l'évolution impressionnante du milieu excentré droit algérien ces dernières années. Après avoir connu des périodes plus compliquées dans sa carrière, Ilan Kebbal semble aujourd'hui avoir trouvé la stabilité et la confiance nécessaires pour exprimer pleinement son potentiel. À 27 ans, il apparaît désormais comme l'un des

joueurs les plus importants du projet sportif du Paris FC. Au-delà de la reconnaissance individuelle, ce trophée pourrait également ouvrir de nouvelles perspectives au joueur algérien. Ses performances ne passent plus inaperçues et plusieurs observateurs estiment qu'il pourrait susciter l'intérêt de clubs plus ambitieux dans les prochains mois. Son profil créatif, sa polyvalence au milieu et sa qualité de conservation du ballon constituent des atouts particulièrement recherchés dans le football moderne. Cette distinction représente aussi une excellente nouvelle pour la sélection algérienne. Les bonnes performances de Kebbal renforcent davantage ses chances de s'installer durablement dans les plans du sélectionneur national, à un moment où l'Algérie cherche à renouveler et enrichir son entrejeu avec des profils techniques capables d'apporter de la créativité. Avec ce titre de meilleur joueur de la saison, Ilan Kebbal récolte ainsi le fruit de ses efforts et confirme son ascension dans le football français. Une consécration méritée pour un joueur devenu incontournable au Paris FC et dont l'avenir semble désormais s'annoncer particulièrement prometteur. Reste à savoir maintenant si cette distinction confortera ou non ses chances de figurer dans la liste finale algérienne pour le Mondial-2026.

Hakim S.

ATHLÉTISME

## Les Championnats arabes U23 et U16 inscrits au calendrier officiel de World Athletics

L'Union arabe d'athlétisme a annoncé l'inscription officielle de la 3e édition des Championnats arabes U23 et de la 1re édition des Championnats arabes U16 de la discipline au calendrier de World Athletics, marquant une nouvelle étape importante pour l'athlétisme arabe sur la scène internationale. Les deux compétitions se dérouleront du 20 au 24 juin 2026 au stade de l'Autorité du Canal de Suez,

dans la ville d'Ismaïlia, en Egypte. Selon les organisateurs, cet événement réunira les meilleurs jeunes talents arabes dans plusieurs disciplines, avec l'ambition d'offrir une compétition de haut niveau et de mettre en lumière les futures stars de la discipline dans le monde arabe. L'inscription au calendrier officiel de World Athletics constitue une reconnaissance internationale de l'importance de ces championnats et de

la capacité organisationnelle de l'Egypte à accueillir des manifestations sportives majeures. Les responsables de l'événement ont également souligné que cette édition devrait bénéficier de l'expérience acquise lors des précédentes compétitions arabes et continentales organisées au sein de la même infrastructure sportive, réputée pour la qualité de ses installations et de son organisation.

KARATÉ

## Kamelia Hadj-Saïd à la tête de la sélection nationale féminine "Kata"

La Fédération algérienne de karaté (FAK) a annoncé mercredi la nomination de l'internationale Kamelia Hadj-Saïd à la tête de la sélection nationale féminine (Kata), sans fournir plus de détails. Outre son grade de ceinture noire (5e Dan), l'ancienne athlète est titulaire de plusieurs diplômes, dont un Master en sciences de l'information et de la communication, un diplôme d'éducatrice en sport (3e degré), et un diplôme de conseiller en sport. Avant sa reconversion, Kamelia Hadj-Saïd était une athlète d'élite, ayant remporté 18 titres de championne d'Algérie. Elle remportait également plusieurs titres internationaux, dont les plus importants ont probablement été le titre mondial chez les juniors en 2009, et le titre mondial en Shotokan, en 2022. Pendant la période où elle était encore étudiante, en 2012, elle avait décroché une médaille d'argent aux Championnats du monde universitaires, disputés cette année-là en Slovaquie. Elle compte également à son palmarès plusieurs autres médailles d'or et d'argent, sur le plan continental et arabe. La Fédération lui a souhaité "bonne chance dans cette nouvelle étape de sa carrière", en espérant que grâce à son expérience, elle contribue étroitement au développement de la discipline.

CHAMPIONNAT ARABE DE TENNIS

U14

## L'Algérie pays hôte de l'édition 2026

L'Algérie abritera le Championnat arabe des moins de 14 ans (U14), en individuel et par équipes "garçons et filles", du 6 au 13 juillet 2026 au Tennis Club de Bachdjarah (Alger), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT). "L'instance fédérale est fière d'accueillir le Championnat arabe des U14, un rendez-vous sportif réunissant les jeunes talents arabes dans un esprit de fraternité, de compétition et d'excellence", a indiqué la FAT dans un communiqué. Organisée en collaboration avec l'Union arabe de tennis, la compétition regroupera plusieurs sélections arabes, même si la liste officielle des pays participant n'a pas encore été dévoilée par les organisateurs. Le programme débute par les épreuves individuelles avant de laisser place aux compétitions par équipes. Dans les épreuves par équipes, chaque nation pourra engager une équipe composée de quatre joueurs et d'un entraîneur chez les garçons, ainsi qu'une autre équipe chez les filles. En sa qualité de pays hôte, l'Algérie sera autorisée à participer avec deux équipes dans chaque catégorie (Algérie A et Algérie B, NDLR). Selon la même source, la réunion technique ainsi que le tirage au sort des différents tableaux auront lieu le 5 juillet à 16h00 sur le site de la compétition. Les tableaux seront dirigés par le juge-arbitre algérien, Abderrahmane Cherifa, titulaire d'un White-Badge.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE OPEN DE PARA-POWERLIFTING (1ÈRE JOURNÉE)

## Sabrina Moussaoui offre la médaille d'argent à l'Algérie

La para-powerlifter, Sabrina Moussaoui, a offert la première médaille à l'Algérie, lors des épreuves de la première journée du championnat d'Afrique Open de para-powerlifting, qui se déroule du 21 au 24 mai à la salle omnisports du complexe Olympique Miloud Hadefti d'Oran. Moussaoui a remporté la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 45 kg au total des trois essais avec un poids de 222 kg, en réalisant 70 kg au premier essai, 74 kg au deuxième et 78 kg au troisième. La journée du vendredi verra l'entrée en lice du chef de fil du para-powerlifting algérien, Hocine Bettir, dans la catégorie élite des (-65kg). La sélection algérienne est composée de 27 athlètes, dont 17 hommes et 10 femmes dans cette compétition. Ce rendez-vous sportif international offre des opportunités de compétition aux athlètes issus de tous les continents. Au-delà des titres et médailles mis en jeu, ces compétitions attribuent également aux athlètes des points cruciaux pour la qualification au championnat du monde 2026 au Bahreïn. Cette manifestation sportive dédiée aux athlètes aux besoins spécifiques, organisée sur quatre jours par la World Para Powerlifting (WPPF) en collaboration avec la Fédération algérienne de Handisport et sous l'égide du ministère des Sports, enregistre la participation de 152 athlètes (92 hommes et 59 dames) de 15 pays africains, ainsi que des représentants de l'Asie comme l'Iran, l'Irak, Bahreïn et le Kazakhstan, sans oublier la Grèce pour l'Europe.

MONDIAL-2026

## Avec son "aura", Manuel Neuer de retour avec l'Allemagne

Deux ans après avoir annoncé sa retraite internationale à l'issue de l'Euro-2024, Manuel Neuer effectue à 40 ans son retour comme gardien de but N.1 de l'Allemagne pour la Coupe du monde cet été (11 juin-19 juillet) en Amérique du Nord.

Manuel Neuer fait partie des trois gardiens retenus par le sélectionneur de l'Allemagne Julian Nagelsmann, aux côtés d'Oliver Baumann et Alexander Nübel, dans une liste de 26 noms, présentée jeudi en début d'après-midi à Francfort au siège de la Fédération allemande (DFB). "Chacun connaît l'aura de +Manu+, les qualités qu'il a et ce qu'il donne à l'équipe. Il va aider l'équipe", a expliqué Julian Nagelsmann lors de la conférence de presse, ajoutant "parce que +Manu+ a encore affiché un niveau de performance très constant cette saison, et tout simplement parce que c'est Manuel Neuer". Au cours des 20 derniers mois, tant Nagelsmann que Neuer n'ont eu de cesse de répéter que la question d'un éventuel retour ne se posait pas, après l'annonce fin août 2024 de la retraite internationale du gardien de but du Bayern, où il a prolongé il y a une semaine jusqu'à l'été 2027. Mais en l'espace d'une semaine, les choses se sont précipitées, avec d'abord la présence de Neuer sur une pré-liste de 55 noms envoyée à la Fifa, puis avec l'annonce officielle de son retour jeudi, après que l'information a fuité dans la presse allemande en début de semaine.

Nagelsmann avait d'abord promu Marc-André ter Stegen, doublure de Neuer pendant des années, au poste de N.1 dans les buts de la Mannschaft, mais ter Stegen a enchaîné depuis le début de l'automne 2024 de graves blessures, perdant sa place dans la hiérarchie au FC Barcelone.

### MOLLET GAUCHE DOULOUREUX

C'est alors Oliver Baumann, gardien de Hoffenheim, qui a été promu N.1 pour la Ligue des nations 2024/25 (entre deux blessures, ter Ste-

## Le sélectionneur égyptien annonce une liste préliminaire de 27 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe nationale égyptienne de football, Hossam Hassan, a dévoilé une liste préliminaire de 27 joueurs, parmi lesquels 26 seront retenus pour disputer la Coupe du monde 2026, après le match amical prévu le 28 mai face à la Russie, dans le cadre des préparatifs des Pharaons à la plus prestigieuse manifestation footballistique internationale. Le directeur de la sélection égyptienne, Ibrahim Hassan, a fait savoir que les entraînements débutent ce jeudi au Centre des équipes nationales. Au Mondial, l'Égypte évoluera dans le groupe G avec la Belgique, la Nouvelle-Zélande et l'Iran.

### VOICI PAR AILLEURS LA LISTE PRÉLIMINAIRE DES 27 JOUEURS ÉGYPTIENS:

- **Gardiens de but** : Mohamed El Shennawy (Al-Ahly), Mostafa Shobeir (Al-Ahly), El Mahdy Soliman (Zamalek SC), Mohamed Alaa (El Gouna FC).

- **Défenseurs** : Mohamed Hany (Al-Ahly), Tarek Alaa (Zed FC), Hamdi Fathi (Al-Wakrah), Rami Rabia (Al-Ain), Yasser Ibrahim (Al-Ahly), Hossam Abdelmaguid (Zamalek SC), Mohamed Abdelmomen (Nice), Ahmed Fattouh (Zamalek SC), Karim Hafez (Pyramids FC).

- **Milieux de terrain** : Marwan Attia (Al-Ahly), Mohannad Lasheen (Pyramids FC), Nabil Emad Dunga (Al-Najma), Mahmoud Saber (Zed FC), Ahmed Sayed Zizo (Al-Ahly), Emam Ashour (Al-Ahly), Mostafa Abderraouf Ziko (Pyramids FC), Mahmoud Trezeguet (Al-Ahly), Ibrahim Adel (Nordsjaelland), Haitham Hassan (Real Oviedo), Mohamed Salah (Liverpool).

- **Attaquants** : Omar Marmoush (Manchester City), Aktay Abdullah (Enppi SC), Hamza Abdel Karim (Barcelone).



gen a disputé le Final 4 en juin 2025) et la phase de qualification pour la Coupe du monde à l'automne, avant de finalement devoir laisser la place pour la phase finale, faisant les frais à 35 ans du retour de Neuer. Champion du monde en 2014 au sommet de son art, Manuel Neuer s'apprête donc à disputer à 40 ans sa cinquième phase finale de Coupe du monde (neuvième tournoi majeur en ajoutant ses quatre Championnats d'Europe). Son dernier match avec la Mannschaft remonte à près de 700 jours, un quart de finale de l'Euro-2024 perdu contre l'Espagne.

L'état physique du quadragénaire interroge toutefois, après plusieurs blessures depuis le dernier Mondial-2022 raté (sortie au 1er tour) au Qatar, entre une blessure à la jambe droite en décembre 2022 lors d'une chute à skis et plus de dix mois d'absence, et une déchirure musculaire au mollet droit en mars 2025 et

deux mois d'arrêt dans le sprint final de la saison. Récemment, c'est le mollet gauche qui a fait souffrir Neuer avec deux déchirures musculaires en février et en mars, blessure qui s'est réveillée samedi en Bundesliga et qui rend sa participation incertaine à la finale de la Coupe d'Allemagne samedi à Berlin contre Stuttgart.

Mais Neuer s'est toujours relevé, encore dernièrement en réalisant des prestations de grande classe en Ligue des champions à Madrid contre le Real (quarts de finale aller) et à domicile contre le Paris SG (demie retour), qui font de lui encore et toujours le meilleur gardien allemand.

En dehors de la liste des 26 joueurs, Jonas Urbig, jeune (22 ans) doublure de Neuer au Bayern et amené à devenir son successeur, fera la voyage aux Etats-Unis, Nagelsmann pouvant changer l'un des trois gardiens de but avant ou pendant le tournoi en cas de blessure.

RD CONGO

## Le stage à Kinshasa annulé

L'équipe de football de la République démocratique du Congo (RDC), pays en proie à une flambée de virus Ebola, a annulé une étape de son stage de préparation prévue à domicile en vue du mondial, a annoncé l'un de ses représentants mercredi. L'OMS a déclenché dimanche une alerte sanitaire internationale pour faire face à une 17e flambée d'Ebola en RDC, vaste pays d'Afrique centrale de plus de 100 millions d'habitants, où sont frappées des provinces orientales difficilement accessibles par la route

et en proie aux violences des groupes armés. Selon l'OMS, l'épidémie est déjà suspectée d'avoir fait 139 morts sur près de 600 cas probables et pourrait se prolonger, mais le risque d'une pandémie est jugé "faible". Les Etats-Unis, qui co-organisent la coupe du monde de football avec le Canada et le Mexique (11 juin - 19 juillet), ont annoncé lundi un renforcement des contrôles sanitaires à leurs frontières contre le virus Ebola en interdisant l'entrée des ressortissants étrangers ayant voyagé en Ouganda, en RDC ou au Soudan du Sud au cours

des 21 derniers jours. Un responsable américain a précisé mardi que l'équipe congolaise s'est déjà entraînée en Europe et pourrait ainsi ne pas correspondre à ces critères de refus. Le stage de préparation de l'équipe congolaise, "devait débuter à Kinshasa pendant trois jours", mais a été "délocalisé" en Belgique, a déclaré à des médias un responsable presse de la sélection, sans préciser si la décision avait été prise en raison de l'épidémie d'Ebola. "Aucun joueur évoluant au pays n'a été retenu" dans la sélection nationale, a-t-il précisé.

REAL MADRID

## L'entraîneur Alvaro Arbeloa confirme son départ

L'entraîneur espagnol du Real Madrid Alvaro Arbeloa, arrivé en janvier pour remplacer Xabi Alonso, a confirmé vendredi qu'il quitterait son poste après le dernier match de la saison contre l'Athletic Bilbao samedi en Liga. "J'espère que ce ne sera qu'un au revoir. Le Real est ma maison depuis vingt ans, à différentes fonctions. Ce sera mon dernier match cette saison sur le banc, je ne sais pas si ce sera le dernier de ma vie, car on ne sait jamais. Mais je vais essayer d'en profiter, en espérant le gagner", a déclaré Arbeloa en conférence de presse. Passé de l'équipe réserve à l'équipe première après le licenciement

de Xabi Alonso début janvier, Arbeloa avait regretté la semaine passée de ne pas être parvenu à aider le Real, condamné à une saison blanche, à "gagner des titres". Son court mandat d'intérimaire a été marqué par une élimination précoce en huitièmes de finale de la Coupe du Roi contre Albacete (D2) et plusieurs défaites douloureuses en Liga (Getafe, Osasuna, Majorque) qui ont mis fin aux espoirs de titres du Real, distancé par le FC Barcelone qui a été sacré champion d'Espagne pour la deuxième année de suite. Son bilan est plus honorable en Ligue des champions dans laquelle son équipe a été éliminée avec les hon-

neurs par le Bayern Munich en quarts de finale, après avoir écarté Manchester City et Benfica aux tours précédents. Interrogé sur la possibilité d'épauler son ancien coach José Mourinho, qui devrait lui succéder sur le banc madrilène treize ans après son premier passage à Madrid, l'ex-latéral droit de 43 ans a estimé que le technicien portugais n'avait pas besoin de lui. "Il a un très bon staff technique, il est très bien entouré. S'il revient à Madrid, il le fera avec ses gens de confiance. Je ne pense pas qu'il y ait de place pour moi", a-t-il expliqué. Le champion du monde espagnol s'est dit "reconnaissant"

BELGIQUE

## Le Club Bruges champion pour la 20<sup>e</sup> fois

Le Club Bruges est devenu jeudi soir champion de Belgique pour la 20e fois, la 5e fois en sept ans, après son match nul (2-2) en déplacement à Malines. La formation de la Venise du nord a profité du faux pas de son dauphin et champion sortant, l'Union Saint-Gilloise (0-0 à La Gantoise), pour conserver quatre points d'avance à une journée de la fin des play-offs. Ce titre assure au club flamand de participer pour la troisième fois consécutive à la phase de ligue de la Ligue des Champions. Bruges avait atteint les huitièmes de finale en 2025 et s'est arrêté en barrages en 2026 face à un futur demi-finaliste, l'Atlético Madrid, après de bonnes performances en phase de ligue (victoires 4-1 contre Monaco et 3-0 contre Marseille, nul 3-3 face au FC Barcelone, entre autres). La saison brugeoise n'a pourtant pas été un fleuve tranquille. Troisièmes à mi-championnat, les "Blauw en Zwart" s'étaient séparés de leur entraîneur Nicky Hayen début décembre pour le remplacer par le Croate Ivan Leko, débauché à La Gantoise. Les Brugeois ont notamment présenté la meilleure attaque de la phase régulière (59 buts) puis des play-offs (27) grâce à l'efficacité des deux meilleurs buteurs du championnat (16 buts), le Grec Christos Tzolis (en plus de 21 passes décisives) et l'Allemand Nicolo Treddi, ajoutée à la vivacité du Portugais Carlos Forbs (7 buts, 8 assists).



## DIABÈTE

## Les nouveaux traitements réduisent les risques d'AVC, d'infarctus et d'insuffisance rénale

Le professeur Nazim Laraba, spécialiste en médecine interne au CHU Bab El Oued, a mis en lumière les progrès thérapeutiques majeurs réalisés dans la prise en charge du diabète grâce aux inhibiteurs de SGLT2 et aux agonistes du GLP-1, devenus des références au cours de la dernière décennie.



Selon lui, ces nouvelles classes thérapeutiques ont profondément transformé le traitement du diabète en apportant des bénéfices qui dépassent largement le simple contrôle de la glycémie.

Le spécialiste a expliqué que plusieurs études internationales ont démontré leur capacité à réduire significativement le risque d'événements cardiovasculaires majeurs, notamment l'infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ainsi que la progression de la maladie rénale chronique.

### RÉDUCTION DU RISQUE CARDIOVASCULAIRE

Le Pr Laraba a précisé que les réductions du risque cardiovasculaire observées grâce à ces traitements peuvent atteindre entre 10 et 30 %. Initialement destinés aux patients diabétiques, ces médicaments ont également montré des résultats prometteurs chez des patients non diabétiques présentant des risques cardiovasculaires ou rénaux élevés. Évoquant les modalités de traitement, il a indiqué que les inhibiteurs de SGLT2 sont administrés par voie orale, tandis que les agonistes

du GLP-1 étaient auparavant proposés sous forme d'injections quotidiennes, à l'image du Liraglutide. L'arrivée de formulations hebdomadaires a toutefois permis d'améliorer considérablement le confort et l'adhésion des patients au traitement.

### RÉDUCTION DU RISQUE D'AVC

Concernant la prévention cardiovasculaire, le spécialiste a souligné que certains agonistes du GLP-1 se distinguent particulièrement par leur efficacité dans la réduction du risque d'AVC. Plus largement, cette classe thé-

rapeutique contribue à limiter les complications cardiovasculaires associées au diabète.

### RALENTIR LA DÉGRADATION DE LA FONCTION RÉNALE

Sur le plan rénal, le professeur a affirmé que plusieurs traitements GLP-1 permettent de ralentir la dégradation de la fonction rénale chez les patients diabétiques ou souffrants d'obésité. Ces médicaments agissent notamment en stabilisant le débit de filtration glomérulaire et en réduisant l'albuminurie, un marqueur clé traduisant la présence anormale de protéines dans les urines. Le Pr Laraba a également mis en avant les performances des inhibiteurs de SGLT2, notamment Empagliflozine et Dapagliflozine, qui ont démontré des résultats particulièrement encourageants dans la prise en charge de la maladie rénale chronique. Selon lui, ces traitements contribuent efficacement à préserver la fonction rénale et à réduire l'albuminurie, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives thérapeutiques dans la prévention des complications liées au diabète.

Ania N.

### JOURNÉE MONDIALE DE L'HYPERTENSION :

## À Alger, les médecins tirent la sonnette d'alarme

À l'occasion de la Journée mondiale de l'hypertension artérielle célébrée le 17 mai, des spécialistes du CHU Hassani Issad de Beni Messous ont appelé à renforcer les campagnes de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce de l'hypertension, mettant en garde contre ses dangers silencieux et ses graves complications sur le cœur, les reins et le cerveau. Lors d'une rencontre scientifique, les intervenants ont souligné que « l'hypertension artérielle nécessite une prise en charge multidisciplinaire en raison de son lien étroit avec plusieurs maladies chroniques, notamment le diabète, l'obésité et les troubles endocriniens ». Le chef du service de cardiologie de l'hôpital, Mohamed Chetibi, a indiqué qu'« une étude menée par l'Institut national de santé publique révèle qu'une personne sur deux ignore être atteinte d'hypertension artérielle ». Il a précisé que « cette maladie constitue un « tueur silencieux » ne présen-

tant généralement aucun symptôme à ses débuts ». Le spécialiste a également relevé qu'« un seul patient sur quatre surveille régulièrement sa tension artérielle, attribuant cette situation à plusieurs facteurs liés au mode de vie, notamment la sédentarité, le tabagisme, l'obésité et une alimentation déséquilibrée ». Il a recommandé « la réalisation de bilans médicaux périodiques, la pratique régulière d'une activité physique ainsi qu'une réduction de la consommation de sel et de sucre ». De son côté, Yacine Bouchabout a souligné que « l'association entre hypertension et diabète représente une menace sérieuse pour la santé des patients, insistant sur la nécessité d'un dépistage précoce afin d'éviter les complications graves ». La spécialiste Sabrina Allane a, quant à elle, mis en évidence le lien étroit entre l'obésité et l'hypertension, affirmant que « l'obésité multiplie par cinq le risque de développer cette maladie comparativement aux per-

sonnes ayant un poids normal ». Dans le même contexte, Mohamed Laïb a alerté sur « les répercussions de l'hypertension et du diabète de type 2 sur la fonction rénale, précisant que l'évolution de ces pathologies peut conduire à une insuffisance rénale nécessitant des séances de dialyse ». Pour sa part, Djazia El Hadeff a mis en garde contre « les troubles respiratoires du sommeil associés à l'hypertension, susceptibles d'entraîner de graves complications, notamment des accidents vasculaires cérébraux ». Les participants ont enfin insisté sur « l'importance de renforcer les actions de prévention et la formation médicale continue afin d'améliorer le diagnostic précoce et la prise en charge des patients hypertendus », rappelant que « la mesure régulière de la tension artérielle demeure le moyen le plus simple de prévenir les complications graves liées à cette maladie ».

Lydia Zeggane

### 2E PAYS AFRICAIN ET 29E AU NIVEAU MONDIAL :

## L'Algérie élimine le trachome en tant que problème de santé publique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a validé l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique en Algérie, faisant ainsi du pays le 2e de la Région africaine de l'OMS et le 29e au niveau mondial à atteindre cet objectif sanitaire majeur. Le trachome, principale cause de cécité infectieuse dans le monde, demeure endémique dans 30 pays et affecte près de 1,9 million de personnes souffrant de déficience visuelle ou de cécité. Selon les dernières données disponibles, quelque 97 millions de personnes vivent encore dans des zones à risque.

Cette maladie oculaire est provoquée par la bactérie Chlamydia trachomatis, transmise par contact direct avec les sécrétions oculaires des personnes infectées ou par l'intermédiaire des mouches. Des infections répétées peuvent entraîner un trichiasis trachomateux, affection douloureuse susceptible de conduire à la cécité. À cette occasion, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué « un triomphe historique reposant sur un engagement datant d'un siècle », soulignant que cette réussite démontre qu'« avec une volonté politique soutenue et l'engage-

ment des professionnels de santé, il est possible d'éliminer les maladies tropicales négligées ». La lutte contre le trachome en Algérie remonte au début du XXe siècle avec la création de l'Institut Pasteur d'Algérie en 1909. Après l'indépendance, les efforts ont été poursuivis par des médecins algériens dirigés par le professeur Mohamed Aouchiche, avant d'être renforcés par la mise en place, en 1974, d'un système national de santé publique assurant des soins gratuits. En décembre 2025, le ministère de la Santé a soumis à l'OMS un dossier démontrant que l'Algérie remplissait tous les

critères requis pour l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique. L'existence d'un système performant de santé scolaire, d'un système d'information sanitaire efficace, ainsi qu'une large couverture en eau potable, assainissement et soins ophtalmologiques spécialisés ont constitué des éléments déterminants dans cette validation. L'OMS recommande toutefois la poursuite des activités de surveillance afin de prévenir toute résurgence de la maladie, précisant qu'elle continue d'accompagner les autorités sanitaires algériennes dans cette démarche.

L. Z.

### ALLAITEMENT

## Pourquoi le lait maternel est irremplaçable pour le cerveau et l'immunité du bébé

Dès la naissance, le lait maternel constitue un aliment conçu sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques du nourrisson. Contrairement à tout substitut industriel, sa composition ne reste pas figée : elle fluctue selon l'heure de la tétée, l'âge du bébé et son état de santé. L'allaitement maternel débute de préférence dans l'heure qui suit la naissance. L'OMS et l'UNICEF recommandent un allaitement exclusif pendant les six premiers mois de vie, puis la poursuite de l'allaitement, combiné à une alimentation complémentaire adaptée, jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà. Loin de se limiter à la nutrition, le lait maternel transporte des protéines, des acides gras essentiels, des vitamines, des minéraux et des facteurs immunologiques actifs. Chacun de ses composants remplit une mission précise : stimuler la maturation du système digestif, soutenir le développement cérébral ou renforcer les défenses immunitaires du nourrisson.

### UN CONCENTRÉ DE NUTRIMENTS ET DE FACTEURS IMMUNOLOGIQUES

Le lait maternel est un fluide biodynamique d'une richesse sans équivalent. Il contient des acides gras essentiels qui se convertissent en acides gras polyinsaturés à longue chaîne (oméga-6, oméga-3 et DHA) dont le rôle dans les processus de maturation cérébrale et rétinienne est clairement démontré. À ces lipides s'ajoutent des protéines de haute valeur biologique, du lactose, ainsi qu'une palette de vitamines et de minéraux dans des proportions calibrées pour le système digestif encore immature du nourrisson. Au-delà de sa richesse en macronutriments, le lait maternel contient des composés bioactifs qui favorisent l'installation d'un microbiote intestinal protecteur, dominé par des souches de Bifidobacterium bénéfiques à la maturation immunitaire. Les oligosaccharides du lait humain (HMOs) agissent comme prébiotiques et stimulent la prolifération de bactéries protectrices. En contact avec les muqueuses du nourrisson, ces molécules neutralisent les pathogènes et constituent son premier rempart immunologique. Les bénéfices de l'allaitement s'étendent à la mère. Dès la première tétée, l'ocytocine libérée déclenche des contractions utérines qui accélèrent le retour de l'utérus à sa taille initiale. À plus long terme, un allaitement d'au moins six mois réduit le risque de diabète de type 2 d'au moins 30 %. Le risque de cancer du sein diminue de 4 à 5 % par tranche de douze mois d'allaitement cumulé, selon les données de l'OMS. La sécrétion simultanée de prolactine atténue l'anxiété post-partum et consolide l'attachement mère-enfant.

### LES PROTECTIONS QU'OFFRE LE LAIT MATERNEL

L'allaitement maternel réduit le risque d'infection respiratoire grâce à plusieurs mécanismes complémentaires : le transfert passif des IgA maternelles contre les agents pathogènes auxquels la mère a été exposée, et l'action d'agents antimicrobiens qui contribuent à l'élimination des pathogènes et à l'amélioration des réponses des anticorps à la vaccination. Les données cliniques sont éloquentes : un allaitement exclusif de trois mois ou plus réduit le risque d'otite moyenne aiguë de 50 % ; l'allaitement non exclusif le diminue de 23 %.

Ania N.

LA HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS PERSISTE EN FRANCE

## Les enseignes de la grande distribution sous le feu des critiques

Alors que le blocage du détroit d'Ormuz depuis mars 2026 entraîne une flambée des prix du pétrole, la grande distribution est une nouvelle fois dans le viseur.

Un rapport sénatorial présenté jeudi dernier, dénonce les pratiques commerciales des enseignes de la grande distribution, accusées « de fragiliser agriculteurs et industriels sans réel bénéfice pour le consommateur ». La grande distribution fait face à une double pression : la crise internationale et les critiques nationales. Le blocage du détroit d'Ormuz, passage stratégique pour près de 20 % du pétrole mondial, a provoqué une hausse marquée des cours du brut, répercutée sur les prix à la pompe en France. Dans ce contexte tendu pour le pouvoir d'achat de la majorité en France, les enseignes sont accusées de profiter de la situation ou, plus largement, de maintenir des marges excessives. La commission d'enquête sénatoriale sur les marges des industriels et de la grande distribution a dévoilé, le 21 mai, ses conclusions



après six mois de travaux. Les sénateurs y dénoncent des « tensions croissantes » qui « fragilisent toute la chaîne de valeur au profit des distributeurs et au détriment de l'amont ». Les centrales d'achat européennes, les baisses de commandes pendant les négociations ou encore les menaces de déréférencement sont particulièrement pointées du doigt. « Nous avons parfois eu l'impression d'être plongés dans un Far West du commerce », a résumé la sénatrice et présidente de la commission Anne-Catherine Loisier. Le rapport s'inscrit dans un climat déjà électrique, marqué par le projet de loi d'urgence agricole en discus-

sion à l'Assemblée, qui vise à mieux encadrer ces pratiques. Un rapport sénatorial à charge, les distributeurs ripostent. Les distributeurs réfutent ces accusations. Alexandre Bompard, PDG de Carrefour, s'est dit « estomaqué » sur France Inter : « Les conclusions, ça va être que c'est le Far West, qu'il faut rigidifier et empêcher de négocier. » Il défend une marge nette autour de 1 % et met en avant le rôle des centrales d'achat pour obtenir de meilleurs prix pour les consommateurs.

**LES INDUSTRIELS DE L'AGROALIMENTAIRE, VIA L'ANIA OU L'ILEC, SALUENT LE RAPPORT SÉNATORIAL**

### ET RÉCLAMENT DES MESURES CONCRÈTES

Sur le front des carburants, le gouvernement avait initialement suspecté les enseignes de gonfler leurs marges après la flambée liée à Ormuz. Un rapport ultérieur a cependant conclu à des marges globalement contenues, même si des hausses temporaires ont été observées. Les industriels de l'agroalimentaire, via l'Ania ou l'Ilec, saluent le rapport sénatorial et réclament des mesures concrètes. Ils dénoncent une guerre des prix jugée délétère, engagée depuis une vingtaine d'années. Sur Sud Radio, Jean-François Loiseau a déclaré : « Beaucoup d'enseignes françaises contournent la loi ! C'est scandaleux, il faut arrêter ! » La grande distribution, qui emploie 700 000 salariés, estime se retrouver isolée face au lobbying agricole et industriel, jugé plus influent auprès des pouvoirs publics. Dans ce contexte de crise géopolitique et de tensions internes, la grande distribution reste au cœur des débats sur le pouvoir d'achat. Entre nécessité de préserver les revenus des producteurs et attentes des consommateurs, l'équilibre apparaît de plus en plus fragile.

R. I.

POUR PRÉSERVER LEURS STOCKS MILITAIRES

## Washington suspend une méga-vente d'armes à Taïwan

Les États-Unis suspendent une importante vente d'armes à Taïwan pour préserver leurs stocks militaires. La décision intervient dans un contexte de tensions avec l'Iran et de rivalité stratégique avec la Chine. Cette décision relance les interrogations sur la solidité du soutien américain à Taipei et sur la ligne diplomatique de Washington. Les États-Unis ont décidé de suspendre temporairement un important programme de vente d'armements à destination de Taïwan, estimé à 14 milliards de dollars, selon un haut responsable militaire américain. Cette décision intervient dans un contex-

te stratégique tendu, marqué par la volonté de Washington de préserver ses stocks de munitions, notamment après les récents épisodes de confrontation avec l'Iran. Lors d'une audition au Sénat, le secrétaire par intérim de la Marine, Hung Cao, a expliqué que cette pause visait à garantir la disponibilité des équipements nécessaires aux opérations militaires américaines. Il a évoqué une priorité donnée aux besoins immédiats de défense, tout en assurant que les exportations d'armes reprendraient lorsque l'administration l'estimerait possible. La décision finale dépendrait du secrétaire à la Défense Pete

Hegseth et du secrétaire d'État Marco Rubio. Ce programme, qui représente potentiellement la plus grande vente d'armes jamais envisagée pour Taïwan, avait déjà été validé par le Congrès américain en début d'année. Il doit toutefois encore recevoir l'approbation présidentielle. Le président américain Donald Trump a récemment évoqué ce dossier lors de discussions avec le dirigeant chinois Xi Jinping, laissant entendre que cette vente pourrait être utilisée comme levier diplomatique.

### TAIPEI DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

Cette pause intervient alors que les relations entre Washington et Pékin restent extrêmement sensibles. La Chine considère Taïwan comme une partie intégrante de son territoire et s'oppose fermement à toute forme de soutien militaire américain à l'île. De son côté, Taïwan dépend largement du soutien de Washington pour renforcer sa défense. Le gouvernement taïwanais a réagi en affirmant qu'il poursuivrait ses efforts de modernisation militaire. Mais plusieurs analystes estiment que cette suspension pourrait fragiliser la perception du soutien américain, déjà jugé incertain par certains observateurs, et compliquer la planification budgétaire de Taipei. Donald Trump a par ailleurs indiqué qu'il « pourrait ou ne pourrait pas » approuver la vente, tout en suggérant que ce dossier pourrait être intégré à une stratégie de négociation plus large avec Pékin. Une approche qui marque une rupture avec des décennies de pratiques diplomatiques américaines, fondées sur l'absence de concertation directe avec la Chine concernant les ventes d'armes à Taïwan.

R. I.

SONDAGE AUX ETATS UNIS

## « Le conflit iranien est impopulaire auprès des Américains »

Le conflit iranien est impopulaire auprès de la plupart des Américains, comme le montrent de récents sondages qui révèlent une opposition généralisée à travers le pays. Un récent sondage New York Times/Siena a révélé que 64 % des électeurs estiment qu'entrer en guerre contre l'Iran était une erreur, ce qui rejoint les conclusions d'autres sondages similaires. Rosa King, 45 ans, employée de bureau en périphérie de Washington DC, a déclaré à Xinhua qu'elle était « déçue » par un président qui, selon elle, est « contrôlé » par Israël. Brad Garcia, 34 ans, vendeur de voitures près de Washington DC, a déclaré à Xinhua qu'il pensait qu'Israël avait trop d'influence sur les États-Unis. De plus, selon les sondages, une part importante des jeunes républicains et des indépendants à tendance républicaine se montrent de plus en plus sceptiques quant à la conduite de la guerre et à son coût financier à long terme. « Trump pensait que la victoire en Iran serait rapide et facile, et qu'il pourrait négocier avec les nouveaux dirigeants sur place. Rien de tout cela ne s'est avéré vrai », a déclaré Darrell West, chercheur principal à la Brookings Institution, à l'agence Xinhua. La réaction négative du public découle d'un manque d'objectifs stratégiques clairs et de graves répercussions économiques. La perturbation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz a entraîné une hausse de 50 % des prix de l'essence aux États-Unis, faisant chuter la cote de popularité du président Donald Trump à des niveaux historiquement bas. Parallèlement, Trump a affirmé mercredi que le conflit en Iran touchait à sa fin. « Nous sommes dans la phase finale en Iran », a-t-il déclaré aux journalistes en montant à bord d'Air Force One. « On verra bien », a-t-il déclaré. « Soit on trouvera un accord, soit on devra faire des choses un peu désagréables, mais j'espère que ça n'arrivera pas ».

R. I.

FORUM ÉCONOMIQUE TURQUIE-CHINE

## Ankara et Pékin accentuent la coopération commerciale et touristique

La Turquie et la Chine intensifient leurs efforts pour approfondir leur coopération commerciale et touristique en alignant l'initiative chinoise « Ceinture et Route » sur le corridor central turc, ont déclaré les participants au 7e Forum économique Turquie-Chine. Le forum, qui s'est tenu jeudi sur le thème « Commerce et tourisme dans la perspective des nouvelles routes de la soie », a réuni à Istanbul des experts et des chefs d'entreprise afin de développer la coopération bilatérale en matière de commerce, d'investissement et de tourisme. Les participants ont déclaré que le Corridor central est une voie commerciale eurasiennne de plus en plus importante et ont insisté sur la nécessité d'une connectivité logistique, numérique et financière renforcée pour soutenir les activités transfrontalières. Le président de l'Association turco-chinoise pour le développement des affaires et l'amitié, Adnan Akfirat, a exhorté les exportateurs turcs à tirer davantage parti des plateformes logistiques du Xinjiang en Chine comme porte d'entrée vers le marché chinois, soulignant que les produits agricoles et cosmétiques turcs de haute qualité recèlent un énorme potentiel en Chine. Le directeur général adjoint de la Banque industrielle et commerciale de Chine en Turquie, Chen Tianyuan, a déclaré que la banque soutient les opérations d'infrastructure transfrontalières dans les domaines de la 5G, de l'énergie et de la santé, tout en facilitant la gestion des devises locales et les transferts de fonds transfrontaliers pour les entreprises chinoises opérant en Turquie. La coopération sino-turque agit comme un « pilier de stabilité » pour les chaînes d'approvisionnement mondiales en réduisant les obstacles techniques aux échanges commerciaux transcontinentaux, a déclaré Chen. Les participants ont également souligné le rôle essentiel du tourisme comme vecteur d'échanges entre les populations des deux pays. La Turquie a mis en œuvre une politique d'exemption de visa pour les citoyens chinois en janvier, et les données des autorités turques montrent qu'au cours des deux premiers mois de 2016, le nombre de visiteurs chinois en Turquie a dépassé 79 000, soit une hausse de 52 % par rapport à l'année précédente. Les visiteurs délaissent les visites touristiques traditionnelles au profit de voyages expérientiels dans des destinations comme Istanbul et la Cappadoce, ont indiqué les participants. Pour l'archéologue turc Nezih Basgelen, cet afflux moderne s'appuie sur de profondes fondations historiques. Dans un entretien accordé à l'agence Xinhua, il a déclaré que l'esprit de l'ancienne Route de la Soie dépasse largement le cadre des monuments statiques, citant la restauration des caravansérails historiques et des initiatives modernes telles que les « Musées nocturnes » comme autant d'efforts essentiels pour revitaliser les anciens axes commerciaux. « Ces projets visent à repenser le patrimoine comme un écosystème actif où convergent le commerce moderne, le tourisme et la diplomatie culturelle », a-t-il déclaré.

R. I.

L'ATTAQUE DE KIEV CONTRE UN COLLÈGE FAIT 40 BLESSÉS ET QUATRE MORTS

# «Les terroristes s'en prennent aux enfants, délibérément et avec délectation», affirme Moscou

Une attaque contre un établissement d'enseignement et sa résidence en République populaire de Lougansk a fait au moins 40 blessés et quatre morts tandis que plusieurs adolescents restent piégés sous les décombres. Une Comité d'enquête russe a ouvert une procédure pénale, selon des médias russes et étrangers.

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères a déclaré en réaction à cette attaque que «les terroristes s'en prennent aux enfants, délibérément et avec délectation. Je me suis souvenue de la manière dont les nazis avaient massacré les écoliers à Kertch durant la Grande Guerre patriotique» affirmant qu'«une fois de plus, le régime de Kiev s'en est pris à des cibles civiles sur le territoire russe». Une frappe ukrainienne a touché le bâtiment d'enseignement et la résidence universitaire d'un collège de la République populaire de Lougansk, où se trouvaient 86 adolescents âgés de 14 à 18 ans, a déclaré le dirigeant de la région, Léonid Passetchnik. Selon les premières informations, au moins 40 personnes ont été blessées lors de cette attaque, quatre autres ont été tuées. Les sauveteurs, précisent Passetchnik, continuent de déblayer les décombres. Deux personnes ont déjà pu être extraites, mais des enfants se trouvent toujours sous les



PH: DR

débris, a-t-il précisé. L'ambassadeur russe itinérant pour les crimes du régime de Kiev, Rodion Mirochnik, a déclaré quant à lui que jusqu'à 18 personnes pourraient se trouver sous les décombres du collège et de la résidence. Selon le ministère russe des Situations d'urgence, les débris sont déblayés à la main et à l'aide de matériel d'ingénierie, le corps d'une victime a été retrouvé. La porte-parole du Comité d'enquête de Russie, Svetlana Petrenko, a annoncé l'ouverture d'une enquête pénale.

**« TOUT LE MONDE SE TAIT ET CEUX QUI ÉCOUTENT RÉGULIÈREMENT LES FAKES DE ZELENSKY SUR LES ENFANTS QUE LA RUSSIE AURAIT ENLEVÉS OBSERVENT UN SILENCE PARTICULIÈREMENT CRUEL. »**

Selon elle, à la suite de l'at-

taque, le bâtiment de cinq étages de la résidence s'est effondré jusqu'au deuxième étage, alors que le nombre de morts et de blessés est en cours de vérification. Outre le collège, des magasins, des bâtiments administratifs et des maisons privées ont été endommagés. Maria Zakharova a également souligné, « l'hypocrisie de l'Occident : « Tout le monde se tait. Ceux qui écoutent régulièrement les fakes de Zelensky sur les enfants que la Russie aurait enlevés observent un silence particulièrement cruel. » Le ministère russe de l'Éducation et des Sciences a annoncé l'envoi de spécialistes de Moscou afin d'apporter un soutien psychologique d'urgence aux blessés. Les victimes bénéficieront de toute l'aide nécessaire. Selon les chiffres du ministère de la Défense, dans la nuit de jeudi à vendredi, la défense aérienne a intercepté et

détruit 217 drones ukrainiens au-dessus de régions russes. Les appareils ont été abattus au-dessus des régions frontalières avec l'Ukraine, ainsi qu'au-dessus de la région de la capitale. Un homme a été grièvement blessé dans une frappe nocturne sur un village de la région de Belgorod, à la frontière avec l'Ukraine. Cette attaque ukrainienne contre des cibles civiles en Russie est loin d'être la première. Dans la nuit du 16 au 17 mai, le régime de Kiev a mené une attaque de grande envergure contre Moscou et sa région, lançant plus de 500 drones. Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a indiqué que douze personnes avaient été blessées. Les plans diplomatiques, cette situation intervient alors que les discussions entre les États-Unis et l'Iran restent fragiles, après un cessez-le-feu encore instable. Le président Donald Trump a même averti qu'il pourrait relancer les attaques américaines si Téhéran ne respectait pas certaines conditions. Pour plusieurs experts, cette dynamique illustre une réalité stratégique plus large : la défense d'Israël mobilise désormais une part significative des capacités américaines, au point de soulever des interrogations sur l'équilibre global des engagements militaires des États-Unis.

R. I.

POUR «CARENCE FAUTIVE» DE L'ÉTAT DANS SA LUTTE CONTRE LES PFAS

## L'État français assigné en justice

Trois associations et six riverains ont saisi, mercredi dernier, le tribunal administratif de Paris pour «carence fautive» de l'État dans la lutte contre les PFAS. Ils dénoncent une contamination généralisée du territoire et des organismes, malgré d'anciennes alertes scientifiques. Après les industriels, l'État est à son tour mis en cause pour sa responsabilité dans la pollution aux PFAS, les « substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées », des composés chimiques persistants et toxiques également surnommés « polluants éternels ». Il y a un peu plus d'un an, c'est l'entreprise Eau de Paris qui portait plainte contre X pour ces mêmes polluants. Les associations Notre Affaire à tous, Bloom et Générations futures, accompagnées de six habitants de sites contaminés — notamment à Rumilly, en Haute-Savoie, et près de Mulhouse — exigent que l'État mette fin aux rejets de PFAS et répare le préjudice écologique. Elles reprochent aux pouvoirs publics d'avoir ignoré pendant plus de quinze ans les rapports officiels alertant sur les risques sanitaires et environnementaux. La redevance fondée sur le principe du « pollueur-payeur », visant les industriels, a été reportée, laissant aux collectivités et aux citoyens une grande partie de la facture de dépollution, estimée à plusieurs milliards d'euros. Les rapporteurs spéciaux de l'ONU ont également interpellé Paris en mars au sujet de « violations présumées des droits humains » dans la vallée de la chimie, près de Lyon. Les plaignants demandent des dommages et intérêts pour préjudice d'anxiété et exigent des mesures immédiates afin de stopper les rejets dans l'eau, l'air et les sols.

R. I.

EN RAISON DES SANCTIONS ET DU BLOCUS

## Près de 5 millions de yéménites plongés dans l'insécurité alimentaire aiguë

Près de cinq millions de personnes au Yémen, soit une personne sur deux, souffrent de niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë classés en phase de « crise ou pire », ont indiqué des organisations internationales. Dans un récent rapport publié hier, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont précisé que des millions de Yéménites demeurent incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels en raison de la persistance de l'instabilité, des violences locales, des incidents sécuritaires et de l'aggravation de la crise économique. Le rapport souligne que parmi ces cinq millions de personnes, environ 1,4 million se trouvent en phase 4 dite d'« urgence » de l'insécurité alimentaire aiguë, caractérisée par d'importants déficits de consommation alimentaire et le recours à des stratégies d'adaptation extrêmes. Les organisations onusiennes ont relevé que sans l'assistance humanitaire limitée en matière de sécurité alimentaire fournie à près de 1,7 million de personnes durant cette période, la situation aurait été nettement plus grave. Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire constitue une initiative mondiale regroupant des agences des Nations unies, des partenaires régionaux et des organisations humanitaires. Il classe l'insécurité alimentaire en cinq phases, dont la famine représente le niveau le plus élevé.

R. I.

R. I.

POUR LA DÉFENSE DE L'ENTITÉ SIONISTE

## Les États-Unis auraient utilisé la moitié de leurs intercepteurs THAAD

Les États-Unis ont utilisé un volume important de missiles intercepteurs pour défendre Israël face aux frappes iraniennes. Cette mobilisation met en évidence un déséquilibre entre les deux alliés et pèse sur les stocks américains. La situation alimente des interrogations sur la durabilité de l'engagement militaire de Washington dans la région. L'armée américaine a engagé une quantité d'intercepteurs de missiles nettement supérieure à celle utilisée par Israël pour défendre son propre territoire lors des récentes frappes de représailles iraniennes, selon des informations publiées par le Washington Post. Cette implication massive de Washington met en lumière un déséquilibre croissant dans le partage du fardeau militaire entre les deux alliés. D'après ces données, les États-Unis auraient déployé plus de 200 intercepteurs du système THAAD, soit près de la moitié de leur stock disponible, pour protéger Israël. À cela s'ajoutent plus de 100 missiles tirés depuis des navires américains en Méditerranée orientale. En comparaison, Israël aurait utilisé moins de 100 intercepteurs Arrow et environ 90 missiles du système « David's Sling », tout en mobilisant ces capacités contre d'autres frappes de représailles, notamment les tirs venus du Yémen et du Liban.

### UNE DÉPENDANCE ACCRUE

Cette asymétrie a suscité des inquiétudes sur la soutenabilité des stocks américains, déjà jugés limités avant le conflit. Avec seulement environ 200 intercepteurs THAAD restants, plusieurs analystes estiment que la capacité de Washington à maintenir un tel niveau d'engagement pourrait être fragilisée en cas de reprise des hostilités. Le déploiement intensif aurait également entraîné des tensions logistiques au sein du Pentagone, certains alliés américains du Golfe s'étant même vu refuser des demandes de réapprovisionnement en missiles. Dans ce contexte, la dépendance accrue d'Israël envers les systèmes américains soulève des questions stratégiques. Tel Aviv aurait récemment mis en maintenance certaines batteries de défense, renforçant encore la pres-

sion sur les capacités américaines. Un responsable cité par le journal évoque un « risque d'aggravation du déséquilibre » si les combats venaient à reprendre. Sur le plan diplomatique, cette situation intervient alors que les discussions entre les États-Unis et l'Iran restent fragiles, après un cessez-le-feu encore instable. Le président Donald Trump a même averti qu'il pourrait relancer les attaques américaines si Téhéran ne respectait pas certaines conditions. Pour plusieurs experts, cette dynamique illustre une réalité stratégique plus large : la défense d'Israël mobilise désormais une part significative des capacités américaines, au point de soulever des interrogations sur l'équilibre global des engagements militaires des États-Unis.

R. I.

A L'INAUGURATION D'UN CONSULAT DES ÉTATS-UNIS GROENLAND

## Des manifestations anti-américaines

L'inauguration d'un consulat américain au Groenland a suscité une vive controverse et donné lieu à des manifestations à Nuuk. Plusieurs centaines d'habitants ont dénoncé « une initiative perçue comme intrusive », dans un contexte déjà tendu autour des ambitions et visées américaines à imposer son contrôle sur ce territoire arctique stratégique.

R. I.

«RIPOST»

## Une plateforme algérienne d'intelligence artificielle au service de la veille numérique

La start-up algérienne Intaj Digital a lancé officiellement, lundi à Alger, «Ripost», une plateforme d'intelligence artificielle développée entièrement en Algérie et conçue pour répondre aux nouveaux défis liés à la désinformation, à la veille stratégique et à la gestion de l'e-réputation.

Pensée comme un outil d'analyse et de surveillance numérique, la plateforme permet aux entreprises, institutions et marques de suivre en temps réel les contenus publiés à leur sujet sur internet et les réseaux sociaux. Grâce à des technologies d'intelligence artificielle, «Ripost» analyse les conversations numériques, détecte les tendances, identifie les signaux de crise et mesure l'impact des publications circulant sur le web. L'objectif principal de cet outil est d'aider les organisations à anticiper les risques informationnels avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Dans un environnement numérique marqué par la circulation rapide des informations et des rumeurs, les entreprises se retrouvent souvent confrontées à des campagnes de désinformation, à des contenus trompeurs ou à des commentaires susceptibles d'affecter leur image et leur crédibilité. C'est dans ce



contexte que «Ripost» intervient en proposant une veille automatisée capable de repérer rapidement les contenus sensibles ou les attaques numériques visant une institution ou une marque. La plateforme offre ainsi une capacité de réaction plus rapide face aux crises médiatiques et aux polémiques en ligne. Selon les concepteurs de la solution, l'un des principaux atouts de «Ripost» réside dans son adaptation aux spécificités linguistiques et culturelles algériennes. Contrairement à de nombreux outils internationaux, souvent limités dans l'analyse des contenus locaux, la plateforme intègre un moteur d'intelligence artificielle capable de comprendre la «darija», le mélange franco-arabe, les expressions popu-

laires, l'ironie ainsi que les codes utilisés sur les réseaux sociaux. Cette capacité d'analyse permet notamment d'obtenir une lecture plus précise des sentiments et des émotions exprimés dans les publications en ligne. L'outil peut ainsi distinguer les contenus positifs, négatifs ou neutres et fournir des indicateurs utiles pour évaluer la perception d'une entreprise ou d'une institution auprès du public. Au-delà de la surveillance des réseaux sociaux, «Ripost» se veut également un outil d'aide à la décision. Les données collectées et analysées permettent aux responsables de communication, aux entreprises et aux institutions d'adapter leurs stratégies numériques, de mieux comprendre les attentes du public et de renforcer leur

présence en ligne. Développée et hébergée localement, la plateforme s'inscrit également dans une démarche de souveraineté numérique nationale. Ses concepteurs mettent en avant l'importance de disposer de solutions technologiques algériennes capables de traiter et de sécuriser les données localement, tout en répondant aux besoins spécifiques du marché national.

Avec «Ripost», Intaj Digital ambitionne ainsi de proposer une alternative nationale dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée à la veille numérique, un secteur devenu stratégique face à la montée des risques informationnels et des campagnes de manipulation sur les plateformes digitales.

TECH ET TOURISME

## Lancement du concours national «IA Tour Algérie 2026» pour l'innovation dans la promotion du tourisme

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, mardi à Alger, le lancement de la première édition du concours national dédié à l'innovation dans le domaine de la promotion intelligente du tourisme algérien, baptisé «IA Tour Algérie 2026». Une initiative qui vise à encourager la créativité et l'utilisation des technologies modernes dans la valorisation de la destination Algérie.

Présidant une journée d'étude consacrée au tourisme, organisée en marge de la 25<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a expliqué que ce concours s'inscrit dans la dynamique de modernisation du secteur et de promotion de l'innovation dans le marketing touristique. Cette compétition est ouverte aux innovateurs algériens, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au sein de la diaspora, notamment les étudiants, chercheurs, start-up et porteurs de projets innovants. Elle vise à stimuler l'émergence de solutions numériques dédiées à la promotion touristique. Dans ce cadre, la ministre a souligné le rôle central des start-up dans la transformation du secteur touristique, les qualifiant de moteur essentiel du renouveau économique et technologique. Selon elle, ces entreprises contribuent à transformer la manière de concevoir et de commercialiser les services touristiques, notamment à travers des solutions intelligentes dans la réservation en ligne et le marketing digital. Elle a également affirmé que l'intégration des start-up dans le secteur constitue un levier stratégique permettant de valoriser les compétences des jeunes et de transformer les idées innovantes en projets concrets, renforçant ainsi la compétitivité de la destination Algérie et son adaptation aux mutations mondiales du tourisme numérique. La ministre a par ailleurs rappelé l'importance croissante de la digitalisation dans le secteur touristique, soulignant que l'intelligence artificielle, les plateformes numériques et la réalité virtuelle ne sont plus de simples outils d'accompagnement, mais sont devenus des éléments clés dans la prise de décision et la structuration de l'offre touristique. Sur le plan stratégique, Houria Meddahi a indiqué que la vision nationale du secteur repose sur la transformation des potentialités touristiques en valeur économique réelle, à travers une approche intégrée. Cette stratégie met notamment l'accent sur la promotion du tourisme intérieur, en particulier le tourisme familial, ainsi que sur le développement du tourisme saharien, devenu une destination prisée par des milliers de visiteurs chaque année. Concernant l'artisanat, la ministre a rappelé qu'il constitue un pilier de l'identité nationale et un élément essentiel de l'offre touristique. Elle a insisté sur la nécessité de valoriser ce secteur à travers l'amélioration de la qualité de production, l'innovation dans les designs et la préservation du patrimoine artisanal, notamment via la labellisation et la modernisation des outils de promotion et de commercialisation sur les marchés nationaux et internationaux. En marge de cette rencontre, une convention de coopération et d'accompagnement a été signée entre la direction des systèmes d'information et des statistiques du ministère du Tourisme et une start-up, dans le but de renforcer le rôle des jeunes entreprises innovantes dans la promotion du produit touristique algérien et son rayonnement numérique.

PLUS DE 64.000 INSCRITS

## Un programme national d'autonomisation numérique «7.77»

Le Programme national d'autonomisation numérique «7.77» poursuit sa dynamique à travers le pays, enregistrant à ce jour plus de 64.000 inscrits, selon un communiqué publié jeudi par le ministère de la Poste et des Télécommunications.

D'après les chiffres communiqués par le ministère, le programme a attiré précisément 64.508 participants à l'échelle nationale, confirmant l'intérêt croissant des Algériens pour les formations liées aux technologies numériques et aux métiers de demain. La formation à distance domine largement les choix des participants. En effet, 51.739 inscrits, soit plus de 80% du total, ont opté pour les cours en ligne via la plateforme numérique du programme, tandis que 12.769 personnes ont préféré la formation en présentiel. Les statistiques mettent également en évidence un fort engouement pour les spécialités liées aux technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle. Avec 19.691 inscrits, cette spécialité arrive en tête des choix des participants, représentant

près de 30% du total des inscriptions. Les outils de productivité numérique suscitent également un intérêt important avec 19.576 inscrits. Le programme attire aussi de nombreux candidats souhaitant renforcer leurs compétences dans d'autres domaines stratégiques du numérique. La spécialité de la cybersécurité professionnelle compte ainsi 9.678 inscrits, tandis que l'entrepreneuriat numérique a séduit 9.083 participants. De son côté, le parcours consacré à la découverte numérique a enregistré 8.237 inscrits. Sur le plan démographique, la tranche d'âge des 23 à 45 ans représente la catégorie la plus présente au sein du programme avec 39.578 inscrits, soit plus de 61% du total. Les jeunes âgés de 18 à 22 ans arrivent en deuxième position avec 13.144 inscrits. Le programme touche également les plus jeunes, avec 3.199 enfants âgés de 7 à 10 ans inscrits, ainsi que des seniors, dont 181 participants âgés de 61 à 77 ans. La répartition géographique des inscriptions montre une forte concentration dans les grandes wilayas. Alger arrive en tête

avec 15.221 inscrits, suivie d'Oran avec 4.637 inscrits, de Blida (2.955 inscrits), de Sétif (2.915 inscrits) et de Batna avec 2.403 inscrits. Le ministère souligne par ailleurs la diversité linguistique observée parmi les participants. La majorité des inscrits, soit 37.889 personnes représentant 58% du total, ont choisi de suivre les formations en langue arabe. La langue française a été retenue par 13.488 inscrits, tandis que 13.131 participants ont opté pour des formations en anglais. À travers ce programme, les autorités ambitionnent de renforcer les compétences numériques des citoyens, de démocratiser l'accès aux technologies modernes et de préparer les différentes catégories de la société aux mutations liées à l'économie numérique. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a également annoncé l'ouverture des inscriptions au profit des formateurs souhaitant participer à cette initiative nationale en assurant des sessions de formation. Les candidatures peuvent être déposées via la plateforme officielle du programme.

MUSIQUE ANDALOUSE

# L'association "El Fen El Acil" de Koléa anime un concert à Alger

L'association culturelle de musique andalouse, "El Fen El Acil" de Koléa, a animé, jeudi soir à Alger, un concert de chants du terroir, rappelant la profondeur culturelle et historique millénaire du patrimoine poétique et musical algérien, ainsi que le génie créatif qui habite cette musique savante, à travers la virtuosité de ses instrumentistes.



PH: DR

Accueillie à l'Auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, la trentaine d'instrumentistes dont une dizaine de musiciennes, sous la direction de Mohamed Benladjreb à la mandoline, a remonté l'histoire, enchantant l'assistance avec les merveilles du "tarab andalou authentique" dans des atmosphères empreintes de convivialité. Les héritiers du Maître Brahim Benladjreb, à l'origine de la création de cette association, ont choisi de remettre au goût du jour, des pièces rares issues de la tradition musicale dite "En'Nouba El Mefkouda" (la nouba égarée) ou "Noubet El Djad", témoignant d'un héritage culturel et historique millénaire. Dans leurs accoutrements traditionnels de haute couture et leurs costumes, les instrumentistes de tous âges, ont donné du plaisir au public, avec un programme prolifique présenté en deux parties. Ainsi, l'ensemble a brillamment rendu dans le mode Zidène, entre autres pièces, "Ya maâdan el asrar", Adjal ma youdhkar", "Saâd alladhi zara el habib", "Mata yadjoud bil'wissal", "Saâfouni lan'zour zine el milah", "Ya R'soul Allah Djahek âdim", "Ya kouma sallou âla habibi" et "Liyyam âadet mawassem". Le chant empreint de justesse dans les voix présentes et étoffées d'Ahmed Medaouer, Yassine Tebbiche et Yacine Cherchar et dans celles cristallines aux tessitures larges de, Maria Zier et Aya Chikh Baelhadj, ont enchanté le public qui a longtemps applaudi chaque prestation. D'un autre côté, la grande qualité de la pres-

## 35<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE AU QATAR Participation de 32 maisons d'édition algériennes

Trente-deux (32) maisons d'édition algériennes participent à la 35<sup>e</sup> édition de la Foire internationale du livre au Qatar, qui se poursuivra jusqu'au 23 mai, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La participation du ministère de la Culture et des Arts, représenté par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) à la 35<sup>e</sup> édition de la Foire internationale du livre de Doha qui s'étend du 14 mai au 23 mai courant, vise à "renforcer le dialogue culturel arabe et à conforter la présence algérienne dans les événements intellectuels majeurs". Le stand algérien de la foire comprend "une riche variété d'ouvrages englobant 215 titres dans différentes spécialités littéraires et de connaissance édités par 32 maisons d'édition algériennes publiques et privées", ajoute le communiqué. "Ces publications illustrent la richesse de la scène culturelle nationale et sa diversité", de même qu'elles "donnent au public arabe une idée sur la production intellectuelle contemporaine en Algérie". Le stand algérien propose "un programme culturel varié, notamment des conférences intellectuelles et des soirées littéraires, avec la participation d'une élite d'intellectuels et d'écrivains algériens", précise la même source. "Cette manifestation connaît une présence remarquable et une grande interaction des membres de la communauté nationale établie au Qatar, insufflant une dynamique remarquable à cette participation algérienne".

tation dans sa globalité, notamment la virtuosité à l'instrument lors de l'interprétation des istikhbars de, Nassim Tamazouzt au piano, Nabil Bouguerra et sofiane Zeroual aux violons, Yousri khelifi, Mohamed Kisserli et Redouane Ferhad aux ouds, ainsi que Mohamed Benladjreb à la mandoline ont donné de la hauteur au spectacle, laissant opérer la rigueur académique, le sérieux et le professionnalisme régnant dans l'association. D'autres pièces dans le genre Aroubi, et quelques kh'lasset exécutés dans le mode Raml El Maya, ont orné le silence de la deuxième partie de ce récital, pour conclure avec les applaudissements et les youyous nourris du public qui a savouré tous les moments de ce récital dans la délectation. Fondée en 1998, l'association El Fen El Acile se fixe pour objectif la "défense, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine musical andalou et de cet héritage millénaire aux générations futures", a indiqué le président de l'association El Fen El

ge, a pendant près de deux décennies, récupéré et transcrit de nombreux "mouachahât" et "azjal" (pluriel de Zajel, poésie traditionnelle hautement lyrique). Ce travail colossal de récupération et de préservation de tout un pan du patrimoine musical algérien, a été rassemblé dans un genre musical dit, "El Djad", considéré comme un "prolongement naturel à la nouba classique", mais avec des textes qui "tirent vers le madih", peut-on lire dans le document de présentation du spectacle. Le regretté maître a consacré ses recherches dans un livre intitulé, "Recueil des +Azjal+ et des +Mouachahat+ dans le genre d'El Djad et du R'Haoui", dont la sortie, à titre posthume, "est imminente", selon son fils, le maestro Mohamed Benladjreb. Plusieurs fois primée, l'association culturelle El Fen El Acil, a notamment obtenu les premiers prix aux Festivals du, Hawzi de Tlemcen (2008), de la Nouba Andalouse de Blida (2012), et de la musique Sanâa de Mila (2022).

ARTISANAT

## Plus de 30.000 visiteurs recensés à l'exposition "Printemps Constantinois"

"Printemps Constantinois" de distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger et de l'artisanat, clôturée jeudi après-midi à Constantine, a connu une grande affluence, estimée à plus de 30.000 visiteurs, a indiqué le directeur de la chambre de l'Artisanat et des métiers (CAM), Abdelghani Sifer. Cette manifestation artisanale et commerciale à vocation nationale, a enregistré une affluence record de visiteurs algériens que des étrangers dont des touristes tunisiens et italiens à raison de 1.000 à 1.200 visiteurs/jour, attirés beaucoup plus par les stands de distillation traditionnelle de l'eau de rose et de fleur d'oranger, a déclaré à l'APS M. Sifer. Cette forte participation a confirmé l'in-

terêt porté à l'artisanat et les métiers traditionnels, car la manifestation, a indiqué le même responsable, a exposé également depuis le 21 avril dernier, des produits artisanaux et œuvres d'art, formant un vrai mélange de patrimoine, d'authenticité et de modernité, dont la céramique, la poterie, l'apiculture et la vannerie. Interrogé par l'APS, Ahmed Belebhim, artisan spécialisé dans distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger qui active depuis plus de 30 ans dans son atelier, situé à la cité cheraket, dans la commune de Hamma Bouziane, a révélé que "cette manifestation artisanale a permis de transmettre ce savoir-faire ancestral aux jeunes générations, en particulier de jeunes filles intéressées par cette activité".

"L'échange d'expériences et des connaissances entre les professionnels de divers métiers artisanaux à travers l'organisation de ces initiatives et événements artistiques, a pour objectif d'améliorer et de promouvoir la qualité du produit", a affirmé de son côté, Fatma Ziane, artisane spécialisée dans la poterie, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou. A noter que 47 artisans, dont 25 constantinois spécialisés dans la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger et l'extraction des plantes aromatiques et médicinales et 22 autres issus de 11 wilayas du pays, à l'instar de Bouira, de Ghardaïa et d'El Tarf, ont participé à cette exposition tenue au centre-ville à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

BATNA

## Affluence croissante au site archéologique de Timgad depuis le début de l'année

Des milliers de visiteurs, nationaux et étrangers, se sont rendus, depuis le début de l'année en cours, sur le site archéologique de Timgad, dans la wilaya de Batna, a déclaré, jeudi, le directeur du musée et du site de Timgad, Chafik Boughrara. Le même responsable, également chargé de la gestion des sites de Zana, de Tazoult et d'Imedghassen, a précisé à l'APS que l'antique Thamugadi, située à 35 km de Batna,

connaît une "affluence croissante de visiteurs, notamment durant les week-end, ayant accueilli depuis le début du mois de janvier dernier des milliers de visiteurs nationaux, de différentes wilayas, et des touristes étrangers de nombreuses nationalités". M. Boughrara a rappelé que ce site, ouvert tout au long de l'année, avant de faire part d'efforts "continus" pour valoriser le site et ses trésors, notamment le

musée situé à l'entrée de la ville antique et qui abrite des pièces et des mosaïques rares. Il a également affirmé que le site de Timgad a été agrémenté d'espaces de repos pour les visiteurs et qu'"une étude réalisée par un bureau spécialisé dans le cadre des efforts destinés à encourager l'afflux de visiteurs". Le même responsable a également indiqué que des opérations de restauration et de sécurisation du musée,

## AGENDA CULTUREL

- **Dar El Bechtarzi (Alger-Centre)** : Concert de musique andalouse interprété par l'artiste El Ghabrini Brahim Jaber, samedi 23 mai à partir de 17h00

- **Musée public national des Beaux Arts d'Alger** : Jusqu'au 18 juin 2026 exposition de lithographies de l'artiste plasticien, Rachid Koraiichi

- « **Concours de la Parole expressive libère la créativité poétique** ». Pour commémorer le 64<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la jeunesse et de l'indépendance, la Fondation arts et culture de la Wilaya d'Alger organise la 21<sup>e</sup> édition du concours « La Parole expressive » sur le thème « Algérie... Terre de liberté et de paix ». Ce concours est ouvert à tous, dans toutes les langues parlées en Algérie (arabe classique, arabe dialectal, tamazight et français). Il vise à raviver l'esprit de compétition et de défi parmi les écrivains, à libérer leurs talents littéraires et poétiques et à servir de tremplin à la créativité intellectuelle et aux jeunes talents. Le concours se déroulera du 20 mai au 20 juin.

- **Salle Ibn Kheldoun (Alger-Centre)**

**Samedi 23 mai 2026**

15h00 The Mandalorian and Grogu  
18h00 Shelter

- **Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger)**

**Samedi 23 mai 2026**

11h00 Michael VOSTARB  
13h00 The Mandalorian and Grogu VOSTFR  
15h30 Le Diable s'habille en Prada 2  
17h30 Shelter  
19h15 Michael VOSTFR  
21h20 Passenger

- **Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger)**

**Samedi 23 mai 2026**

11h00 Le Diable s'habille en Prada 2 VOSTFR  
13h30 Michael  
15h15 Super Mario Galaxy  
17h00 Michael  
19h15 The Mandalorian and Grogu  
21h20 Elfie et les Super Elfkins

- **Cinéma TMV Centre commercial Garden City (Cheraga - Alger)**

**Samedi 23 mai 2026**

11h00 Passenger  
13h10 Le Diable s'habille en Prada 2  
13h45 Zighoud  
16h30 Michael VOSTFR  
18h55 Star Wars  
21h35 Le Réveil de la Momie

ainsi que du site dans son ensemble, ont été inscrites, l'étude y afférente étant finalisée, en attendant une autre étude (actuellement en cours) destinée à valoriser le site, y compris le musée et sa mosaïque. La ville antique de Timgad, située au pied des Aurès, fondée vers l'an 100 après J.-C. par l'empereur romain Trajan, est classé patrimoine mondial depuis 1982.

**Recette du jour**



**RFISSA MAROCAINE**

- Ingrédients ( pour 6 à 8 personnes):**
- 1 - La sauce
  - 1 poulet fermier
  - 1 gousse d'ail en chemise + 2 gousses d'ail épluchées
  - 3 gros oignons
  - 1/2 cuillère à café gingembre, de curcuma, de ras el hanout, de coriandre moulue
  - Sel et poivre
  - 4 c à s d'huile d'olive
  - 1 bouquet de coriandre
  - 100 gr de lentilles
  - 2 c à s de fenugrec en grains
  - 1 c à s de beurre clarifié
  - 2 - La pâte à Rfissa :
  - 350 gr de semoule extra fine
  - 150 gr de farine t55
  - 10 gr de sel
  - entre 320 et 350 ml d'eau
  - Un mélange huile d'olive et beurre clarifié pour étaler et cuire les trids
  - 3 - La marinade du poulet
  - Une pincée de pistils de safran

**2 cuillères à soupe d'huile d'olive**  
**1 cuillère à café de chaque épice :**  
 • curcuma  
 • Poivre  
 • Gingembre  
 • Ras el hanout  
 • Coriandre

**Etapas et Préparation**  
 1 - La marinade épicée du poulet  
 Dans un bol, mettre les pistils de safran avec un peu d'eau chaude et laissez infuser et refroidir. Ajoutez les épices (poivre, curcuma, gingembre, coriandre en poudre et un peu d'huile d'olive. Badigeonnez le poulet préalablement lavé au sel avec ce mélange et le laisser mariner le plus longtemps possible.  
 2 - Les feuilles de rissas  
 Pour la pâte à msemen, j'utilise ma méthode de la pâte rapide au micro-ondes ce qui est un gain de temps considérablement. Faites des carrés si vous préférez.

Une fois votre pâte pétrie, la détailler en boulettes de 45 gr chacune.  
 Sur un plan de travail huilé, étalez une boulette de pâte et l'étirer le plus finement possible sans la déchirer.  
 La soulever et la déposer sur votre poêle anti adhésive ou crêpière électrique.  
 Sans attendre, déposez une seconde feuille sur la première puis retourner.  
 Continuez ainsi jusqu'à épuisement de vos boulettes  
 Séparez les feuilles cuites et les rouler puis découper des bandes-lettres.  
 3 - La sauce à Rfessa  
 Faire revenir les oignons émincés dans une marmite ou faitout, arrosée d'huile d'olive et de beurre rance jusqu'à légèrement coloration.  
 Placez la gousse d'ail en chemise à l'intérieur du poulet et l'ajouter dans la marmite.

Complétez avec les épices déjà utilisées pour la marinade ainsi que 2 gousses d'ail épluchées. Salez.  
 Laissez mijoter quelques minutes avant de verser 1 litre d'eau chaude environ ainsi que le bouquet de coriandre ou persil. Mettre à cuire séparément dans deux casseroles les lentilles ainsi que les graines de fenugrec. Egouttez les lentilles à mi cuisson et les remettre à cuire dans la sauce. Faites de même pour le fenugrec et réservez.  
 Retirez le poulet de la marmite et le dorer au four.  
 Déposez un étage de feuilles de mlécuis, trid ou msemen dans un plat et arrosez avec la sauce du poulet.  
 Remettez une couche de feuilles et arrosez généreusement de sauce. Retirez l'ail en chemise et placez le poulet sur les feuilles.  
 Décorez l'assiette avec les oignons, les lentilles.

**Gâteau du Jour**

**GÉNÉREUX COOKIES FAÇON CÉDRIC GROLET**

**INGRÉDIENTS**

- 100 g de beurre mou
- 150 g de sucre roux cassonade
- 185 g de farine
- Une pincée de sel
- 1 oeuf entier
- 1/2 cuillère à café de levure chimique
- 1/2 cuillère à café de bicarbonate de soude
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- Du praliné noisettes (quantité généreuse)
- Des noisettes caramélisées
- De la pâte à tartiner chocolat-noisettes
- Des copeaux de caramel cuit : Un simple caramel maison que vous cuisez, puis cassez en morceaux une fois refroidi. Croquant, sucré, et totalement addictif.

**Préparation:**

Préparez la pâte : Dans un grand bol, mélangez le beurre mou avec le sucre roux jusqu'à obtenir une consistance crémeuse. Ajoutez l'oeuf et l'extrait de vanille, puis incorporez progressivement la farine, la levure chimique, le bicarbonate de soude et une pincée de sel. Ne soyez pas timide avec la pâte !

Utilisez une cuillère à glace pour prélever des boules de pâte et disposez les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Assurez-vous de bien espacer les boules, car elles vont s'étaler à la cuisson.

Cuisson initiale : Enfourez à 180°C pendant environ 10 à 12 minutes. Ils doivent être dorés sur les bords, tout en restant légèrement



moelleux au centre.  
 À la sortie du four, utilisez un cercle à tartinettes pour reformer les cookies en leur donnant une belle forme ronde.  
 Garnissez les biscuits : Prenez une poche à douille remplie de praliné noisettes et piquez chaque cookie, en pressant légèrement pour que le praliné déborde. Répétez l'opération avec de la pâte à tartiner chocolat-noisettes, en l'ajoutant à deux endroits sur chaque cookie pour un effet encore plus gourmand.  
 Préparez les noisettes caramélisées : Faites revenir des noisettes dans du sucre jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées et croustillantes. Une fois prêtes, parsemez-les généreusement sur les biscuits.  
 Ajoutez le caramel : Enfin, cassez le caramel cuit et déposez-en par petites touches sur les cookies généreux pour une touche finale irrésistible.  
 Laissez refroidir avant de déguster, laissez les cookies aux noisettes caramélisées refroidir pour que toutes les saveurs se mélangent harmonieusement. Bonne dégustation !



**Conseil du jour**



**L'ANCIEN MOI LE NOUVEAU MOI**  
 ÉCORCES DE CITRON JETÉES DANS LE COMPOST  
 ÉCORCES DE CITRON LAITIÈRE POUR UN SPRAY DÉTODORISANT

**Le saviez-vous ?**



**EN MÉLANGEANT L'ANANAS ET LE CONCOMBRE, ON OBTIENT UN JUS QUI DÉTOXIFIE LE CÔLON ET ÉLIMINE L'EXCÈS DE DÉCHETS DES INTESTINS.**

**Bon à savoir !**

**Marcher pieds nus est recommandé par les spécialistes : Cela lui permet de développer naturellement sa voûte plantaire, d'avoir des pieds bien formés, et des chevilles solides tout au long de sa vie !**

**Astuce du jour:**

**Pour soulager la toux**

Le jus de citron, aux propriétés anti-infectieuses, combat l'inflammation, tandis que le miel apaise les tissus enflammés de la gorge. Prenez une cuillère à

café à la fois, aussi souvent que nécessaire pour soulager votre toux. Vous pouvez également préparer un sirop aux clous de girofle et miel.

**CITATION DU JOUR**

« Lorsque la parole sort du coeur, elle pénètre les coeurs, mais lorsqu'elle sort de la langue, elle ne dépasse pas les oreilles. »

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

### HORIZONTALEMENT

1 - Répandre - 2 - Aire sablée - Pèse dans la balance - 3 - Lu avec passion - Fils de Noé - 4 - Trouble - Signe musical - 5 - Bout de bois - Période de chaleur dans la savane - 6 - Fin de participe - Assure une ligne parfaite - Baie de Honshu - 7 - Pronom - En dernier - Ville d'Espagne - 8 - Fauve - Naturelle - 9 - Roulées - 10 - Mesure - Beaucoup suivent son cours - 11 - Patrie d'Abraham - Terme de tennis - Ferment - 12 - Moutardes des champs.

### VERTICALEMENT

1 - Il aime se balader - 2 - Vieil animal - Joint - Éblouissait ses adorateurs - 3 - Dignes - Dépassé - 4 - Nabot - Mobilisé - 5 - Change de courant - Tour - Vétille - 6 - Coule en France - Enfant insupportable - 7 - Moitié de huit - Pronom - Curée - 8 - Crible - Troisième personne - En alerte - 9 - Courses de cycles - Publiée - Effronté - 10 - Hangars - Mesures.

## Mots fléchés

Sédition	Tribunes	Astaire	Conduite	Poisson
Pompeux		Condiment	Préfixe	Doriers
Brille	Édenté	Pentoufle		
	Trainées	Erbium	Conjonction	Papillon
Exercice militaire		Plante potagère	Saisi (phon.)	
Générateurs		Brillat à l'écran		
Mesure	Inlente		Démonstratif	
	Galée	Esprit	Pour dans	A été informé
Risquer		Grugées		Basques
Entrée en matière			Neptunium	Glacis anglaise
	Emploie		Fin de verbe	
Forme d'avoir	Cité dans la Bible		Coule en France	
Répand		Odeur forte de corps gras	Symbole précieux	
			Éculée	

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la Liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Sillage d'un navire en marche (8 lettres)

R	E	V	R	A	L	E	D	N	E	M	A	D	E	L	T	A	C
E	A	E	L	A	V	O	T	N	E	M	O	R	F	T	A	A	E
T	I	B	N	O	L	A	S	T	E	L	A	V	E	M	N	T	E
O	N	N	A	H	E	S	S	O	R	G	O	L	E	C	R	N	R
E	R	I	A	I	E	C	I	V	O	N	A	R	R	A	E	O	I
M	P	A	O	R	S	G	A	I	N	G	E	E	T	U	R	T	A
I	A	A	L	U	U	E	L	B	I	S	I	V	E	R	I	E	L
T	I	S	N	B	N	E	S	I	T	N	A	H	L	E	A	J	A
N	N	U	O	U	I	E	R	I	A	N	L	U	E	I	P	R	T
I	S	R	L	R	A	E	R	T	I	A	R	T	R	T	G	I	N
L	L	T	A	U	N	I	S	O	U	P	E	C	F	N	U	A	E
I	U	N	J	D	E	T	R	U	O	T	E	M	S	E	O	P	M
E	O	I	E	L	U	B	I	E	N	E	E	L	A	E	J	M	E
V	P	N	I	A	E	R	R	E	I	L	L	S	C	R	R	I	L
E	S	V	E	H	E	R	D	U	O	F	E	A	I	A	A	P	E
E	R	T	E	L	U	O	B	E	L	R	E	M	T	T	B	I	E
E	A	E	T	U	O	R	C	D	R	A	N	E	R	I	E	E	S
R	E	R	I	O	N	E	T	N	O	H	T	L	A	M	V	B	D

*N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois*

ALAIRE - AMENDE - AMERE - BETISE - BIEN - BOULE - CANCRE - CROUTE - DEBACLE - DELTA - DENSE - ELEMENT - ENTIER - EVEIL - FOUDRE - FRELE - FROMENT - GAIN - GALET - GROSSE - HANTISE - MONTE - IMPAIR - INTIME - INTRUS - JALON - JETON - JOUG - LARVE - LIERRE - LIVRE - MALT - MARAIS - MERLE - NAIN - NOIRE - NOVICE - OINT - ORAL - OVALE - PAIN - PAIRE - POULS - RABAIS - RATEAU - RENARD - SALON - SERPE - SOUPE - TARTE - TOURTE - TRAITRE - ULNAIRE - URANIE - URUBU - VALET - VISIBLE - VITALE.

## Solutions du précédent numéro

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT :

1. Fulgurante - 2. Uraète - Tan - 3. Le - Nels - TT - 4. - Iéna - Rasée - 5. Encart - 6. Ir - Trimas - 7. Nus - Stères - 8. Étal - En - Ti - 9. Vue - Tête - 10. Séants - Tés - 11. Erne - Écart - 12. Set - Tsé-tsé.

#### VERTICALEMENT :

1. Fuligineuses - 2. Urée - Rut - Ère - 3. La - Ne - Savant - 4. Gênant - Lune - 5. Ute - C.R.S - Et - 6. Retraite - Ses - 7. Sarment - Ce - 8. Nt - Star - État - 9. Tâte - Setters - 10. Entes - Sleste.

### MOTS FLÉCHÉS

#### HORIZONTALEMENT :

Burlesques - Raid - Urne - S.P - Ère - T.P - Il - Le - Tés - Étire - Pi - Usé - Ta - Re - Ide - Terne - Éristales - Isolées - Lu - Né - Socle - Gesse - Lier.

#### VERTICALEMENT :

Turpitudes - Râ - Liserons - Plie - Rê - Îles - Édile - Tsé - As - Ré - Têtes - Que - Parasol - Our - N.L - Ci - Ente - Réelle - Asepsie - Suer.

### MOTS MASQUÉS

#### COMMOTION

## Ebola: l'OMS évoque un risque "élevé" en Afrique centrale mais "faible" au niveau mondial

Le risque épidémique d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est jugé "élevé" pour l'Afrique centrale mais "faible" au niveau mondial par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon laquelle l'épidémie est probablement apparue "il y a plusieurs mois". L'OMS a déclenché dimanche une alerte sanitaire internationale pour faire face à cette 17e flambée d'Ebola dans le vaste pays d'Afrique centrale de plus de 100 millions d'habitants, où sont frappées des provinces orientales difficilement accessibles par la route et en proie aux violences des groupes armés. Selon l'OMS, l'épidémie est déjà suspectée d'avoir fait 139 morts sur près de 600 cas probables et pourrait se prolonger, même si le risque d'une pandémie est jugé "faible".

"L'OMS a évalué le risque épidémique comme étant élevé aux niveaux national et régional et faible au niveau mondial", a déclaré devant la presse à Genève (Suisse) le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au lendemain de la tenue d'un comité d'urgence. Ce comité, chargé d'émettre une série de recommandations, a confirmé qu'à ce stade, l'épidémie "ne répond pas" aux critères d'une urgence pandémique. De son côté, la Commission européenne a annoncé que le risque d'une infection dans l'UE était "très faible" et que "rien n'indique" que les Européens devraient prendre des mesures spécifiques.

## France : une montre de luxe valant entre 700 000 et un million d'euros dérobée

Une montre de luxe d'une valeur estimée entre 700.000 euros et un million d'euros a été volée à un particulier au sein du prestigieux hôtel Palm Beach de Cannes, dans le sud de la France, où se déroule le plus grand festival de cinéma au monde, a-t-on indiqué mercredi de source policière. Le bijou de marque Richard Mille a été dérobé lors d'une bousculade près des toilettes de l'établissement situé sur la Croisette, célèbre promenade cannoise, a poursuivi cette même source, citée par des médias. Chaque saison,

des voleurs hyper spécialisés et très organisés tentent de subtiliser les bijoux de riches touristes étrangers venus assister aux festivités, forçant les autorités à durcir leur dispositif de sécurité. L'an dernier, plus d'une douzaine de vols ou tentatives de vols de montres de luxe ont été recensés en deux mois dans la ville, selon le parquet. Pour réintroduire ces pièces dans les circuits de revente, les réseaux les plus sophistiqués sont capables de falsifier les numéros de série et de fournir les boîtes et les faux certificats nécessaires.



## Saisie de plus de 25 000 comprimés psychotropes à Batna



La brigade mobile des douanes à Batna en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire ont saisi dans deux opérations distinctes 25.340 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya relevant de la direction régionale des douanes de Constantine. Le communiqué a ajouté que les deux opérations ont donné lieu à l'arrestation de trois personnes présentées devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour la suite des procédures légales ainsi qu'à la saisie de deux voitures utilisées pour ce trafic. Les deux opérations, a ajouté le document, s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts de terrain de lutte contre la contrebande et le crime organisé et de protection de la santé publique.

## 3 morts après l'exposition à une substance inconnue au Nouveau-Mexique (États-Unis)

Trois personnes ont été retrouvées mortes et une douzaine d'autres ont été placées en quarantaine après avoir été exposées à une substance non identifiée alors qu'ils intervenaient sur le site d'un cas de surdose de drogue au Nouveau-Mexique, ont indiqué les autorités. L'officier Wilson Silver, de la police d'Etat du Nouveau-Mexique, a déclaré soupçonner des stupéfiants d'être à l'origine de ces décès. Les secouristes affectés ont présenté des symptômes, notamment des nausées et des vertiges, et ont été transportés à l'hôpital de l'université du Nouveau-Mexique. Les responsables hospitaliers ont indiqué que 23 personnes ont été examinées et décontaminées. La plupart d'entre elles étaient des secouristes asymptomatiques qui ont ensuite pu quitter l'hôpital, mais trois patients présentant des symptômes sont restés en observation, dont deux dans un état grave. Le maire de Mountainair, Peter Nieto, a affirmé que les personnes touchées avaient été en contact avec d'autres individus présents sur les lieux et a confirmé que l'incident n'était pas lié à une exposition au monoxyde de carbone ou au gaz naturel.

## Au moins 19 ouvriers agricoles tués dans une zone rurale au Honduras

Au moins 19 personnes ont été tuées dans un village du nord du Honduras, a indiqué jeudi soir le parquet. Les faits se sont produits dans la nuit de mercredi à jeudi à Rigores, village proche de la ville de Trujillo, où des groupes armés occupent illégalement deux propriétés pour y exploiter des palmiers à huile. "Deux équipes travaillent sur deux sites différents. Dans la première équipe 13 victimes ont été identifiées, tandis que dans la seconde on en a dénombré six", a déclaré Yuri Mora, porte-parole du parquet, à la chaîne de télévision locale le HCH. Des vidéos diffusées par une chaîne régionale montrent jusqu'à neuf corps ensanglantés et éparpillés dans l'une des propriétés. "Plusieurs personnes ont apparemment été exécutées avec des armes de gros calibre, probablement des fusils et des fusils de chasse", a déclaré aux journalistes le ministre de la Sécurité, Gerzon Velasquez.

## Près de cinq millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë au Yémen

Près de cinq millions de personnes au Yémen, soit une personne sur deux, souffrent de niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë classés en phase de "crise ou pire", ont indiqué des organisations internationales. Dans un récent rapport

publié vendredi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont précisé que des millions de Yéménites demeurent incapables de

satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels en raison de la persistance de l'instabilité, des violences locales, des incidents sécuritaires et de l'aggravation de la crise économique. Le rapport souligne que parmi ces cinq millions de personnes, environ 1,4 million se trouvent en phase 4 dite d'"urgence" de l'insécurité alimentaire aiguë, caractérisée par d'importants déficits de consommation alimentaire et le recours à des stratégies d'adaptation extrêmes. Les organisations onusiennes ont

relevé que sans l'assistance humanitaire limitée en matière de sécurité alimentaire fournie à près de 1,7 million de personnes durant cette période, la situation aurait été nettement plus grave. Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire constitue une initiative mondiale regroupant des agences des Nations unies, des partenaires régionaux et des organisations humanitaires. Il classe l'insécurité alimentaire en cinq phases, dont la famine représente le niveau le plus élevé.

## EXPRESS- HISTORIQUE

### Le jardinier et la cruche fêlée (7)



## AUX POINGS

« Les membres de la Mission algérienne du Hadj sont pleinement mobilisés pour permettre aux pèlerins algériens d'accomplir les rites dans les meilleures conditions. Ils doivent poursuivre les efforts pour accompagner les pèlerins algériens durant toutes les étapes de l'accomplissement des rites, jusqu'à leur retour au pays sains et saufs ».

**Youcef Belmechi, ministre des Affaires religieuses et des Wakf, président du bureau des affaires des pèlerins algériens**





Dans la journée : Nuageux  
Vent : 26 km/h  
Humidité : 64%



Dans la nuit : Nuageux  
Vent : 22 km/h  
Humidité : 83 %

Dohr : 12h45  
Assar : 16h35  
Maghreb : 19h58  
Îcha : 21h34

Dimanche 7 dou el hidja 1447  
Sobh : 03h49  
Chourouk : 05h35

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

## Ce qui change pour les conducteurs et les transporteurs

Le nouveau Code de la route est désormais en vigueur en Algérie, après sa publication au Journal officiel n°36. Il introduit plusieurs nouvelles dispositions relatives à la sécurité routière, aux conditions de conduite ainsi qu'aux sanctions prévues à l'encontre des contrevenants.

La loi n°26-09 du 2 mai 2026 portant code de la route avait été adoptée par l'Assemblée populaire nationale à la fin du mois de décembre dernier. Sa première version avait provoqué un mouvement de contestation chez les transporteurs, qui avaient observé une grève début janvier pour dénoncer certains articles jugés trop répressifs. Après examen par le Conseil de la nation, le texte a été révisé avant son adoption définitive.



les véhicules destinés au transport de personnes et de marchandises. Les véhicules de transport de marchandises dont le poids dépasse 3,5 tonnes ainsi que les véhicules transportant plus de neuf personnes devront être équipés d'un chrono-tachygraphe ou d'un appareil équivalent dès leur mise en circulation. Concernant la circulation routière, la bande d'arrêt d'urgence est désormais réservée uniquement aux « cas d'urgence et aux véhicules prioritaires et ceux bénéficiant de la facilité de passage ».

### TÉLÉPHONE AU VOLANT INTERDIT ET NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES TRANSPORTEURS

Le nouveau code interdit également plusieurs comportements au volant. Il proscrie l'usage manuel du téléphone portable pendant la conduite, ainsi que le port d'écouteurs sur les deux oreilles lorsque le véhicule est en mouvement. Le texte précise aussi : « Il lui est également interdit, pendant la conduite, l'utilisation de tout appareil audiovisuel à l'avant du véhicule, sauf s'il s'agit d'un support d'aide à la conduite ou à la navigation. » Par ailleurs, certaines catégories de transporteurs devront désormais détenir un brevet professionnel conforme à leur activité. Cette obligation concerne notamment le transport collectif de personnes, le transport scolaire, le transport de marchandises, le transport de matières dangereuses et les taxis.

### CLASSIFICATION DES CONTRAVENTIONS EN QUATRE DEGRÉS ET DURCISSEMENT DES PEINES EN CAS D'ACCIDENT MORTEL

Le nouveau code maintient une classification des contraventions en quatre degrés. Les amendes forfaitaires sont fixées à 3 000 DA pour les infractions du premier degré, 4 000 DA pour celles du deuxième degré, entre 6 000 et 9 000 DA pour les infractions du troisième degré et 10 000 DA pour les contraventions du quatrième degré.

### JUSQU'À 20 ANS DE PRISON POUR LES ACCIDENTS MORTELS GRAVES

Des sanctions plus importantes sont prévues pour les excès de vitesse. Le texte prévoit une amende allant de 25 000 DA à 80 000 DA pour tout conducteur dépassant la vitesse autorisée de « plus de 30%, constatée par les appareils homologués ».

Lorsque le dépassement excède 10 % sans dépasser 20 %, l'amende est fixée à 6 000 DA. Le chapitre consacré aux délits prévoit également un durcissement des peines en cas d'accident mortel. Un conducteur reconnu responsable d'un homicide involontaire à la suite d'un accident de la circulation encourt une peine de un à cinq ans de prison et une amende comprise entre 100 000 et 500 000 DA en cas de maladresse, d'imprudence, de négligence ou de non-respect des règles de circulation. Les peines sont aggravées lorsque certaines circonstances sont réunies, notamment la conduite sans permis, l'usage du téléphone au volant, l'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses ou encore la fuite après un accident. Dans ces cas, les sanctions peuvent aller de trois à sept ans de prison et de 300 000 à 700 000 DA d'amende. Le texte prévoit également des peines de cinq à huit ans de prison et des amendes allant de 500 000 à 800 000 DA pour tout conducteur qui, en « état d'ivresse ou sous l'effet de stupéfiants et/ ou de substances psychotropes, commet l'homicide involontaire suite à un accident de la circulation ». Pour les conducteurs de poids lourds, de véhicules de transport en commun, de transport scolaire, de taxis, de transport de marchandises ou de matières dangereuses, les sanctions sont encore plus lourdes. En cas d'accident ayant causé la mort de plusieurs personnes, les peines peuvent atteindre 20 ans de prison et deux millions de dinars d'amende.

L. Zeggane

NOUVEAU DGSJ

### Chengriha installe le général-major Zahi Mounir

Au nom du président de la République, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, jeudi soir, la cérémonie officielle d'installation du Directeur général de la sécurité intérieure, le Général-Major Zahi Mounir, en remplacement du Général-Major Ait Ouarabi Abdelkader. « Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 18 mai 2026, j'installe officiellement le Général-Major Zahi Mounir, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure, en remplacement du Général-Major Ait Ouarabi Abdelkader », a dit le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, cité par un communiqué du MDN. « Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution », a-t-il ajouté. Cette occasion a constitué « une opportunité pour Monsieur le Général d'Armée pour donner aux cadres de cette Direction sensible, un ensemble d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises ». A l'issue de la cérémonie de signature et d'approbation du procès-verbal de passation de consignes avant de signer le livre d'or de la Direction générale de la sécurité intérieure, conclut le communiqué du MDN.

R. N.

SÛRETÉ NATIONALE

### Plus de 34 kg de cocaïne et 17 kg de cannabis saisis à Laghouat et Djelfa

Les éléments du service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la Sûreté nationale ont saisi plus de 34 kg de cocaïne et 17 kg de cannabis traité lors de deux opérations distinctes. Menées en coordination avec les services des Douanes, ces interventions ont permis le démantèlement d'un réseau criminel et l'arrestation de plusieurs suspects. La première opération, menée dans la ville de Laghouat, a abouti à la saisie d'une cargaison de cocaïne dissimulée à l'intérieur d'une cavité aménagée dans le châssis d'un véhicule. Les enquêteurs ont également procédé à la saisie de produits pharmaceutiques utilisés dans la préparation de ces substances. 5 membres du réseau, dont une femme, ont été interpellés. La seconde opération a permis de saisir plus de 17 kg de cannabis traité à bord d'un autre véhicule. Le convoi a été intercepté au niveau de la sortie sud de la wilaya de Djelfa, impliquant l'arrestation de 8 membres du réseau criminel.

Ania N.

### SOUS-RIRE

#### PROCÈS EN APPEL DE L'AFFAIRE SARKOZY-KADHAFI

